

République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline - Travail



Conseil National pour la Nutrition,
l'Alimentation et le développement
de la Petite Enfance

.....
Secrétariat Exécutif



Institut National de la Statistique
Société d'Etat

**SYNTHÈSE DES ETUDES REALISEES
DE 2016 A 2020 EN COTE D'IVOIRE DANS
LE DOMAINE DE LA NUTRITION**

Novembre 2021

Contents

1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte	3
1.2. Objectifs.....	4
2. APPROCHES METHODOLOGIQUES DES ETUDES	6
2.1. Type d'enquête et population cible.....	6
2.2. Base de sondage et méthode d'échantillonnage.....	7
2.3. Outil de collecte de données.....	12
2.4. Les différentes phases de l'enquête.....	15
2.5. Limites des études	16
3. ANALYSE DES RESULTATS	17
3.1. L'Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel.....	17
3.2. Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles.....	30
3.3. Le suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire	37
3.4. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages	57
3.5. Traçage des dépenses sur les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en Côte d'Ivoire en 2017 et 2018.....	71
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	79

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

En Côte d'Ivoire, la malnutrition demeure un problème de santé publique. Elle a des conséquences négatives énormes sur les secteurs clés de développement que sont l'économie, l'éducation et la santé.

Afin de disposer de données actualisées dans le domaine de la nutrition, le Conseil National de Nutrition de l'Alimentation et du Développement de la Petite Enfance (CONNAPE) en collaboration avec ses partenaires, a entrepris des études portant sur plusieurs thématiques qui ont été réalisées sur toute l'étendue du territoire national.

Le présent document fait la synthèse de cinq (5) études réalisées entre 2016 et 2020, que sont :

Etude sur l'évaluation de l'état nutritionnel ;

Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles ;

Suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire;

Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages ;

Traçage des dépenses sur les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en Côte d'Ivoire en 2017 et 2018.

Après avoir rappelé les problématiques et les objectifs poursuivis, ainsi que les approches méthodologiques mises en œuvre, il présente les principaux résultats, et les recommandations qui en découlent.

Généralités sur la Côte d'Ivoire

Située en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire s'étend sur une superficie de 322 463 km² et bénéficie de 550 Kilomètres de littoral. Le recensement général de population et de l'habitat de 2014 a permis de ressortir les caractéristiques suivantes : De manière générale, la Côte d'Ivoire connaît des changements démographiques rapides avec une population en majorité jeune dont 63,1% ont au plus 35 ans, la population en âge de travailler en Côte d'Ivoire s'élève à 62% de la population totale en 2015. C'est donc un pays qui présente une main d'œuvre relativement importante d'environ 8 040 947 personnes avec 60,1% d'hommes et 39,9% de femmes. La pyramide des âges a comme conséquence une forte entrée des jeunes, estimée entre 350.000 et 400.000 par an, sur le marché du travail.

La Côte d'Ivoire a enregistré, en moyenne de 2012 à 2018, un taux de croissance économique annuel de plus de 7%. Le PIB par habitant a augmenté de 33% de 2010 à 2017, passant de 560 300 F CFA à 745 200 F CFA. Cette performance s'explique par le rebond de l'agriculture et démontre la capacité de résilience de la Côte d'Ivoire face aux chocs internes et externes.

Le principal enjeu social sera de maintenir l'économie ivoirienne sur une trajectoire de croissance forte afin d'éradiquer la pauvreté et de réduire significativement les inégalités. Classé 170e sur 189 pays en

2018, la Côte d'Ivoire se place dans la catégorie des pays à faible niveau de développement humain, selon le Rapport mondial du Programme des Nations Unies pour le Développement. Après avoir fortement augmenté de 10 % à 51 % de la population entre 1985 et 2011, le taux de pauvreté a légèrement reculé en 2015, à 46 % de la population, selon la dernière enquête sur la pauvreté.

1.2. Objectifs

Cette section retrace les objectifs généraux et spécifiques des différentes études.

L'objectif général de **P'Etude sur l'évaluation de l'état nutritionnel** est d'évaluer la situation nutritionnelle chez les enfants âgés de 0 à 59 mois et chez les femmes âgées de 15-49 ans sur le territoire national.

Il s'agit de façon spécifique de :

- Estimer la prévalence de la malnutrition aigüe, de la malnutrition chronique et de l'insuffisance pondérale chez les enfants âgés de 6 à 59 mois ;
- Estimer la couverture vaccinale contre la rougeole chez les 9-59 mois ;
- Estimer la couverture de la supplémentation en vitamine A chez les 6-59 mois ;
- Estimer la proportion d'enfants de 12 à 59 mois déparasités au cours des 6 derniers mois ;
- Estimer les taux de la pratique de l'allaitement et de l'alimentation de complément chez les enfants de 0 à 59 mois
- Estimer la prévalence de la dénutrition et de la surnutrition (surpoids et obésité) chez les femmes en âge de procréer (15-49 ans).

Concernant **P'Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles**, l'objectif général est de réaliser une enquête de base en vue d'obtenir une table des valeurs nutritionnelles des aliments en Côte d'Ivoire.

Les objectifs spécifiques se déclinent comme suit :

- Identifier les habitudes alimentaires dans les 31 régions de la Côte d'Ivoire et les deux districts autonomes ;
- Identifier les disponibilités alimentaires y compris ceux de la biodiversité dans les 31 régions et les deux districts autonomes ;
- Identifier les obstacles à la consommation de certains aliments dans les 31 régions et et les deux districts autonomes.

L'étude relative au **suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire** a pour objectif général de collecter des données et évaluer la situation de la sécurité alimentaire des ménages ruraux dans les 31 régions administratives. Elle permettra également d'évaluer la saison agricole dans les localités enquêtées.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire et dans les zones enquêtées ;
- Décrire le profil des ménages en insécurité alimentaire ;

- Identifier les facteurs de risque et d'aggravation de l'insécurité alimentaire ;
- Evaluer la campagne agricole et les perspectives de production ;
- Identifier les stratégies d'adaptation développées par les ménages pour faire face aux chocs et les conséquences qui peuvent en découler ;
- Proposer des interventions pour adresser les besoins d'assistance alimentaire ainsi que les actions visant le renforcement de la résilience des ménages vulnérables ;
- Evaluer la possibilité de faire un suivi des indicateurs par téléphone.

Par ailleurs l'objectif principal de l'**Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages** est de bâtir une approche durable, harmonisée et modernisée des enquêtes auprès des ménages afin de produire des statistiques pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie, destinées à améliorer la planification et l'évaluation des politiques économiques et sociales en Côte d'Ivoire.

L'EHCVM 2018 permet en outre de :

- Fournir des données de base sur le niveau et les conditions de vie des ménages (santé, éducation, logement, dépenses, activités, transport, etc.) ;
- Étudier l'évolution du niveau de vie des ménages ;
- Déterminer un profil de pauvreté ;
- Éclairer les décideurs sur la situation des groupes vulnérables ;
- Offrir un cadre d'analyse de l'impact des différentes mesures économiques, financières et sociales sur le niveau des ménages ;
- Capter les difficultés des ménages pour faire face à la conjoncture économique et les stratégies développées ;
- Répondre aux besoins d'informations des utilisateurs potentiels.

Cette enquête permettra aussi de faire un diagnostic des outils d'analyses de la pauvreté et d'adopter la démarche méthodologique préconisée par l'UEMOA (Union Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

Aussi l'objectif général de l'étude sur le **Traçage des dépenses sur les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en Côte d'Ivoire en 2017 et 2018** est d'analyser les budgets 2017 et 2018 des actions et projets spécifiques ou sensibles à la nutrition pour ressortir les évidences sur les financements de la nutrition.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Retracer les financements alloués aux interventions nutritionnelles en Côte d'Ivoire en 2017 et en 2018 ;
- Déterminer les progrès et les gaps de financements ;
- Proposer des stratégies pour la mobilisation de ressources additionnelles.

2. APPROCHES METHODOLOGIQUES DES ETUDES

2.1. Type d'enquête et population cible

L'étude sur l'évaluation de l'état nutritionnel a été conduite en suivant la méthodologie **SMART** (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions), une méthode d'enquête rapide, standardisée et simplifiée avec saisie quotidienne des données anthropométriques afin d'améliorer la qualité des données. Cette méthodologie planifie les préparatifs, la formation, le tirage des grappes et des ménages et analyse les données de l'étude.

Cette enquête a été réalisée sur l'étendue du national territoire et s'est déroulée dans les 31 régions administratives et les 2 districts autonomes du territoire national (Abidjan et Yamoussoukro).

Il s'agit d'une enquête transversale et descriptive en grappes à deux degrés, comportant une collecte des données par mesures anthropométriques et par questionnaires. A travers le questionnaire ménage, des données ont pu être collectées sur les Connaissances, Aptitudes et Pratiques des mères d'enfants de moins de 5 ans.

- Les populations cibles de cette étude sont les enfants âgés de 0 à 59 mois et les femmes âgées de 15-49 ans dans les ménages tirés représentant les couches les plus vulnérables de la population face à la malnutrition.
- L'estimation de la couverture vaccinale contre la rougeole chez les 9-59 mois, la supplémentation en Vitamine A chez les 6-59 mois et la proportion d'enfant de 12 à 59 mois qui ont été déparasités depuis la dernière campagne nationale.
- L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) a concerné les enfants de 0-23 mois.

L'Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles a été menée dans les 33 régions de la Côte d'Ivoire. Cette étude a été effectuée auprès des ménages et des structures administratives en charge de la nutrition dans les régions couvertes par l'enquête auprès des ménages.

Également, le **suiti de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire** a été réalisée, dans sa phase de collecte de données, sur l'ensemble du territoire national de la Côte d'Ivoire. C'est une enquête quantitative qui a permis de collecter des informations sur les ménages et la communauté (village).

Pour **l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages** L'univers de l'enquête est constitué de l'ensemble des ménages africains résidant en Côte d'Ivoire.

Relativement au **Traçage des dépenses sur les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en Côte d'Ivoire en 2017 et 2018**, trente (30) structures ont été identifiées pour cette collecte des données dont 16 structures étatiques, les Partenaires Techniques et Financiers, les ONG nationales et internationales intervenant dans le domaine de la nutrition.

2.2. Base de sondage et méthode d'échantillonnage

➤ *Etude sur l'évaluation de l'état nutritionnel*

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 (RGPH 2014) réalisé par l'INS a servi de base de sondage pour tirer l'échantillon de **l'étude sur l'évaluation de l'état nutritionnel**. En effet, cette opération a permis de partitionner le territoire national en petites entités aréolaires appelées zones de dénombrement (ZD). Chaque ZD est un ensemble d'îlots, de campements, de quartiers ou de villages contigus qui abritent environ 1000 personnes. Ce qui correspond à 250 ménages à peu près.

La technique d'échantillonnage au premier degré a consisté à la détermination de la liste des grappes à enquêter pour chacune des strates. Le tirage s'est fait à l'aide du logiciel ENA (version de juillet 2015), de manière indépendante pour chacune des strates et proportionnellement à la taille de la population.

La sélection des grappes a été faite par tirage au sort proportionnel à la taille de la population selon la méthodologie SMART à l'aide du logiciel ENA pour s'assurer que chaque ménage ait la même chance d'être enquêté au sein des zones sélectionnées.

- Echantillon des ménages

Cette étape a comporté trois (3) volets conformément aux procédures des enquêtes SMART : (i) détermination de l'échantillon d'enfants à enquêter, (ii) estimation du nombre de ménages (fixes) à visiter, et (iii) majoration du nombre de ménages à visiter pour tenir compte des possibilités de non-réponse.

La taille de l'échantillon des enfants s'obtient comme suit :

$$n = \frac{t^2 \times p \times (1 - p) \times Deff}{d^2} \quad (1)$$

Avec ;

n = taille de l'échantillon

t = constante (2,045 pour $dl = 29$ et $p = 0,05$)

p = prévalence attendue (fraction de 1)

d = précision relative désirée (fraction de 1)

$Deff$ = effet de grappe (1.5)

Par suite, le nombre de ménages à visiter a été calculé à partir de la taille de l'échantillon des enfants en utilisant la formule suivante :

$$N_{hh} = \frac{N_{child}}{hh_{size} \times \% \text{ de moins 5 ans}} \quad (2)$$

Avec

N_{hh} = Nombre de ménages

N_{child} = Taille de l'échantillon en nombre d'enfants de 0 à 59 mois

$\overline{hh_{size}}$ = taille moyenne des ménages.

% de moins de 5 ans = proportion des enfants de moins de 5 ans dans la population

(x : on échantillonne les 0-59 mois).

Enfin, la prise en compte de la non-réponse, conduit à :

$$N_{hhrequis} = \frac{N_{hh}}{1 - \text{taux de non - réponse}} \quad (3)$$

Les paramètres ont varié selon les strates (régions administratives) au nombre de 33 dans le cadre de cette étude. La non-réponse était uniforme pour toutes les strates, soit 3%.

Les Paramètres pour le calcul de la taille de l'échantillon nécessaire à la réalisation de l'enquête nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois sont :

- Prévalence Malnutrition Aigüe Globale (MAG) (SMART 2011)
- Pourcentage des enfants de moins de 5ans
- Précision
- Effet de grappe
- Taux de non-réponse
- Taille moyenne par ménage (EDSIII)

Finalement, la taille de l'échantillon est : **15 282** enfants, **14 332** ménages et **910** grappes à visiter (à raison de **16** ménages par grappe).

➤ *Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles*

Les ménages tirés sont issus du dénombrement de l'Enquête Harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), l'échantillon-maître, à partir duquel 691 grappes ont été tirées.

Un tirage aléatoire stratifié à deux degrés a servi au tirage de l'échantillon pour l'Enquête de Base sur la Table des Valeurs Nutritionnelles. La stratification s'est faite en considérant la région. Ainsi, les 33 circonscriptions administratives constituent les strates de l'étude.

Le tirage est fait de la manière suivante dans chacune des strates :

Au premier degré : tirage par allocation proportionnelle des Zones de Dénombrement (ZD) ;

Au second degré : tirage systématique de 12 ménages

La taille de l'échantillon est obtenue à partir de la formule ci-dessous :

$$n = z^2 \frac{p(1-p)}{d^2} k$$

Avec :

n = taille de l'échantillon

z = 1,96

p = indicateur dichotomique clé à mesurer

k = effet de grappe (2 par défaut)

d = marge d'erreur (10%)

N.B : n est maximal quand p est égal à 50%.

N.B : n est maximal quand p est égal à 50%.

La méthode d'échantillonnage a permis d'obtenir des indicateurs avec une bonne précision au niveau national. La taille de l'échantillon est de 8 292 ménages répartis de façon proportionnelle dans chacune des régions.

➤ ***Le suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire***

Les 470 grappes de premier niveau sont issues de l'ERI-ESI de 2017. Comme le dénombrement avait été déjà effectué, 12 ménages échantillon ont été tirés par une procédure aléatoire simple au second degré dans chacune des 470 grappes. Par la suite, 66 nouvelles grappes ont été tirées, en complément, à partir de la base de sondage du RGPH2014 dans 14 régions, afin de garantir la représentativité au niveau de chaque strate. Ici également, 12 ménages ont été tirés systématiquement au second degré.

La base de sondage de l'enquête ERI-ESI est le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2014 (RGPH2014). Toutefois, la nécessité de disposer d'une base de sondage actualisée et fiable s'est posée du fait de l'existence de zones de dénombrement (ZD) surdimensionnées et sous-dimensionnées dans la base de sondage actuelle (issue du RGPH 2014).

Le plan de sondage a porté sur un tirage aréolaire à deux degrés. Au total, 1076 ZD (grappes) ont été tirées au premier degré à probabilité inégale dans chacune des 14 strates (Districts). Il s'agit d'un tirage proportionnel fait indépendamment à l'intérieur de chaque strate. Pour l'ERI-ESI, 101 grappes ont été tirées dans la strate ABIDJAN et 75 grappes dans chacune des 13 autres strates, ce qui permet de disposer des indicateurs pertinents au niveau de chaque strate.

Chaque ZD tirée a fait l'objet d'un dénombrement. Le dénombrement a permis de dresser la liste exhaustive et sans double compte de tous les ménages résident dans la ZD. C'est cette liste qui a servi de base de sondage au second degré de tirage. Les ménages de chaque ZD sélectionnée ont été tirés de manière systématique avec la même probabilité (tirage aléatoire simple). Au total 12 912 ménages ont été tirés dans 1 076 ZD.

Calcul des coefficients d'extrapolation

Le plan de sondage permet de calculer des coefficients d'extrapolation qui représentent le poids absolu ou relatif du ménage tiré (nombre de ménages représentés) dans l'échantillon :

Au premier degré : On tire les ZD dans chacune des strates, indépendamment les unes des autres, de manière aléatoire à probabilité inégale (proportionnellement au nombre de ménages). Soit s une strate et i un DR, la probabilité P_i^s d'inclusion de la ZD i dans l'échantillon de la strate s'est donnée par la formule suivante :

$$p_i^s = m_s \frac{M_i}{M_s}$$

où m_s est la taille de l'échantillon de la strate s (1 à 32),
 M_s le nombre de ménages de la strate s et M_i le nombre
de ménages du ZD i .

Au second degré : On tire, dans la (ZD) sélectionné (dans le dossier de dénombrement), de manière systématique 12 ménages à enquêter avec probabilité égale. Soit j_i un ménage de la ZD i de la strate s , la probabilité conditionnelle d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon de la strate s sachant que sa ZD i a été tiré au premier degré est donnée par la formule :

$$p(j_i \in e_s | i \in e_s^1) = \frac{12}{M'_i}$$

Où M'_i est le nombre de ménages dénombrés dans la
grappe i et e_s est l'échantillon de la strate s

Probabilité d'inclusion : Ainsi, la probabilité finale d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon est :

$$p(j_i \in e_s) = p(j_i \in e_s^2 | i \in e_s^1) * p(i \in e_s^1)$$

Soit :

$$p(j_i \in e_s) = \frac{12}{M'_i} * m_s \frac{M_i}{M_s}$$

Le coefficient d'extrapolation (ou pondération) pour chaque ménage de l'échantillon est l'inverse de sa probabilité d'inclusion dans l'échantillon final.

➤ **Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages**

La base de sondage, devant servir au tirage de l'échantillon, est un extrait du fichier de la base du RGPH2014. L'échantillonnage obéit à un tirage à deux degrés :

- Au premier degré : tirage par allocation proportionnelle des Zones de Dénombrement (ZD) dans les strates de l'étude,
- Au second degré : tirage systématique de 12 ménages par ZD.

L'échantillon sera stratifié en trois ensembles et permettra d'obtenir des résultats significatifs pour :

- La ville d'Abidjan ;
- La région et selon le milieu de résidence ;
- L'ensemble de la Côte d'Ivoire, milieu urbain et rural.

A partir du nombre de ménages de l'échantillon de l'ENV 2015 qui est de 12900 nous calculons l'échantillon de 2018 en appliquant à l'échantillon 2014 un taux d'accroissement élevé au carré estimé de la population de 2014 à 2018. Ceci pour avoir un échantillon évolué en lien avec celui 2014 et pas trop éloigné. Le nombre total de ménage calculé est 13008 ménages ciblés en 2018.

Ces 13 008 ménages seront répartis par allocation proportionnelle à la racine carrée de la taille de chacune des strates pour réduire les écarts type que présentent la répartition de base. In fine la taille de l'échantillon par strate varie entre 244 et 936 ménages, pour tenir compte du poids démographique de certaines régions, soit un échantillon total de 13008 ménages pour les 33 strates (31 régions plus la ville d'Abidjan et le District Autonome de Yamoussoukro), le District Autonome d'Abidjan (en isolant

la ville d'Abidjan) est associée à la région des Grands ponts. Cette taille permet de garantir la représentativité au niveau de chaque strate.

En effet, selon la formule suivante, 192 ménages au minimum sont suffisants pour assurer cette représentativité :

Avec :

n = taille de l'échantillon

z = 1,96

$$n = z^2 \frac{p(1-p)}{d^2} k$$

p = indicateur dichotomique clé à mesurer

k = effet de grappe (2 par défaut)

d = marge d'erreur (10%)

N.B : n est maximal quand p est égal à 50%.

Pour l'EHCVM 2018/2019, au moins 22 ZD sont retenues pour les strates de petites tailles et 78 ZD pour la ville d'Abidjan.

La taille des unités primaires

Dans chaque unité primaire un nombre fixe de ménage sera interviewé. Dans chaque strate, en moyenne 33 ZD seront tirées et dans chaque ZD 12 ménages seront tirés systématiquement et enquêtés.

Base de sondage du tirage au second degré

Chaque ZD tiré fera l'objet d'un dénombrement. C'est cette liste qui sert de base de sondage au second degré de tirage. Les ménages de chaque ZD sélectionné sont tirés de manière systématique¹ avec la même probabilité (tirage aléatoire simple). En somme 13 008 ménages seront enquêtés dans 1 084 ZD.

Calcul des coefficients d'extrapolation

Le plan de sondage permet de calculer des coefficients d'extrapolation qui représentent le poids absolu ou relatif du ménage tiré (nombre de ménages représentés) dans l'échantillon :

Au premier degré : On tire les ZD dans chacune des strates, indépendamment les unes des autres, de manière aléatoire à probabilité inégale (proportionnellement au nombre de ménages). Soit s une

strate et i une ZD, la probabilité P_i^s d'inclusion du ZD i dans l'échantillon de la strate s'est donné par la formule suivante :

$$p_i^s = m_s \frac{M_i}{M_s}$$

où m_s est la taille de l'échantillon de la strate s , M_s le nombre de ménages de la strate s et M_i le nombre de ménages du ZD i .

Au second degré : On tire, après dénombrement de la ZD sélectionnée, de manière systématique 12 ménages à enquêter avec probabilité égale. Soit j_i un ménage du ZD i de la strate s , la probabilité conditionnelle d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon de la strate s sachant que sa ZD i a été tiré au premier degré est donnée par la formule :

$$p(j_i \in e_s | i \in e_s^1) = \frac{12}{M'_i} \quad \text{Où } M'_i \text{ est le nombre de ménages dénombrés dans la localité } i$$

Probabilité d'inclusion : Ainsi, la probabilité finale d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon est :

$$p(j_i \in e_s) = p(j_i \in e_s^2 | i \in e_s^1) * p(i \in e_s^1)$$

$$p(j_i \in e_s) = \frac{12}{M'_i} * m_s \frac{M_i}{M_s}$$

Soit :

L'on remarquera que si pour chaque ZD i le nombre de ménages dénombrés (M'_i) est égal au nombre de ménages à priori (M_i), la probabilité d'inclusion est identique pour tous les ménages et dans ce cas, le plan de sondage à deux degrés est équivalent à un sondage aléatoire simple. Le coefficient d'extrapolation (ou pondération) pour chaque ménage de l'échantillon est l'inverse de sa probabilité d'inclusion dans l'échantillon final.

2.3. Outil de collecte de données

➤ *Etude sur l'évaluation de l'état nutritionnel*

Les outils de collecte étaient constitués de : un guide d'enquêteur/rice, une fiche de dénombrement, un questionnaire ménage comportant une section sur les caractéristiques des ménages, une section sur l'anthropométrie des enfants de moins 5 ans et une section sur l'anthropométrie des femmes âgées de 15 à 49 ans.

➤ *Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles*

Pour la collecte de données dans les ménages, la méthode d'enquête utilisée repose sur le type d'enquête où les répondants sont interrogés « face à face » sur les préoccupations préétablies et contenues dans une tablette. C'est une enquête quantitative qui a permis de collecter des informations sur les ménages. L'outil de collecte est constitué de 3 sections :

- Section 0 : Panneau d'information du ménage ;
- Section 1 : Démographie ;
- Section 2 : Disponibilité des groupes d'aliments dans la région ;
- Section 3 : Opinion et perception.

Indépendamment de l’outil de collecte des données de l’enquête ménage, un deuxième outil a servi à la collecte des données de sources administratives. Cet Instrument de collecte est destiné aux structures administratives en charge de la nutrition dans les régions couvertes par l’enquête auprès des ménages. Il est structuré comme suit

- Section 0 : Identification
- Section 1 : Activités agricoles
- Section 2 : Sécurité Alimentaire
- Section 3 : Sécurité nutritionnelle
- Section 4 : Système de production alimentaire durable et pratique agricoles

➤ ***Le suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire***

Pour cette opération de collecte de données, la méthode d’enquête utilisée repose sur le type d’enquête où les personnes répondant sont interrogées en face à face sur les préoccupations préétablies et contenues dans un questionnaire implémenté dans une tablette. C’est une enquête quantitative qui a permis de collecter des informations sur les ménages et la communauté (village). Deux supports de collecte ont ainsi été administrés :

Le questionnaire ménage est structuré comme suit :

La Section « Démographie »

La Section « Mouvement de population

La Section « Revenus et biens du ménage »

La Section « Agriculture et élevage »

La Section « Dépense des ménages »

La Section « Consommation alimentaire »

La Section « Stratégies de survie et d’adaptation »

La Section « Chocs et sécurité alimentaire »

La Section « Expériences d’insécurité alimentaire »

La section « Recours au crédit »

La section « surveillance de la vulnérabilité alimentaire par téléphonie mobile (mVAM) »

Le questionnaire village

Le questionnaire village est le support de collecte des informations sur le village dans lequel se trouve la grappe tirée (ZD). Il est organisé en 12 sections :

La Section « Informations générales sur les mouvements de populations »

La Section « Pluviométrie »

La Section « Moyen de production »

La Section « Cultures vivrières pratiquées »

La Section « Principales cultures de rente »

La Section « Situation des récoltes des cultures vivrières »

La Section « Evolution des superficies cultures vivrières 2018 par rapport à 2017 »

La Section « Situation des récoltes des cultures de rente »

La Section « Marchés locaux consommation alimentaire »
La Section « Elevage »
La Section « Accès à l'eau potable et services sociaux de base »
La Section « Perspectives »

➤ ***Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages***

Deux types de questionnaires sont conçus pour le projet EHCVM. Le premier collecte les informations sur les ménages, ainsi que les individus de ces ménages. Le second est un questionnaire communautaire qui appréhende les informations de la communauté dans laquelle vit le ménage.

Questionnaire ménage

Le questionnaire ménage est un instrument intégré multithématique qui recueille l'information au niveau du ménage et des individus qui y vivent. Il comporte 20 sections qui sont :

Section 0 : Identification du ménage et renseignement de contrôle
Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage
Section 2 : Éducation des personnes âgées de 3 ans et plus
Section 3 : Santé générale
Section 4 : Emploi (Individus âgés de 5 ans et plus)
Section 5 : Revenus Hors Emploi Au cours des 12 derniers mois
Section 6 : Epargnes et crédits (des personnes de 15 ans et plus)
Section 7 : Consommation et dépenses alimentaires des 7 derniers jours
Section 8 : Sécurité alimentaire
Section 9 : Dépenses rétrospectives non-alimentaires
Section 10 : Entreprises non-agricoles
Section 11 : Logements
Section 12 : Actifs du ménage
Section 13 : Transferts
Section 14 : Chocs et stratégies de survie
Section 15 : Filets de sécurité
Section 16 : Agriculture
Section 17 : Elevage
Section 18 : Pêche
Section 19 : Equipements pour l'agriculture, pour l'élevage et la pêche
Section 20 : Pauvreté subjective

Questionnaire communautaire

Le questionnaire est destiné à collecter les informations sur la localité, la communauté ou le village dans lequel des ménages sont sélectionnés pour l'enquête. Les répondants sont un groupe de personnes de cette localité ou de ce village. Ce groupe doit être composé de l'essentiel des composantes socio-culturelles du village (hommes, femmes, jeunes, leaders d'opinion, responsables religieux, etc.).

Liste des répondants

Caractéristiques générales du Quartier / Village

Existence et accessibilité des services sociaux

Agriculture

Participation communautaire

Questionnaire NSU et Questionnaire Collecte prix

Les questionnaires NSU et Collecte prix harmonisé ont été adaptés aux produits de consommation et des cultures pratiquées en Côte d'Ivoire par l'équipe technique et validé par les experts de la Banque Mondiale et la BAD. Pour chacun des questionnaires, chaque groupe de produits constituait un formulaire ou questionnaire d'enquête dont la structure présentait deux sections :

Section 0 : relative aux informations sur le projet

Section 1 : relative au relevé de poids et de prix, à la prise de photo des couples produits-unités

Traçage des dépenses sur les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en Côte d'Ivoire en 2017 et 2018

Plusieurs documents reçus du STP-CNN ont été exploités. Ces documents sont entre autres :

- L'état des dépenses affectées aux interventions nutritionnelles dans le cadre de la revue à mi-parcours du plan national multisectoriel de Nutrition (PNMN 2016-2020) ;
- La synthèse des contributions financières des partenaires techniques et financiers à la mise en œuvre du PNMN 2016-2020 ;
- Le rapport de l'évaluation conjointe du Mouvement SUN 2019 ;
- Le compte de la santé de Côte d'Ivoire 2017.

2.4. Les différentes phases de l'enquête

La phase préparatoire

Pour les différentes études réalisées, cette phase a été caractérisée par des travaux tels que :

- L'élaboration et l'adoption des documents techniques de l'enquête, calcul de l'échantillon, la constitution de la base de sondage, le tirage de l'échantillon au premier degré, l'élaboration du questionnaire et des manuels de formation des enquêteurs, l'établissement du plan de collecte du point de vue temporel et spatial ;
- la sensibilisation et les contacts administratifs sur le terrain ;
- la formation des enquêteurs et des superviseurs ;
- la mobilisation des moyens requis : moyens matériel foncier et roulant, moyens humains.

La phase de collecte sur le terrain

L'Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel dans les 33 régions a été effectivement exécutée dans sa phase principale de collecte de donnée sur le terrain dans la période du 14 au 28 août 2019 (15 jours). Pour la collecte des données sur le terrain, 73 équipes composées chacune d'un chef d'équipe et de 2 agents enquêteurs ont été constituées et affectées dans les zones couvertes par l'enquête. Toutes ces équipes étaient encadrées par 33 superviseurs correspondant aux 33 régions.

La mise en œuvre de la collecte de **L'Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles** a été effectué par la constitution de 66 équipes composées chacune d'un chef d'équipe et de deux agents.

L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages 2018, a été marquée par deux types de collecte des données. Il s'agit d'abord, de la collecte des données des Unités Non Standard (NSU), réalisée en 2017 dans le cadre des travaux préliminaires. L'objectif de cette collecte était de produire des données afin d'établir une base des facteurs de conversions des unités non standard en unités standards, couplée à une librairie de photos de référence pour être utilisées dans les enquêtes ultérieures. Ensuite, la collecte des données de l'enquête proprement dite qui s'est déroulée de Septembre à Décembre 2018 pour la première vague et d'Avril à Juillet 2019 pour la deuxième vague. Celle-ci a utilisé un questionnaire ménage, un questionnaire prix et un questionnaire communautaire. L'enquête sur les unités non-conventionnelles (NSU) consiste à collecter des données sur les marchés et autres points de vente au niveau de chaque milieu des 14 Districts. En ce qui concerne la collecte, au total, 28 équipes composées de 2 agents de collecte travaillant en binôme ont été réparties dans les 14 districts administratifs, durant 2 mois. La collecte s'est effectuée au moyen d'une tablette via l'application survey solutions, d'une balance numérique et d'un peson. La collecte des données auprès des ménages et des communautés s'est faite avec 36 équipes de quatre personnes chacune, dont un chef d'équipe.

La collecte de données pour l'étude sur le **Traçage des dépenses sur les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en Côte d'Ivoire en 2017 et 2018** s'est déroulée du 21 octobre 2019 au 29 Novembre 2019. Trente (30) structures ont été identifiées pour cette collecte des données. La collecte a mobilisé l'Equipe Technique composée de quatre (4) Cadres de l'INS, deux (2) Consultants en charge de l'Etude de traçage des dépenses de la nutrition 2017 et 2018 et six (6) assistants de recherche ont également été recrutés et mis à la disposition des membres de l'équipe technique.

2.5. Limites des études

Comme dans toutes les études par sondage, les résultats des enquêtes peuvent être sujets à des erreurs d'échantillonnage. Toutefois, ces limites n'affectent pas la qualité des estimations qui ont été faites à partir des données collectées. Par ailleurs, la collecte des données s'est faite dans les zones rurales et parfois difficilement accessibles. A cela s'ajoute les cas de refus. Il a donc fallu par moment procéder à des remplacements de ménage ou de grappe, qui ne reflète pas forcément l'échantillon initial.

D'après l'analyse de la qualité des données de l'**Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel** on observe pour l'ensemble des régions une sous représentativité des enfants les plus âgés (30-59 mois) par rapport aux enfants les plus jeunes (6-29 mois). Ce phénomène est fréquent dans ce type d'enquête et pourrait affecter la fiabilité des données en sous-estimant la prévalence de la malnutrition chronique et en surestimant la prévalence de la malnutrition aigüe. L'absence du carnet de santé ou de la carte de vaccination ainsi que le manque de preuves d'âge officielles chez certains enfants enquêtés pourrait avoir conduit à un léger biais de rapportage pour certains indicateurs tels que la prévalence de la malnutrition chronique, la prévalence de l'insuffisance pondérale. Le temps relativement court imparti pour la collecte des données, compte tenu des contraintes budgétaires et temporelles, pourrait avoir un impact sur la qualité des données présentées.

3. ANALYSE DES RESULTATS

3.1. L'Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel

Au total, 95,1% des grappes ont été enquêtés au plan national. 65,8% des enfants ont été atteints dans les ménages. Le district autonome de Yamoussoukro a enregistré la meilleure performance avec 100% de grappes enquêtées et 103,3% d'enfants enregistrés. Dans l'ensemble, les données sont de bonne qualité selon la méthodologie SMART (score de plausibilité = 20%). Sur l'ensemble des 33 strates les données sont satisfaisantes. Concernant la validité des données, la méthodologie SMART recommande une précision en dessous de 5%. Dans le cadre de cette étude, la précision nationale est de 3.8%.

3.1.1. Etat nutritionnel des enfants

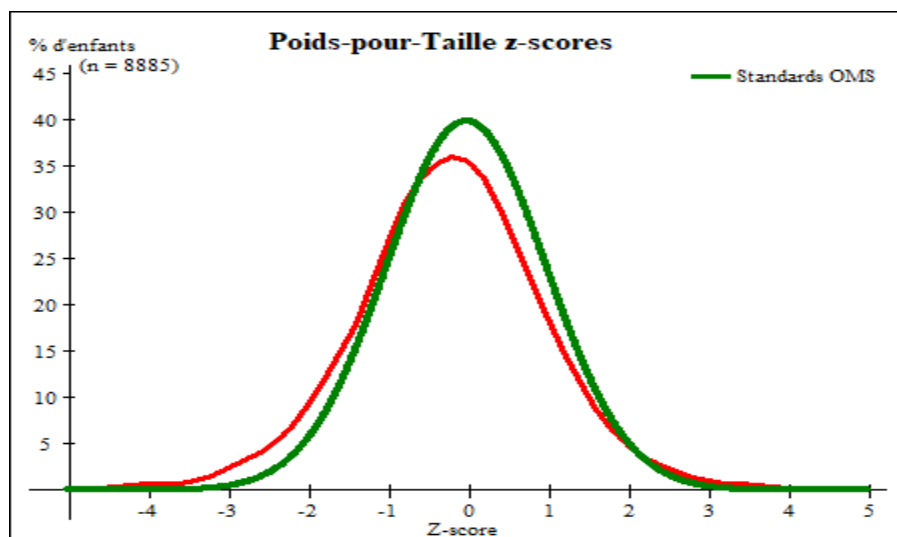
Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois

Chez les enfants de 6-59 mois, les enfants de sexe masculin sont sensiblement plus nombreux (50,6%). Cependant le sexe ratio est de 1,0. L'âge moyen est de 27,2 mois. L'analyse porte sur les enfants âgés de 6 à 59 mois, et les prévalences calculées sont celles après exclusion des flags SMART.

Au niveau national, la prévalence de la malnutrition dans l'ensemble est de **6,8%**. Les courbes de la figure ci-après illustrent la distribution de l'indice Poids/Taille pour l'échantillon de l'enquête au niveau national.

On observe une quasi-superposition de la courbe des enfants enquêtés par rapport aux standards de l'OMS. Le léger décalage à gauche de la courbe rouge par rapport à la référence en vert explique la présence de plus d'enfants malnutris aigües dans notre échantillon. La prévalence de la malnutrition aigüe sévère est de **1,9%**.

Figure 1 : Distribution de l'indice P/T en Z score de l'échantillon des enfants de 6-59 mois.



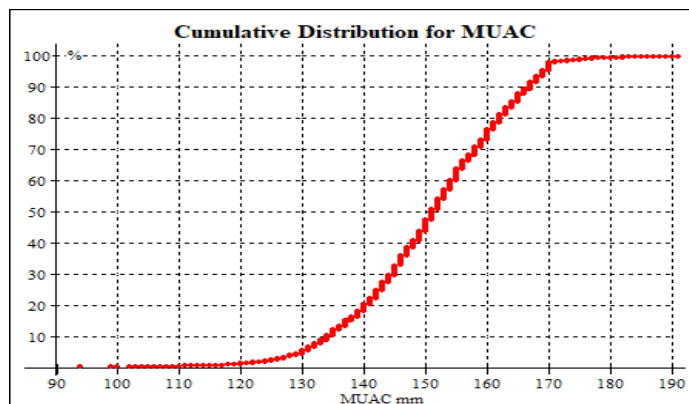
Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

Douze (12) régions ont des prévalences au-dessus de la moyenne nationale. Les régions de San-Pedro et Worodougou ont des taux très élevés respectivement 10% et 10,5%. La prévalence la plus élevée de malnutrition sévère a été retrouvée dans la région du Béré 4,3%.

Prévalence de MAG selon le PB des enfants

L'analyse porte sur les enfants âgés de 6 à 59 mois uniquement. Les courbes de la figure ci-après illustrent la distribution du périmètre brachial, pour l'échantillon de l'enquête par rapport à la population de référence OMS 2006. La moyenne est de 150,2 mm au niveau national, avec un écart type de 15,7.

Figure 2 : Distribution du périmètre brachial en millimètre.



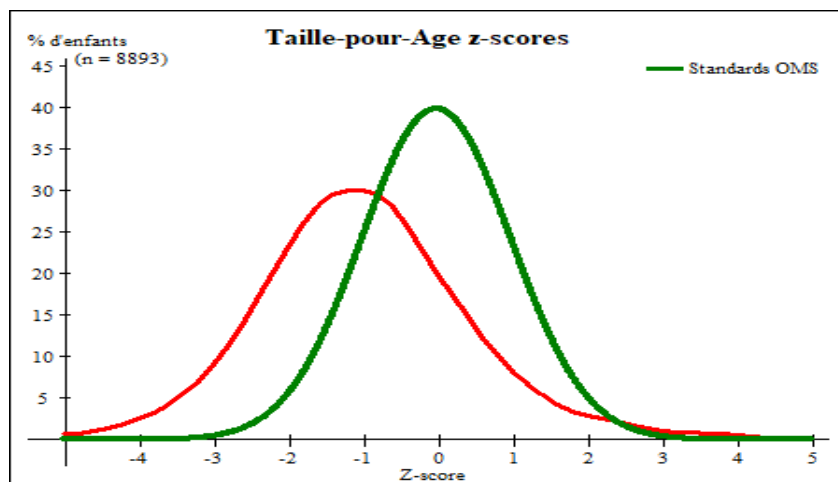
Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

La prévalence de la malnutrition aiguë selon le PB est bas de 2,1%.

Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants âgés de 0 à 59 mois

Les courbes de la figure ci-après illustrent la distribution de l'indice Taille/Âge pour l'échantillon de l'enquête. La prévalence nationale de la malnutrition chronique est de **22,4** %. On observe un décalage à gauche de la courbe rouge des enfants enquêtés par rapport aux standards de l'OMS en vert. Ce décalage explique la présence de plus d'enfants malnutris chroniques dans notre échantillon.

Figure 3 : Distribution de l'indice T/A en Z score de l'échantillon des enfants de 6-59 mois.



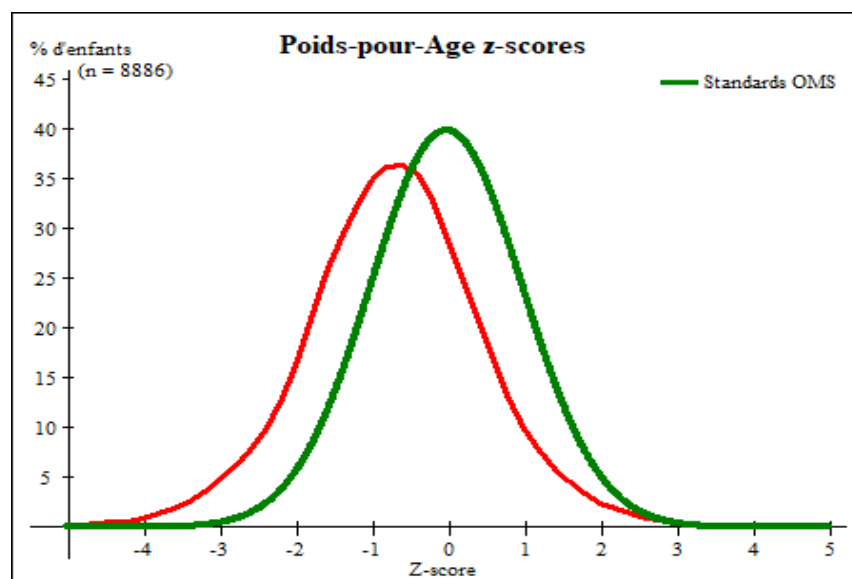
Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

La prévalence de la malnutrition chronique au niveau des régions varie entre 12,5% et 31,5%. Trois régions ont des prévalences très élevés qui sont supérieures à 30%. Ce sont Guemon 31,5%, Kabadougou 30,9% et Nawa 30,5%.

Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants âgés de 0 à 59 mois

On observe un décalage à gauche de la courbe rouge des enfants enquêtés par rapport aux standards de l'OMS en vert. Ce décalage explique la présence de plus d'enfants ayant une insuffisance pondérale dans notre échantillon au niveau national.

Figure 4 : Distribution de l'indice P/A en Z score de l'échantillon des enfants de 6-59 mois.



Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

16 régions ont un taux de prévalence de l'insuffisance pondérale supérieur au seuil national qui est de **12%**. Les régions aux prévalences élevées sont Kabadougou 17,2%, Guemon 16,7% et Bagoue 16,4%.

Situations de la couverture vaccinale de la rougeole, de la supplémentation en vitamine A et le déparasitage

La couverture nationale de la vitamine A est de **75%**. Onze régions ont atteint une couverture de supplémentation en vitamine A de 80%. Le plus grand taux de couverture a été observé dans le district d'Abidjan (99%). La région des grands ponts a le plus faible taux de couverture (52%).

Au cours de six dernier mois, **63%** des enfants de 12 à 59 mois ont été déparasité au niveau national. Il existe une variation au niveau régional, seulement 4 régions ont atteint la couverture de 80% (Abidjan, Belier, Guemon, Sud comoé). La plus faible couverture du déparasitage a été observée dans la région de la marahoué (31%).

La couverture nationale de la vaccination contre la rougeole est de 64%. Elle a atteint les 80% dans 10 régions sur 33. Les plus faibles taux ont été observées dans les régions de Béré (20%) et la Nawa (21%).

3.1.2. Situation nutritionnelle des femmes en âge de reproduction

Les résultats de l'enquête montrent que la prévalence des femmes non enceintes en état de dénutrition sévère grade III est de **0,3%**. Cependant le taux de surpoids est de **21,9%** et un taux d'obésité de **12,9%**

%. Cinq régions qui ont des taux au-dessus de la moyenne nationale. Les taux d'obésité les plus élevés ont été notés à Abidjan (**21,1%**) et dans la région du Sud Comoé (**20,6%**).

Dans l'ensemble l'obésité et le surpoids sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Sauf dans l'Agneby-Tiassa et dans la Mé où le surpoids et l'obésité sont plus élevés en milieu rural.

Situation nutritionnelle des femmes enceintes et/ou allaitantes par région

Au plan national, **51,2%** des femmes enceintes et/ou allaitantes avaient une malnutrition aigüe globale dont 27,4% de malnutrition aigüe sévère. La région du Bounkani a la prévalence la plus élevée (48,5%).

La malnutrition aigüe globale est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain chez les femmes enceintes et ou allaitante.

3.1.3. Connaissance, attitudes, pratiques de l'alimentation et de l'allaitement maternel

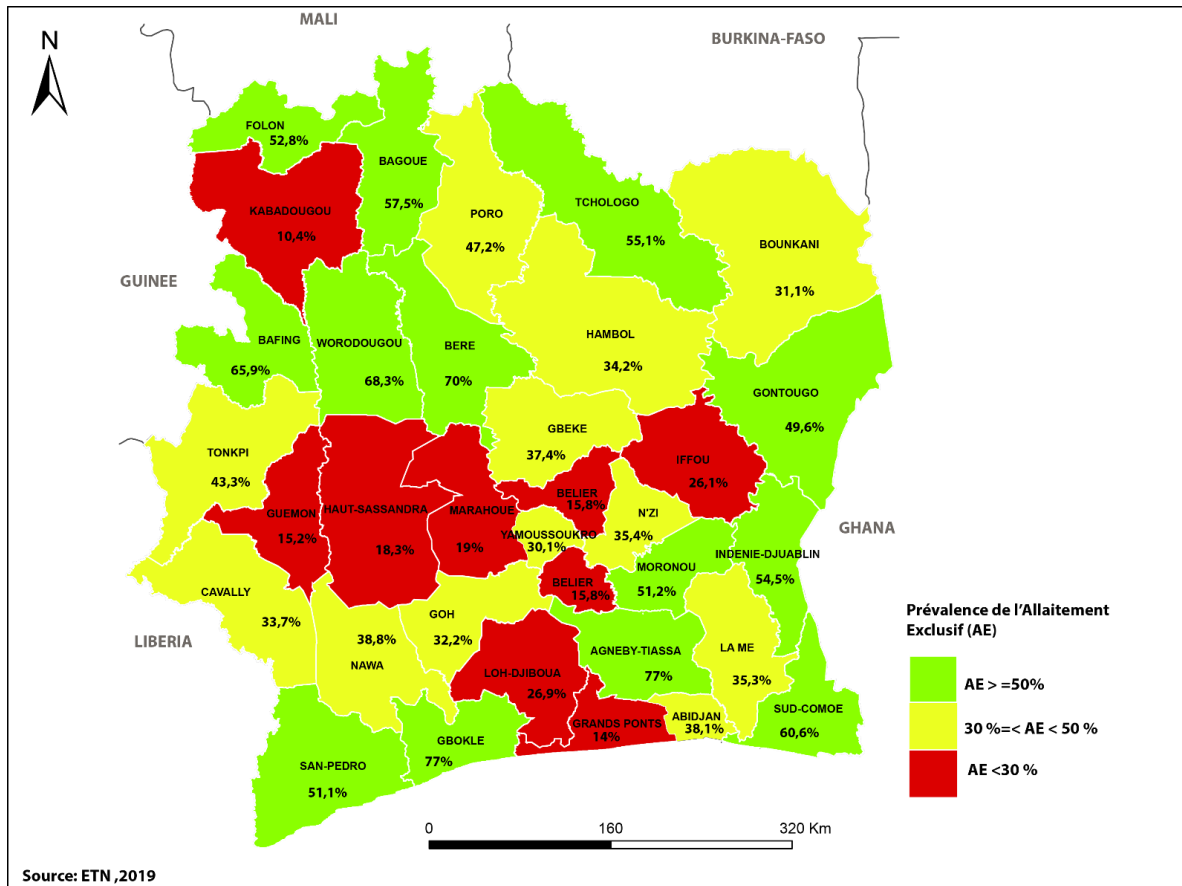
Pratique de la mise au sein précoce, du don du colostrum (enfants 0 – 23 mois) et de l'allaitement exclusif (enfants 0 – 5 mois)

Les résultats, selon les déclarations des mères montrent qu'au niveau national, **36,9%** des enfants de 0 à 23 mois ont bénéficié d'une mise au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance. Parmi celles-ci, **79,6%** ont donné le colostrum à leur enfant. La proportion d'enfant ayant bénéficié d'une mise au sein dans la première heure qui a suivi leur naissance varie d'une région à l'autre. Cette pratique est plus faiblement réalisée dans le District Autonome de Yamoussoukro (**16,4%**).

En ce qui concerne le don de colostrum, il existe des variations d'une région à l'autre atteignant **100%** dans les régions du Folon et Kabadougou. Toutefois on enregistre un faible taux dans la région de Loh Djiboua (**57,4%**), Le don du colostrum est plus observé en milieu urbain (**81,2%**) qu'en milieu rural (**78,7%**).

La figure ci-après montre que l'initiation précoce de l'allaitement et le don de colostrum sont plus fréquentes en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant l'allaitement exclusif est plus pratiqué en zone rurale.

Figure 5 : Cartographie de l'allaitement exclusif



Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

Concernant, la pratique de l'allaitement exclusif ce taux est obtenu à partir de la proportion de nourrisson de 0 à 5 mois nourris exclusivement au lait maternel la veille de l'entretien. La pratique nationale de l'allaitement exclusif est de **40,1 %** avec une variation au niveau des régions allant de 10,4% à 77%. Le plus fort taux a été observé dans la région du Gboklè (**77%**). Les taux les plus faibles ont été observés dans les régions du Kabadougou (**10,4%**), des Grands Ponts (**14%**) et du Guemon (**15,2%**).

Connaissance sur la mise au sein dans l'heure

Le tableau présente les résultats concernant les connaissances des mères sur la mise au sein dans l'heure qui suit l'accouchement. 83,9% des mères avaient connaissance de la pratique de la mise au sein précoce dans l'heure qui suit l'accouchement. Les femmes en milieu rural sont plus informées que celles en milieu urbain, cependant cette pratique est plus observée en milieu urbain.

Tableau 1: Connaissance des mères de 0 à 6 mois sur la mise au sein dans l'heure

Connaissance des mères des enfants de 0 à 6 mois	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total % [95% IC]
Dans l'heure	81.7	85.3	83,9 [83,8 - 84]
Deux heures	6.1	7.6	7,0 [6,9 - 7,1]
Trois heures	2.8	1.5	2,02 [2 - 2,1]
Quatre heures	2.31	1.65	1,91 [1,9 - 2]
Plus de quatre heures	1.5	0.8	1,07 [1 - 1,1]
Un jour et plus	5.6	3.1	4,07 [4 - 4,1]
Total	100	100	100

Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

Allaitement non exclusif et Poursuite de l'allaitement

- **Allaitement non exclusif**

Pour les liquides ou aliments donnés (à boire ou à manger) au bébé aussitôt après l'accouchement, Il s'agit du lait maternel dans 85,9% des cas, ensuite de l'eau dans 9,9% des cas. Dans **59,0 %** des cas, c'est la mère elle-même qui administre un aliment autre que le lait maternel à son bébé, ensuite la grande mère ou la belle-mère (**22,3%**). L'eau est le liquide le plus donné aux enfants de 0 à 6 mois (7,2%). Cette pratique est plus observée en milieu urbain (7,8%).

- **Poursuite de l'allaitement au sein jusqu'à l'âge 23 mois**

Au niveau national, **97,3%** des enfants de 0 à 6 mois reçoivent toujours le lait maternel. Aussi, jusqu'à 11 mois 82,9% des enfants sont toujours allaités. La poursuite de l'allaitement jusqu' à 23 mois représente un taux de 70,3%.

Introduction des aliments solides à l'âge de 6 mois et diversification minimum du régime alimentaire de l'enfant de 6 à 23 mois.

S'agissant de l'introduction des aliments de complément, au niveau national **52,4%** des enfants ont reçu des aliments solides à partir de 6 mois. La région du N'Zi enregistre le plus fort taux (86,2%) pendant que celle du Gontougo enregistre le plus faible taux (13,7%).

Concernant la diversification minimum du régime alimentaire, les résultats de l'enquête nous montrent que 36,7 % des enfants de 6 à 23 mois ont reçu au moins 4 groupes d'aliments au niveau national. Le plus fort taux a été noté dans la région du Tonkpi où 61,5 % des enfants ont reçu au moins 4 groupes d'aliments et le plus faible taux a été enregistré dans la région du Tchologo (11,1%). L'introduction d'aliment solide se fait plus fréquemment en milieu urbain qu'en milieu rural. La diversification alimentaire est plus fréquente en milieu urbain que rural.

3.1.4. Discussion

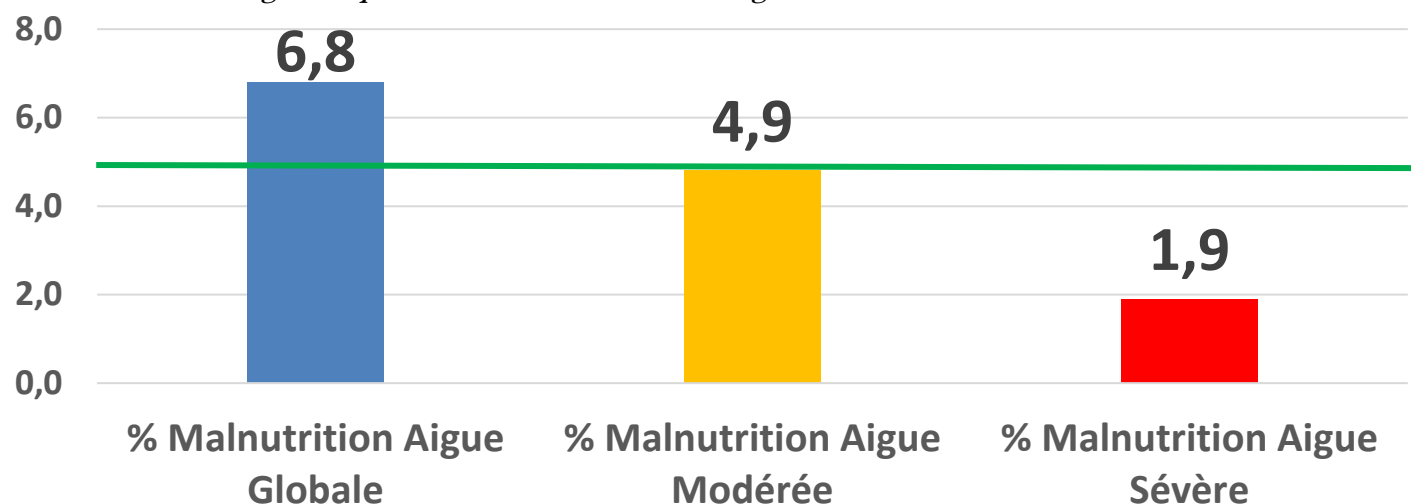
❖ Situation nutritionnelle des enfants de 6 à 59 mois

Situation de la Malnutrition aigüe en Côte d'Ivoire

➤ Au niveau national

La prévalence nationale de la malnutrition aigüe est de **6,8%** est considérée comme « **précaire** » selon la classification de l'OMS comme illustré sur la figure suivante. Elle est élevée par rapport à l'enquête smart de 2011 (5,4%) et la MICS 2016 (6%). La prévalence de la malnutrition aigüe sévère est très élevée, 1,9%. Ce taux devrait nous interpeler sur l'efficacité des stratégies mis en place pour le dépistage et la prise en charges des cas de malnutrition aigües modérés et sévère. Il y a urgence à intervenir.

Figure 6 : prévalence de la malnutrition aigüe au niveau national

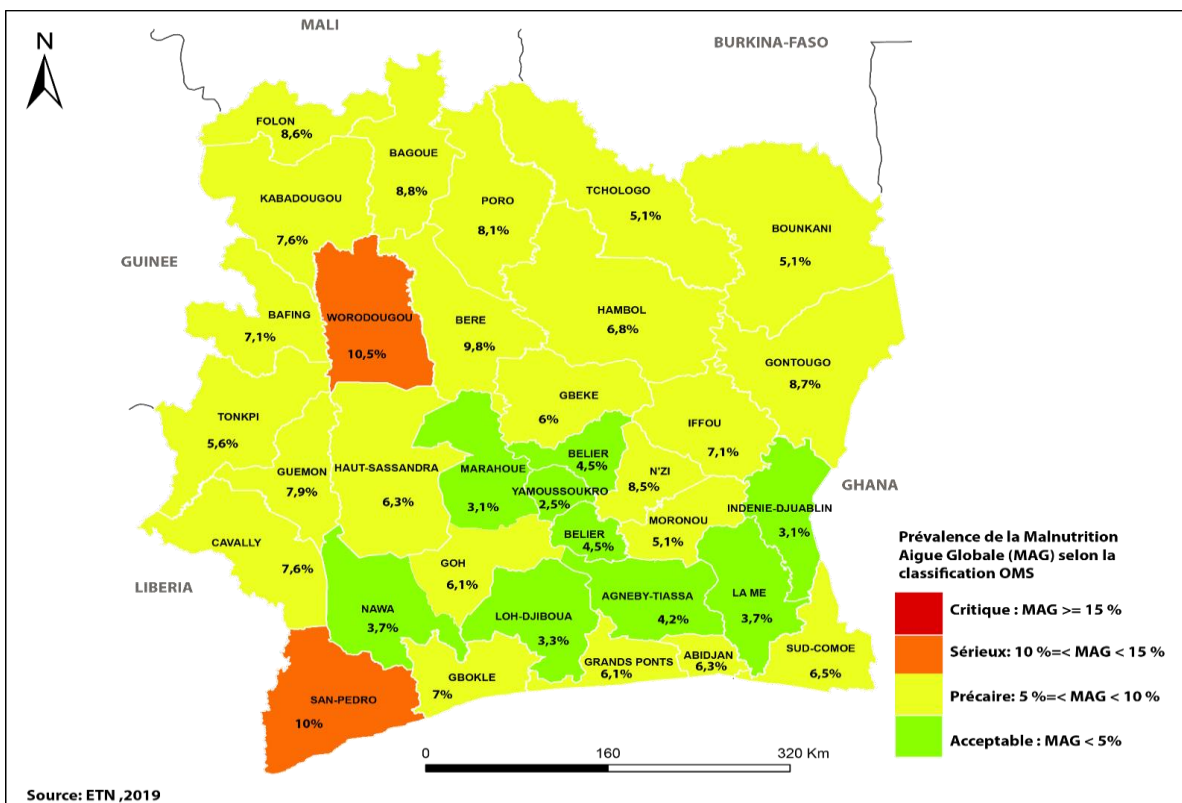


Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

➤ Au niveau régional

Selon la classification de l'OMS, On observe une prévalence élevée de malnutrition aigüe dans le nord du pays et dans les régions de l'ouest et sud-ouest. Les résultats de l'enquête ont montré un niveau de malnutrition aigüe globale considéré comme « **sérieux** » dans les régions de San-Pedro (10%) et du Worodougou (10,5%). Vingt-deux régions ont un niveau de malnutrition aigüe considéré comme « **précaire** » car dépassent le seuil de 5%. Le niveau de malnutrition aigüe globale est considéré comme « acceptable » dans huit régions. Comme le montre la cartographie.

Figure 7 : Cartographie de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans



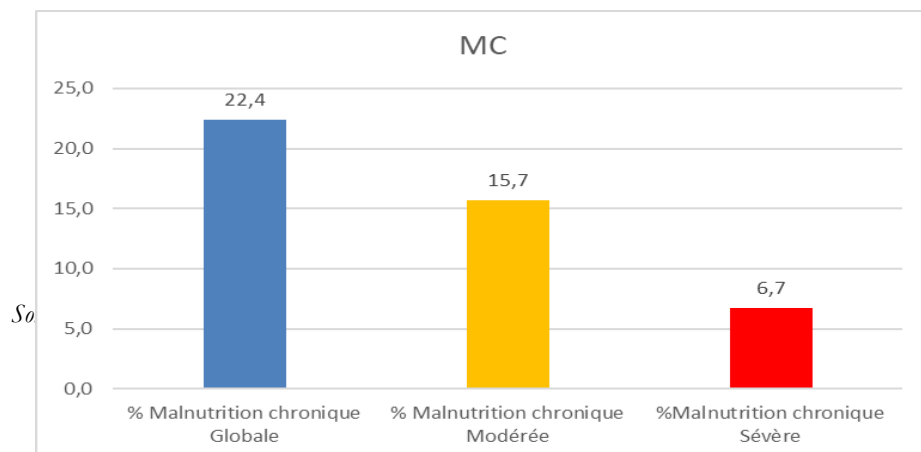
Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

Situation de la malnutrition chronique en Côte d'Ivoire

➤ Au niveau national

La prévalence de la malnutrition chronique au niveau national est de 22,4%, soit un taux supérieur au seuil d'alerte défini par l'OMS (20%). La situation est considérée comme « précaire » comme le montre le graphique suivant. Cependant on observe une légère baisse de la prévalence par rapport à l'enquête SMART 2011 qui était de 27,3%. Et une augmentation selon la MICS 2016.

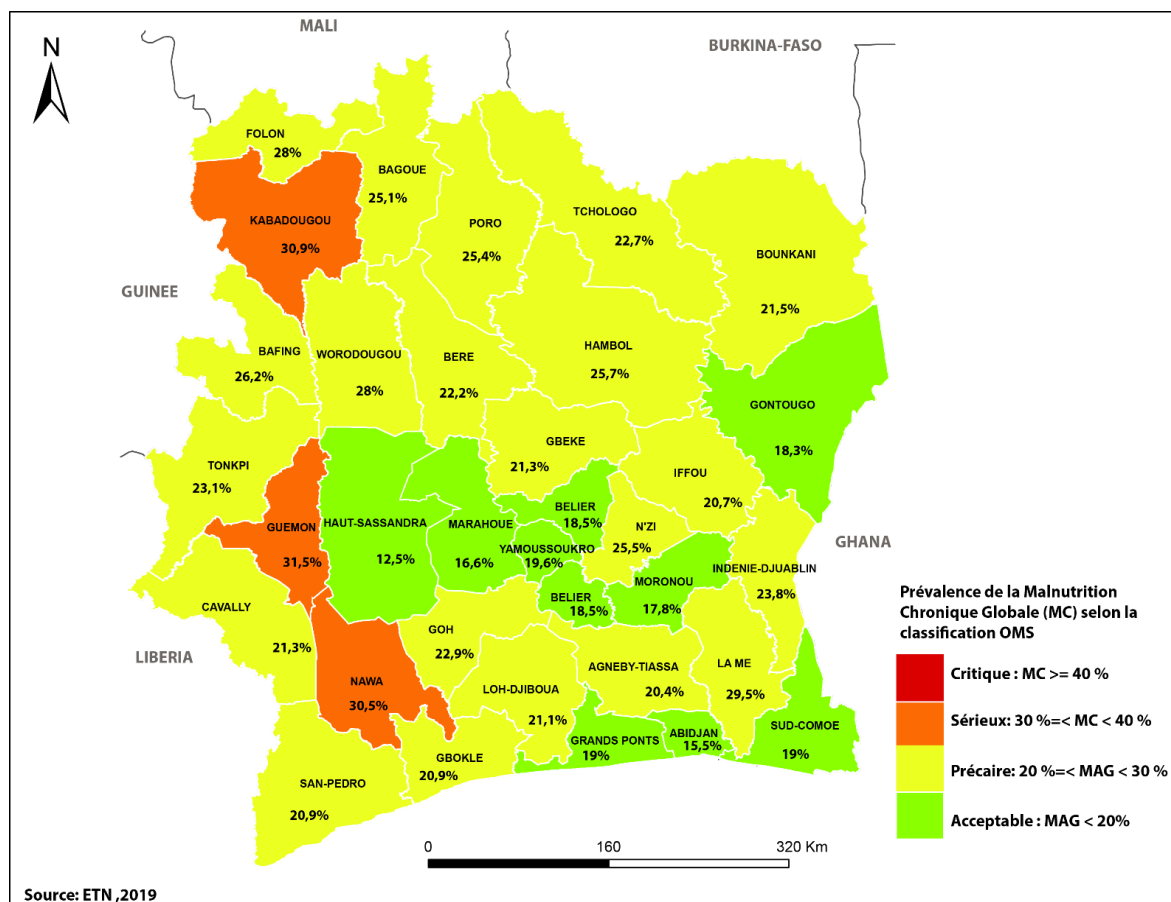
Figure 8 : Prévalence de la Malnutrition Chronique



Au niveau régional, trois régions à savoir le Guemon (31,5%), le kabadougou (30,9%) de la Nawa (30,5) ont un taux de malnutrition chronique supérieur au seuil d’alerte de 30% au regard des normes définies par l’OMS. La situation est donc « **sérieuse** » selon la classification de l’OMS.

De plus, vingt-et-une (21) régions présentent des prévalences qui varient entre 20% et 30% ; ce qui les classe dans les seuils de **précarité** au regard des seuils définis par l’OMS. En revanche, neuf régions ont des prévalences inférieures à 20%, qui correspondent à une situation jugée acceptable. La cartographie nous permet de mieux voir les répartitions.

Figure 9 : Cartographie de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans

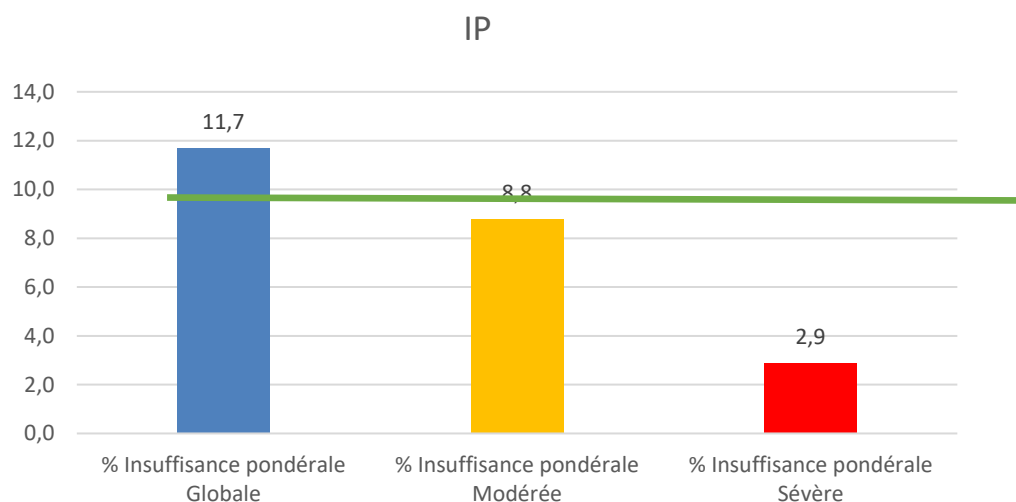


Source : Enquête sur l’Evaluation de l’Etat Nutritionnel : EEN 2019

Situation de l’insuffisance pondérale en Côte d’Ivoire

La prévalence de l’insuffisance pondérale au niveau national est de **11,7 %** est considérée comme précaire selon l’OMS. Elle est basse par rapport à l’enquête SMART 2011(15,7%), et la MICS 2016

Figure 10 : Prévalence de l'insuffisance pondérale au niveau National

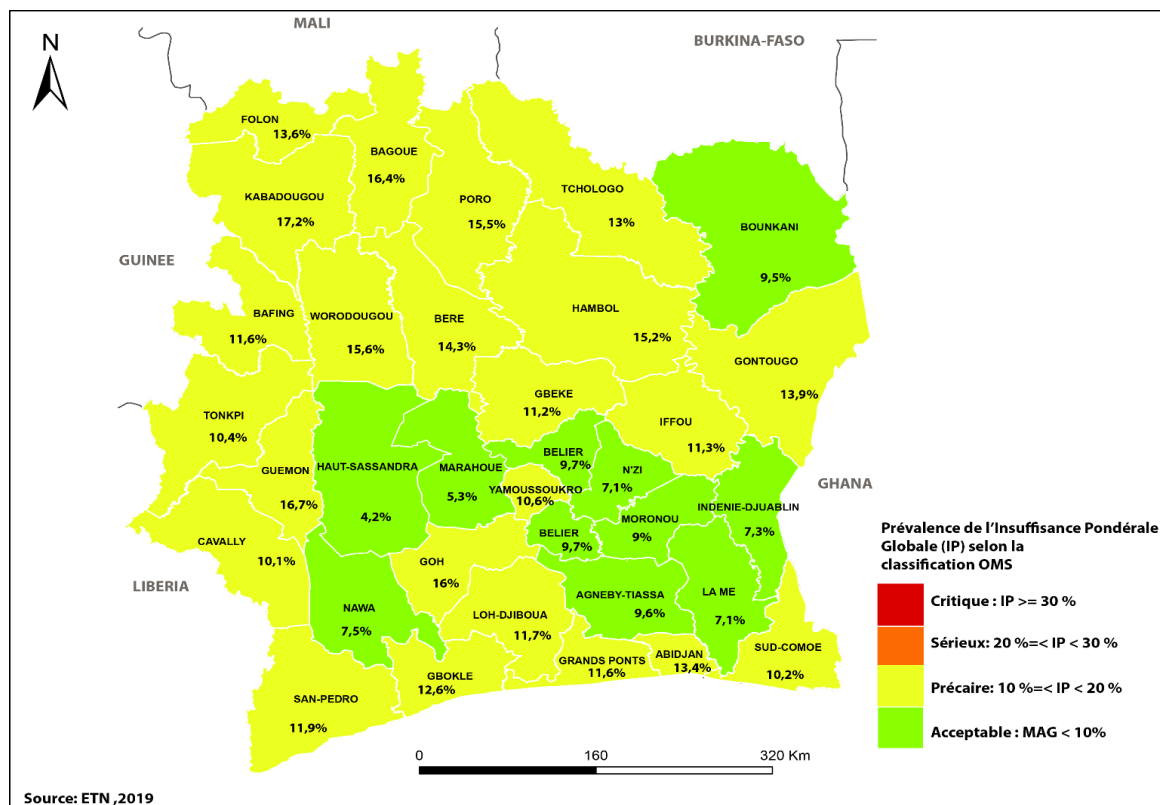


Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

➤ **Au niveau régional**

Vingt régions ont des prévalences supérieures à 10 % donc le seuil de précarité selon l'OMS. Tout le nord et l'ouest et le littoral de la Côte d'Ivoire est dans une situation précaire d'insuffisance pondérale.

Figure 11 : Cartographie de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans



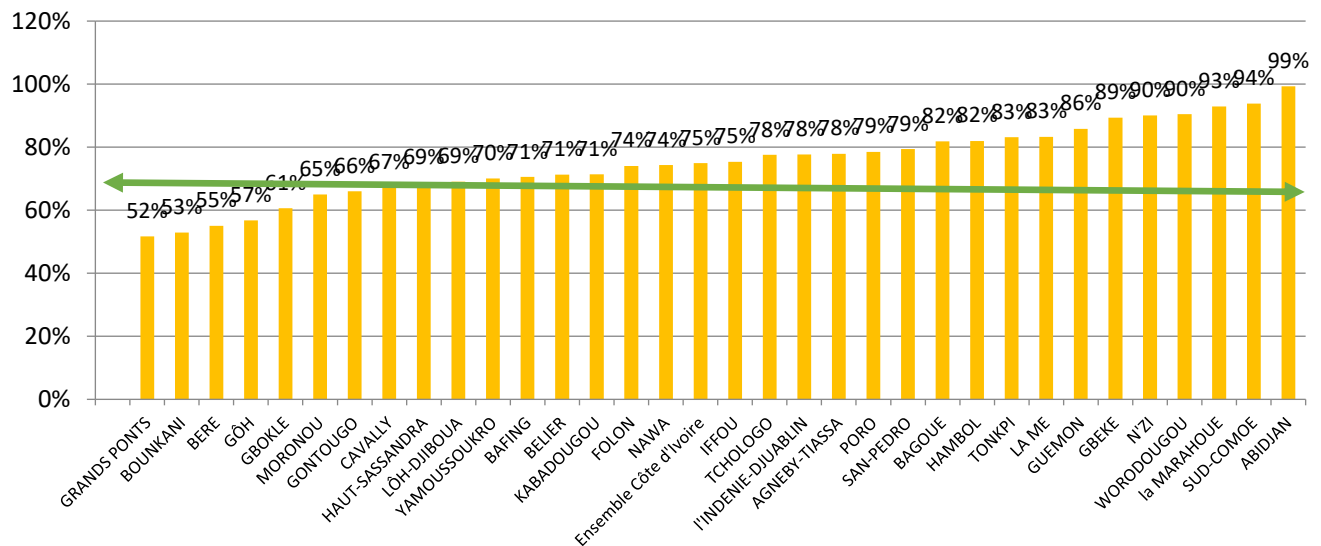
Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

Couverture vitamine A, déparasitage et rougeole

Couverture de la supplémentation en vitamine A

Les cibles de couverture du PEV pour la supplémentation en vitamine A et selon les Directives du PNN, sont d'au moins 80% en routine et d'au moins 95% en campagne. Selon les résultats présentés dans la figure ci-dessous, La majorité des régions n'a pas atteint la couverture de 80%. Onze (11) régions sur trente-trois (33) ont atteint cette cible. Les données rapportées ici proviennent des données recueillies sur les carnets et sur les dires des mères.

Figure 12 : Couverture de la supplémentation en vitamine A par région



Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

Seulement 4 régions ont atteint la couverture de 80% du déparasitage des enfants de 12 à 59 mois. La moyenne nationale est de 63%. Aussi, on observe que la couverture de la vaccination contre la rougeole a atteint les 80% dans dix (10) régions. La plus faible couverture est observée dans la région du Beré et de la Nawa qui sont des zones à forte prévalence de la malnutrition aigüe.

Pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE)

La pratique de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant est un facteur déterminant dans l'état nutritionnel des enfants.

En Côte d'Ivoire les résultats de cette enquête ont montré que la prévalence de l'initiation précoce de l'allaitement dans l'heure qui suit l'accouchement est bas, (36,89%), ce taux avoisine celui de la MICS

2016 (**36,6%**). Il est donc important de mener des actions au niveau du personnel médical et de la communauté pour améliorer ces chiffres. La sensibilisation des mères pour un accouchement assisté pourrait avoir un impact sur ces taux.

79,64% des enfants ont reçu le colostrum au niveau national. Les taux sont très élevés dans la plupart des régions. Cependant le don du colostrum est plus observé en milieu urbain (**81,16%**) qu'en milieu rural (**78,66%**). On pourrait l'expliquer par le faible taux d'accouchement assisté en milieu rural et aux pratiques culturelles.

Le taux national de l'allaitement exclusif est de **40,1 %** avec une variation au niveau des régions. Cette prévalence est en hausse par rapport au taux de la MICS 2016 (23,5%). Les taux très bas ont été observés dans les régions de Kabadougou (**10,4%**), du Grand pont (**14%**) et du Guémon (**15,2%**). Ce sont également des zones à prévalence élevée de malnutrition aigüe. Le plus fort taux d'allaitement exclusif a été observé dans la région du Gboklè (**77%**).

❖ Situation nutritionnelle des femmes en âge de reproduction ou enceintes

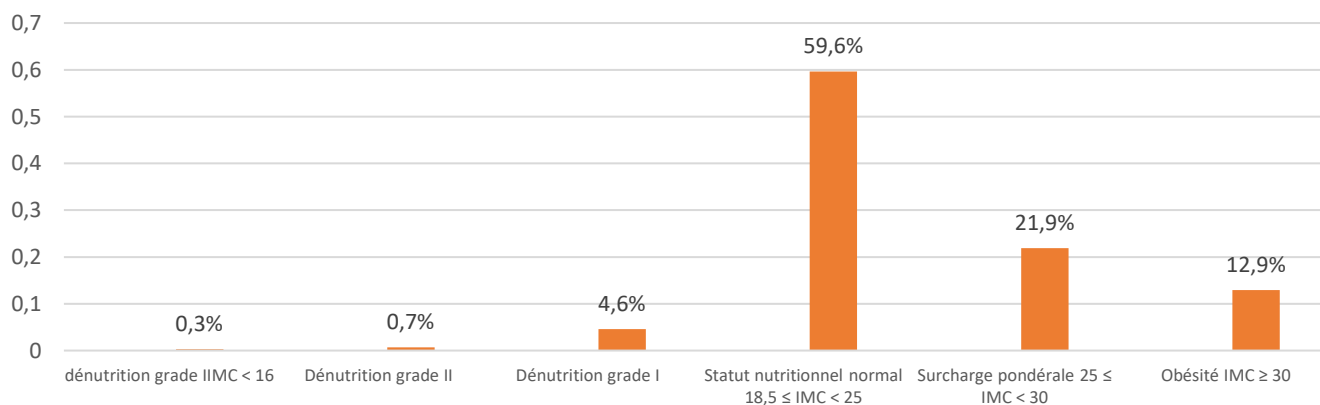
Le bon état nutritionnel de la femme en âge de procréer avant, pendant et après la grossesse doit être une priorité.

Etat nutritionnel des femmes non enceintes et non allaitantes selon l'IMC

➤ *Au niveau national*

L'analyse de la situation nutritionnelle des femmes enquêtées, montre que la dénutrition ne semble pas être un problème majeur mais plutôt la surnutrition qui est un phénomène qui commence à apparaître dans les pays en développement amorçant la transition nutritionnelle. Selon les milieux l'obésité est légèrement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. On pourrait l'expliquer par le régime alimentaire hyper-énergétique en milieu urbain.

Figure 13 : situation nutritionnelle des femmes non enceinte et non allaitante

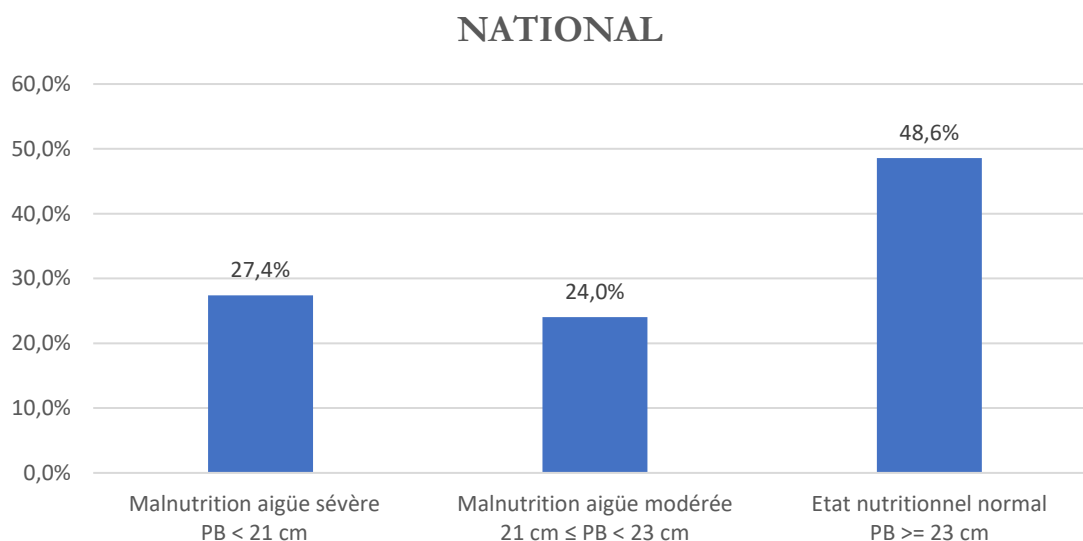


Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

Etat nutritionnel des femmes enceintes et/ ou allaitante

Dans l'ensemble 48,6% des femmes avaient un bon état nutritionnel, et 51,4% avait une malnutrition dont 27,4 de malnutrition aigüe sévère.

Figure 14 : état nutritionnel des femmes enceintes et/ou allaitante au niveau national



Source : Enquête sur l'Evaluation de l'Etat Nutritionnel : EEN 2019

Au niveau des régions, la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes est très élevée dans les régions du Boukani (72%), Gontougo (70%). Le plus faible taux a été observé au niveau de la région du Sud Comoé.

3.2. Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles

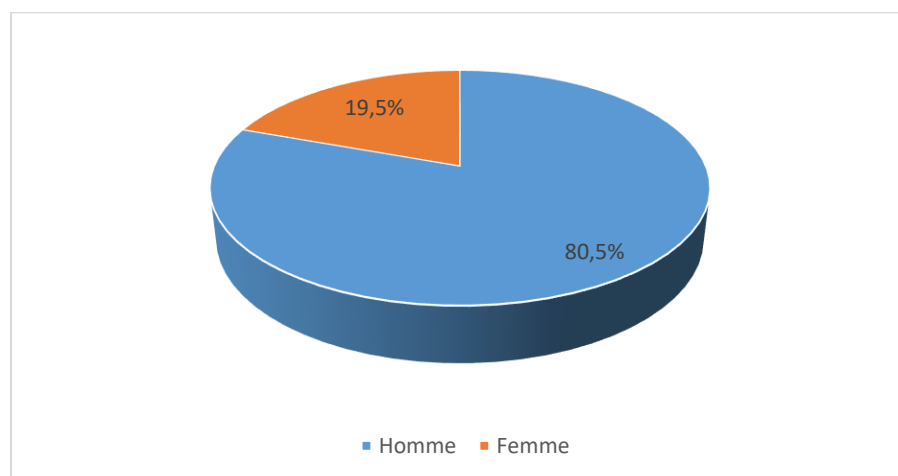
3.2.1. Caractéristiques des ménages enquêtés

Cette section traite les caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage à travers la répartition par âge et sexe, groupe d'âge selon le sexe, origine et le statut matrimonial.

Répartition des chefs de ménage par sexe

Dans la population des chefs de ménage enquêtés, il se dégage une forte majorité d'homme avec une proportion de 80,5 % contre seulement 19,5 % de femmes.

Figure 15: Répartition des chefs de ménage par sexe



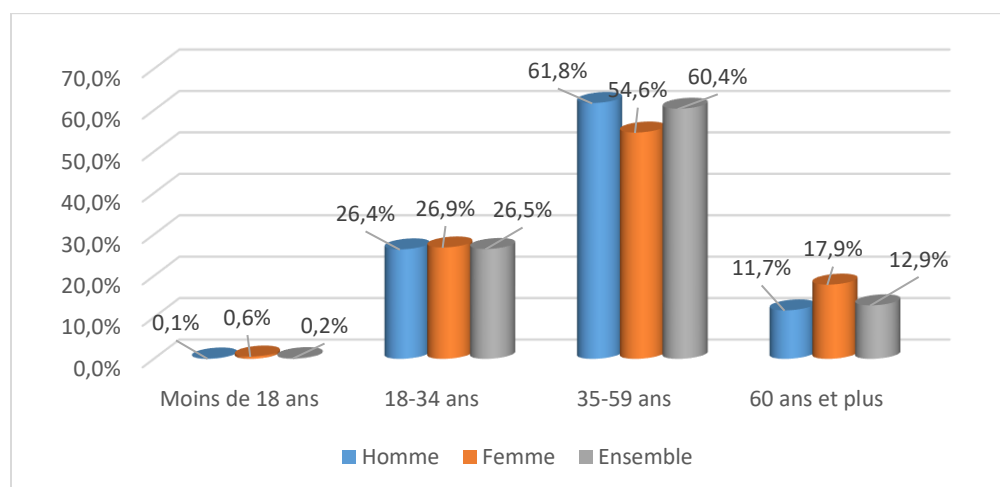
Source : Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles 2019

Structure par groupe d'âges des chefs de ménage selon le sexe

Dans l'ensemble, les chefs de ménage âgés de 35 à 59 ans sont majoritaires (60,4 %). Par contre, il en existe très peu (0,2 %) âgés de moins de 18 ans.

Dans chaque grand groupe d'âge retenu, les proportions des femmes restent supérieures à celle des hommes à l'exception de celles des groupes d'âge de 35 à 59 ans où la proportion chez les hommes (61,8 %) est supérieure à celle des femmes (54,6 %).

Figure 16: Répartition des chefs de ménage par groupes d'âges selon le sexe



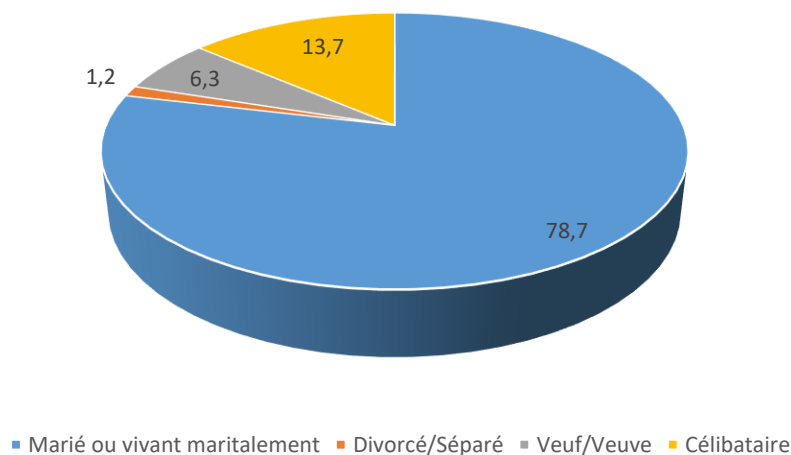
Source : Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles 2019

La population des chefs de ménage enquêtés est à forte dominance autochtone évaluée à plus de la moitié de l'effectif (58,6 %). Les allochtones et les allogènes restent derrière avec respectivement 22,4 % et 19,0 %.

Statut matrimonial des chefs de ménage

L'enquête a enregistré au sein de la population des chefs de ménage environ 79% de mariés ou vivant maritalement à côté de 1,2 % de divorcés ou séparés, 6,3 % de veufs et 13,7 % de célibataires.

Figure 17: Statut matrimonial des chefs de ménage



Source : Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles 2019

3.2.2. Les aliments en Côte d'Ivoire

Habitudes alimentaires par région

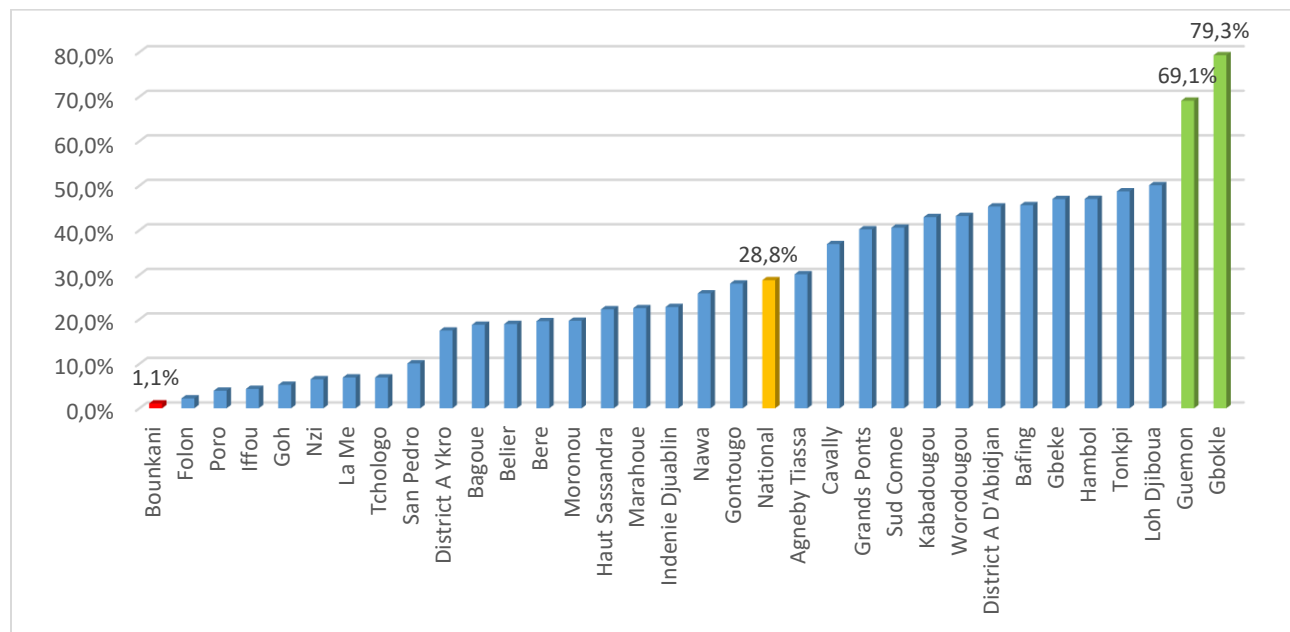
Habitudes alimentaires à base des Céréales et tubercules : D'une manière générale, la consommation de céréales varie d'une région à une autre. Toutefois, le taux de consommation le plus élevé se trouve dans la région du Bafing (99,8 %). Par rapport à l'ensemble des groupes d'aliments, la céréale et les tubercules sont très consommés au plan national (89,6 %). Cependant, les régions de Iffou et de La Mé sont moins demandeuses de céréales et tubercules avec respectivement 51,9% et 57,6% ; contrairement aux régions de Bafing, Gbôklè et Poro dont les proportions avoisinent les 100%.

Habitudes alimentaires à base de légumineuses et oléagineux : Les légumineuses et les oléagineux constituent réellement une source habituelle d'aliments. En effet, 73,2% de la population consomme des légumineuses et oléagineux. Les régions de la Nawa (96,9%) et du Guémon (96,4%) enregistrent respectivement les plus fortes proportions. Consommés à 76,4 % au niveau national, les légumineuses sont le troisième groupe d'aliment le plus consommé en Côte d'Ivoire. Si de loin, la région du Moronou a le taux de consommation le plus élevé (99,7 %), en revanche, celle du Poro enregistre le plus faible taux (45,4 %).

Habitudes alimentaires à base de légumes et feuilles : Moins de la moitié des populations interviewées n'ont pas l'habitude de la consommation des feuilles et des légumes. Au plan national, cette proportion de consommateurs habituelles de légumes et feuilles est estimée à 44,4%.

Habitudes alimentaires à base de fruits : S'alimenter à base de fruits n'est pas du goût des mœurs des populations. En effet, dans neuf régions administratives sur les trente les proportions d'habitudes de consommation de fruits est inférieure à 10%. Cependant, seules les populations du Guémon et du Gbôklè sont plus enclines aux habitudes alimentaires aux fruits avec respectivement 69,1% et 79,3%.

Figure 18: Habitudes alimentaires à base de légumineuse et oléagineux



Source : Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles 2019

Habitudes alimentaires à base de protéines animales : Les protéines animales sont bien appréciées par les populations interviewées. On remarque qu'un peu plus d'un ménage sur deux consomme habituellement des protéines d'origines animales.

Habitudes alimentaires à base de lait et produits laitiers : La consommation du lait et des produits dérivés dénote de ses éléments nutritifs, ce qui traduit sa forte demande au sein de la population ivoirienne. En effet, le lait étant un aliment complet, dans l'ensemble au moins un ménage sur deux (51,3%) a comme habitude de consommer du lait et ses produits dérivés.

Habitudes alimentaires à base d'huiles : L'étude révèle que sept ménages interrogés (70,0 %) affirment consommer habituellement de l'huile dans les différents repas. Par ailleurs, à l'exception des régions de la Marahoué et du Bounkani où les proportions déclarées sont inférieures à 40%.

Habitudes alimentaires à base de sucre et sucreries : Les résultats indiquent que les sucres et sucreries constituent un groupe d'aliments encrés dans les habitudes alimentaires des populations

ivoiriennes. En effet, au plan National on distingue près de sept ménages sur dix (66,7%) consomment habituellement du sucre et ses dérivées.

3.2.3. Disponibilités alimentaires dans les 31 régions

D'une manière générale, la disponibilité alimentaire se définit comme l'ensemble des ressources produites, en stock ou importées pour une période de référence. Dans le cadre de cette étude, la disponibilité alimentaire est relative à la présence des grands groupes alimentaires sur les principaux marchés des régions.

Ainsi donc, les grands groupes d'aliments dans leur globalité, se retrouvent sur les principaux marchés de l'ensemble des régions. Cependant les opinions divergent quant à la disponibilité de chaque élément constitutif du groupe d'aliment toute l'année durant.

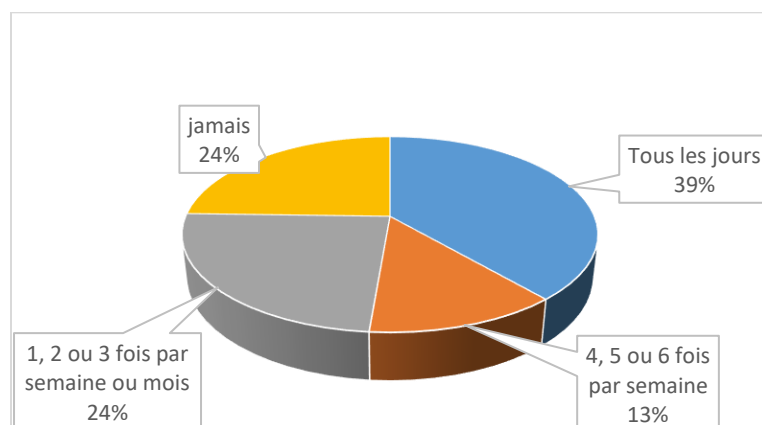
3.2.4. Les obstacles à la consommation de certains aliments dans les 31 régions

Deux catégories de chocs sont généralement distinguées dans la littérature : les chocs covariants et les chocs idiosyncratiques. Il a été demandé aux ménages lors de l'enquête de citer les 3 principaux chocs ou difficultés auxquels ils ont eu à faire face au cours des 12 derniers mois. Les résultats indiquent que le choc le plus cité pour l'ensemble des régions est « pluie tardive ou pluie irrégulière » avec un score égal à 11 points. Ensuite, le deuxième choc est « la baisse considérable des prix de culture rente » avec un score de 10 points et le troisième choc concerne « pluies tardives/ inondation/les pluies et vents violents ».

3.2.5. Fréquence de consommation alimentaire et boisson entre les repas

Selon les résultats obtenus, 39 % des ménages consomment de façon régulière, tous les jours des aliments entre les principaux repas, quand 24 % des ménages en consomment 1, 2 ou 3 fois par semaine ou par mois et seulement 13 % des ménages le font 4, 5 ou 6 fois par semaine ou par mois. Par contre 24 % des ménages affirment de ne jamais avoir consommé entre les repas.

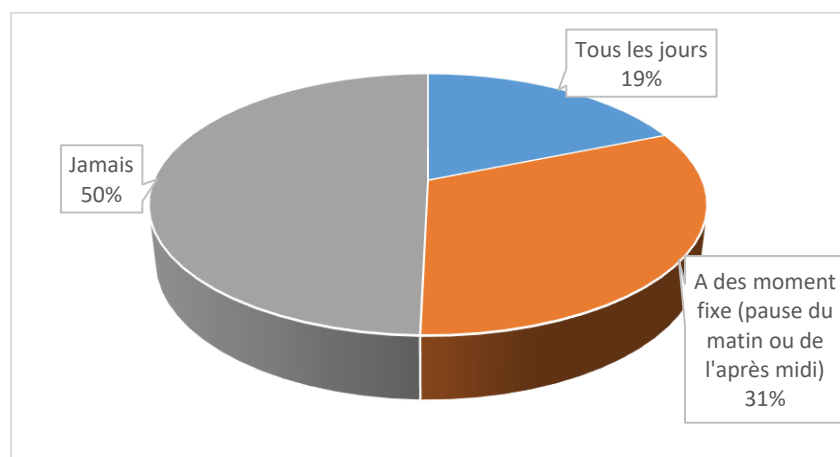
Figure 19 : Fréquence de consommation alimentaire entre les repas



Source : Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles 2019

Pour ce qui est de la boisson pris entre les principaux repas, 19 % des ménages en consomment tous les jours quand 31 % des ménages le font à des moments fixes (pause du matin ou de l'après-midi). En revanche, 50 % des ménages affirment ne jamais avoir consommé de boisson entre les principaux repas.

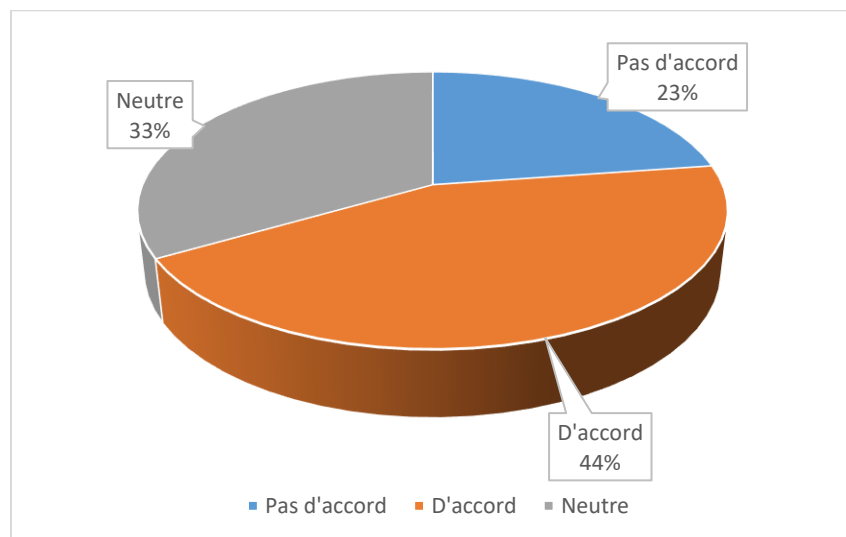
Figure 20 : Fréquence de consommation de boissons entre les repas



Source : Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles 2019

Opinion des ménages sur les publicités des Fast-Food destinées aux enfants : Concernant les publicités des fast-foods destinés aux enfants, les ménages ont des avis mitigés. 33 % des ménages observent une neutralité face à cette publicité, quand 44 % l'approuvent contre 23 % des ménages qui la désapprouvent.

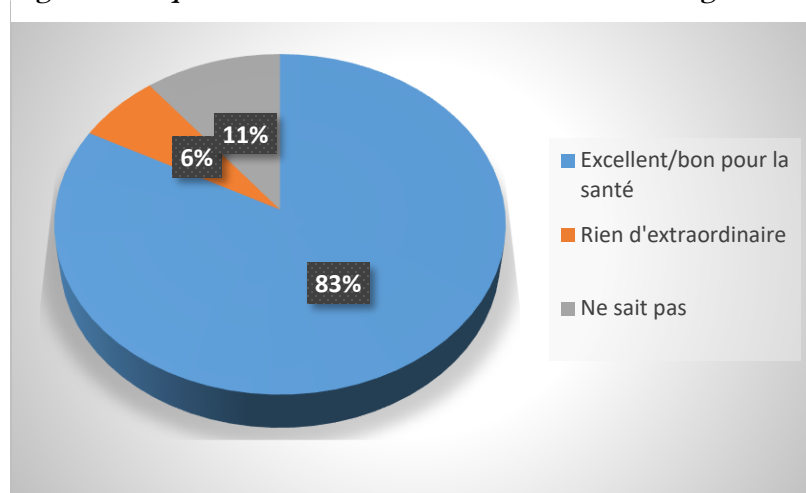
Figure 21: Interdiction des publicités des Fast-Food destinées aux enfants



Source : Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles 2019

Opinion sur la consommation des fruits et légumes : L'une des variables de l'étude a porté sur les opinions des enquêtés relativement à la consommation des fruits et légumes. Le graphique montre que la grande majorité des ménages (8 ménages sur 10) approuvent la consommation des fruits et légumes car très bon pour la santé. Seulement 6 % des ménages n'y accordent aucun intérêt estimant que la consommation des fruits et légumes n'a rien d'extraordinaire et 11 % des ménages restent indécis.

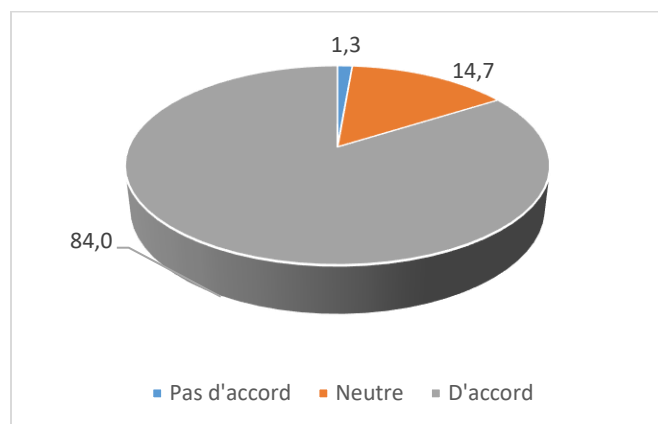
Figure 22 : Opinion sur la consommation des fruits et légumes



Source : Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles 2019

Opinion sur l'enseignement à l'école des principes d'une alimentation saine aux enfants : La majorité des ménages (84 %) approuvent le principe de l'enseignement d'une alimentation saine aux enfants à l'école quand seulement 1,3 % des ménages affichent une position contraire face à 14 % des ménages qui restent indécis.

Figure 23 : Opinion sur l'enseignement à l'école des principes d'une alimentation saine aux enfants



Source : Enquête de base sur la table des valeurs nutritionnelles 2019

En définitive, les autres aspects de la consommation alimentaire en Côte d'Ivoire abordés dans l'étude marquent une divergence de vue entre les ménages enquêtés. Cependant, concernant l'interdiction des publicités des Fast-Food destinées aux enfants et l'enseignement à l'école des principes d'une alimentation saine aux enfants, les ménages sont quasiment à reconnaître que ces deux aspects sont porteurs de valeurs éducatives pour les enfants.

3.3. Le suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire

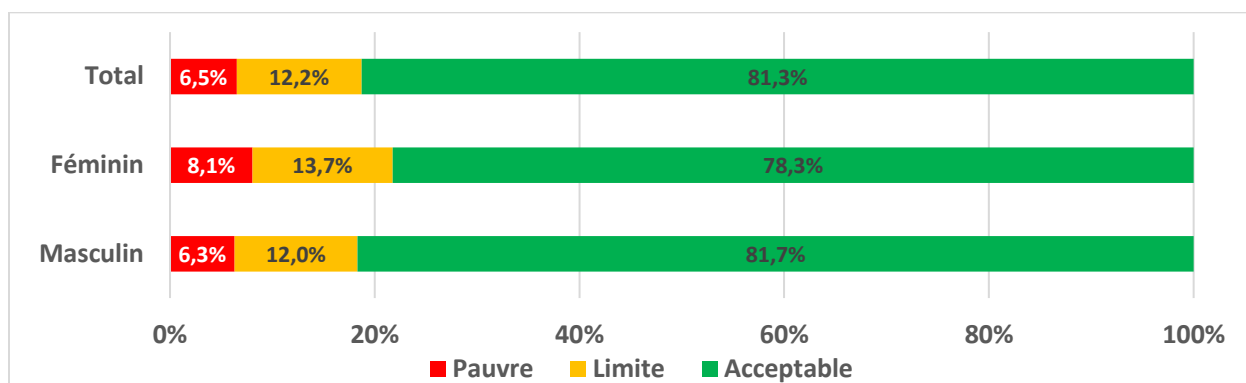
3.3.1. Analyse de la sécurité alimentaire des ménages

❖ Consommation et diversité alimentaire des ménages

Le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur qui reflète à la fois la diversité alimentaire, la fréquence et l'apport nutritionnel relatif de chaque groupe d'aliments consommés par un ménage. Elle permet de mesurer la situation alimentaire courante des ménages.

L'analyse de la consommation alimentaire des ménages, montre que 19% des ménages n'ont pas une bonne consommation alimentaire dont 7% qui ont une consommation alimentaire pauvre. Cette situation pourrait s'expliquer par l'influence de la saisonnalité sur le score de consommation alimentaire. En effet, la collecte des données s'est réalisée en Juillet -Aout qui représente le pic de la période de soudure où les ménages ruraux sont confrontés à l'épuisement de leurs stocks alimentaires et se tournent vers les marchés pour accéder aux aliments.

Figure 24 : Classes de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage



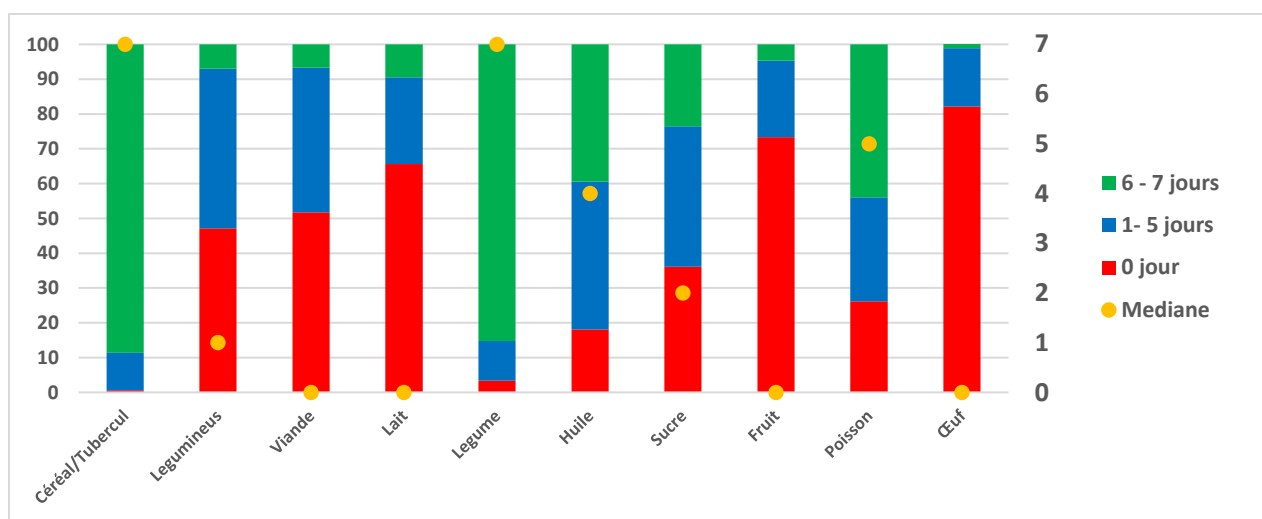
Source (SAVA, août 2018)

Cette proportion est plus importante lorsque le ménage est dirigé par une femme (22%) comparé aux ménages dirigés par un homme (18%). L'analyse comparative au niveau des régions montre que la proportion des ménages qui n'ont pas une bonne consommation alimentaire est plus importante dans les régions du Tonkpi (49%), du Nzi (37%), de La Me (33%), du Boukani (30%) et du Guémon (29 %).

L'analyse de la fréquence de consommation des groupes d'aliments met en exergue la prédominance de certains aliments :

Céréales, tubercules et légumes : presque tous les ménages ont consommé ces denrées durant les sept derniers jours. Le groupe céréales/tubercules a été consommé en moyenne entre 6 et 7 jours dans la semaine par plus de 89% des ménages. Les principales sources d'approvisionnement de ces denrées sont l'achat (58%) et ensuite la propre production (39%). Le fait que la plupart des ménages soient dépendants du marché pour leur approvisionnement en céréales et tubercules pourrait s'expliquer par la période de soudure.

Figure 25 : Fréquence de consommation des groupes d'aliments



Source (SAVA, août 2018)

Le Score Diversité Alimentaire (SDA) permet d'évaluer si le ménage a une alimentation équilibrée ou non. L'analyse des données montre que plus de deux ménages sur trois (70%) n'ont pas une bonne diversité alimentaire. Cette situation pourrait s'expliquer par non seulement l'effet de saisonnalité, mais et surtout par des habitudes alimentaires orientées vers les céréales et tubercules avec une faible utilisation des produits laitiers, les protéines et les fruits.

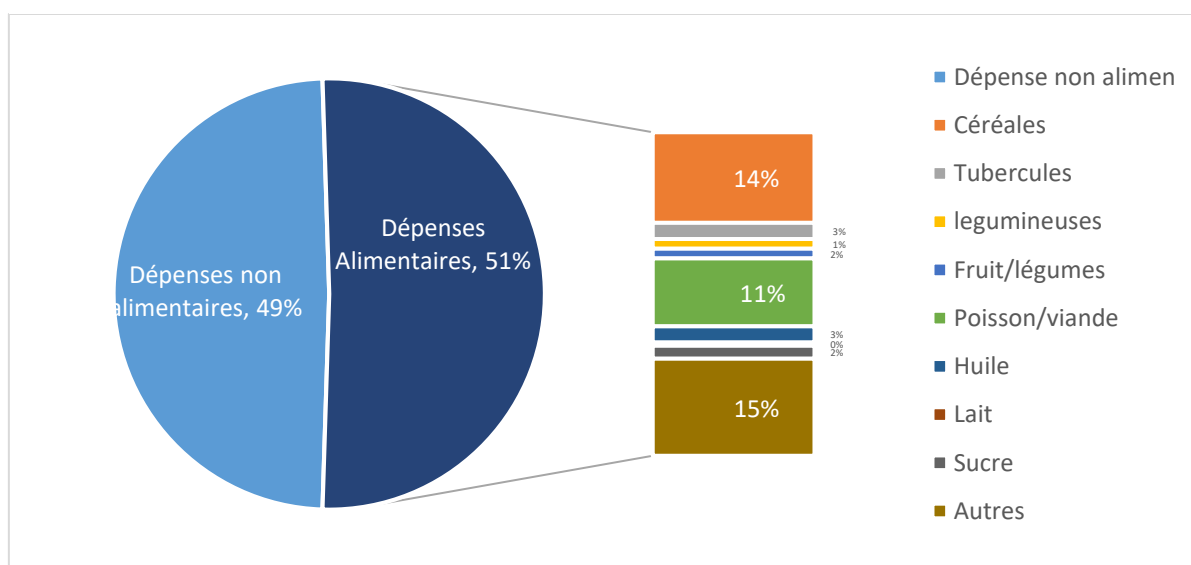
Cette proportion est importante chez les ménages dirigés par des femmes (46%) que chez ceux dirigés par des hommes (41%). Les régions les plus touchées par la faible diversité alimentaire sont le N'Zi et le Guémon (70%), le Tonkpi (63%), le Bélier (58%) et le Gbôklè (57%).

3.3.2. Part des dépenses alimentaires dans l'ensemble des dépenses

La part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales d'un ménage est un indicateur de vulnérabilité économique. Un ménage qui consacre plus de 65% de son revenu à l'achat de nourriture est considéré comme vulnérable à l'insécurité alimentaire.

L'analyse des données montre qu'un peu plus d'un ménage sur quatre (27%) consacre plus de 65% de ses revenus aux dépenses alimentaires. Cette proportion est plus importante dans les ménages dirigés par les femmes (39%) que dans ceux dirigés par les hommes (26%). Aussi, la proportion de ménages consacrant plus de 65% de leur revenu à l'achat de la nourriture est plus importante dans les régions de l'Iffou (58%), du Hambol (48%), du Bélier (44%) et du Tonkpi (42%).

Figure 26 : Répartition des parts de dépenses alimentaires et non alimentaires



Source : (SAVA, août 2018)

3.3.3. Stratégies développées par les ménages

Pour faire face à leurs difficultés alimentaires ou économiques, les ménages développent des stratégies qui peuvent être alimentaires ou de survie.

Ainsi, pour faire face aux difficultés alimentaires, environ un ménage sur deux (49%) ont consommé les aliments moins préférés car moins chers et un ménage sur trois (30%) ont soit réduit le nombre de leurs repas soit réduit la quantité des adultes.

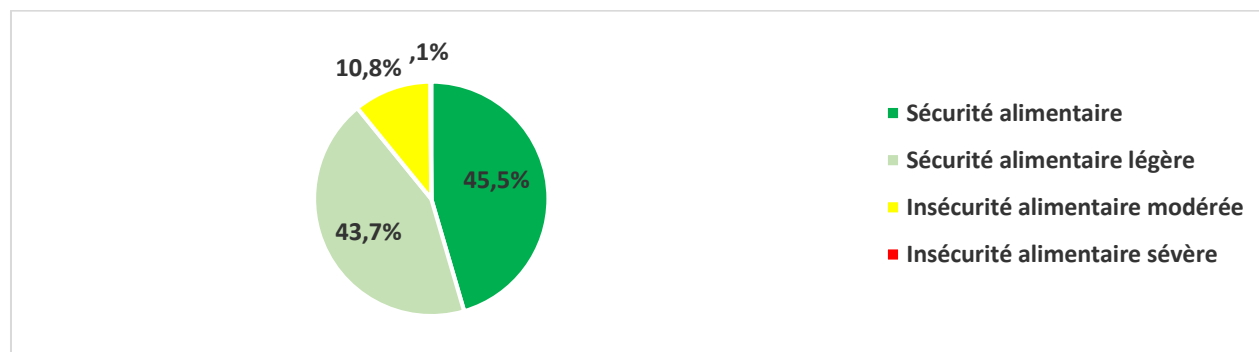
En plus des stratégies alimentaires, certains ménages ont eu recours à des stratégies de survie notamment les stratégies de stress. Les stratégies les plus utilisées sont l'emprunt d'argent et la consommation des stocks de semences.

3.3.4. Prévalence de l'insécurité alimentaire

L'analyse de l'insécurité alimentaire dans le présent rapport est basée sur la méthode CARI (*Consolidated Approach to Reporting Indicators of food security*). Cette analyse est basée sur un indicateur composite qui résulte de l'agrégation de trois indicateurs : **le score de consommation alimentaire** (qui représente la situation courante), **la part des dépenses alimentaires** (qui mesure la vulnérabilité économique) et **l'indicateur de stratégies des moyens de subsistance** (qui mesure la durabilité des moyens de subsistance). Cet indicateur composite représente le statut global de sécurité alimentaire de la population. Ainsi, les ménages sont classifiés en quatre classes de sécurité alimentaires : en sécurité alimentaire, en sécurité alimentaire légère, en insécurité alimentaire modérée et en insécurité alimentaire sévère.

L'analyse des données montre que **10,9% des ménages sont en insécurité alimentaire dont 0,1% de sévère**. Comparé à la dernière enquête de sécurité alimentaire (EASA 2009), il y a une nette amélioration de la situation de la sécurité alimentaire dans le milieu rural en Côte d'Ivoire. Ainsi, la prévalence de l'insécurité alimentaire est passée de 12,6% en 2009 à 10,8% en 2018 et surtout **la forme sévère de l'insécurité alimentaire a disparue dans presque toutes les régions** sauf dans les régions de la Bagoué et du Gontougo qui ont enregistré respectivement 1,9% et 1% de prévalence d'insécurité alimentaire sévère.

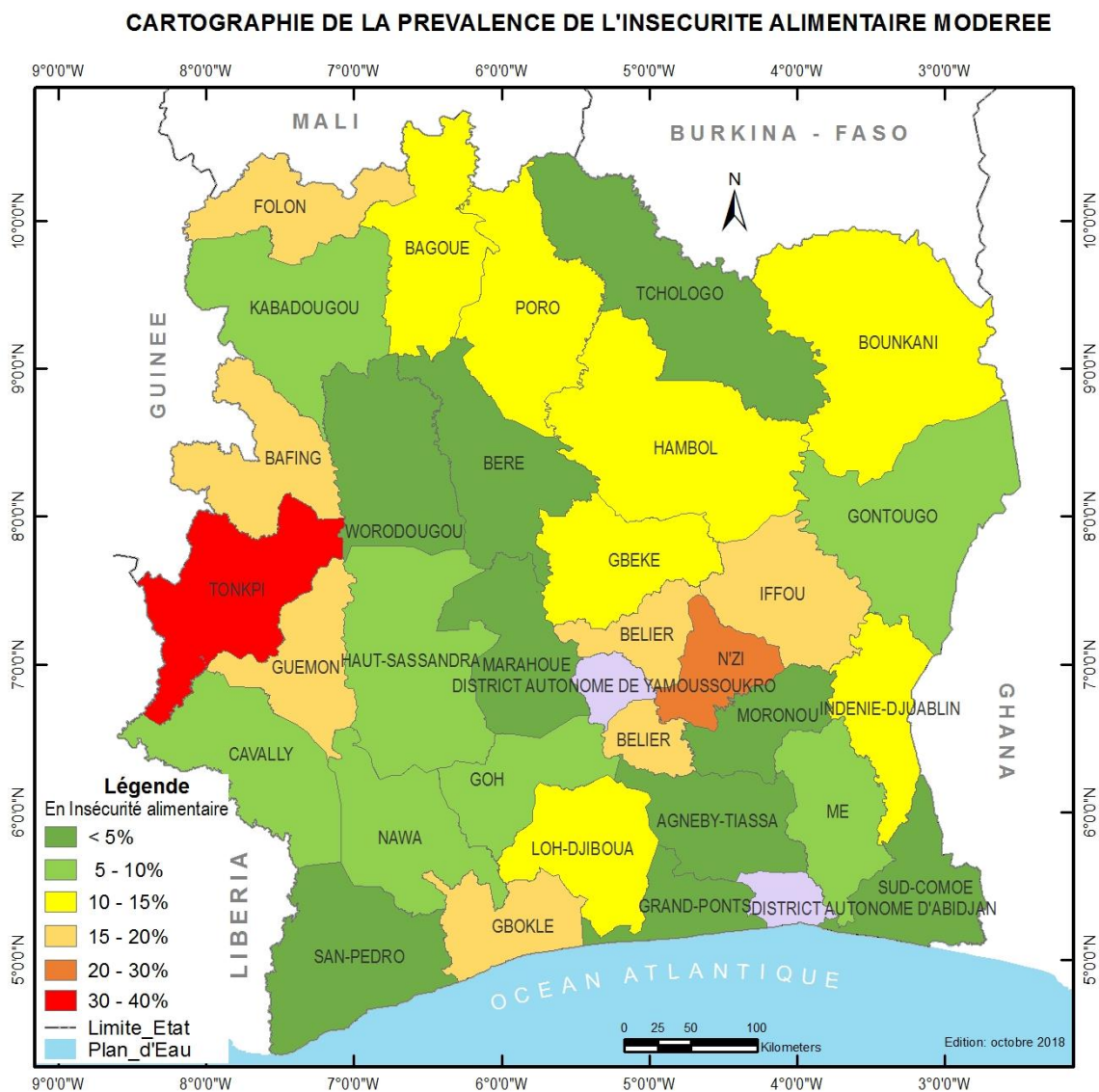
Figure 27 : Prévalence de l'insécurité alimentaire



Source (SAVA, août 2018)

L'analyse au niveau des régions montre que l'insécurité alimentaire modérée reste la forme la plus répandue en milieu rural ivoirien et touche 10,8% des ménages. Ainsi, les trois régions les plus affectées par l'insécurité alimentaire sont les régions du Tonkpi (38%), du N'Zi (28%) et du Iffou (18%). Cependant, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée au-dessus de la moyenne nationale a été enregistrée dans les régions suivantes : Guemon (16%), Gbokle (15,8%), Bafing (15,7%), Bélier (15,6%), Folon (15,4%), Loh Djiboua (14%), Bagoué (13,7%), Bounkani (12,5%) et Hambol (12%).

Figure 28: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée



Source : (SAVA, août 2018)

3.3.5. Profils des ménages enquêtes et insécurité alimentaire

❖ Aspects sociodémographiques des ménages enquêtés

La taille du ménage est constituée d'un ensemble de personne apparentée ou non qui vivent ensemble, qui partagent leur bien et qui reconnaissent l'autorité d'une personne. Plus la taille du ménage est petite, plus le ménage est affecté par l'insécurité alimentaire. Ainsi, la proportion de ménages en insécurité alimentaire est plus importante dans les ménages de petite taille (1 à 3 personnes) comparés à ceux de grande taille (11 personnes et plus). Ces résultats apparaissent cohérents avec la situation en milieu rural où la capacité d'accès à la nourriture est fortement liée à celle de la production agricole. Les ménages de petite taille disposant de moins de force de travail pour les activités agricoles et la diversification de leurs sources de revenu tandis que ceux de grande taille peuvent réaliser une économie d'échelle en disposant d'une main d'œuvre plus abondante et donc une capacité de production et de diversification plus élevée.

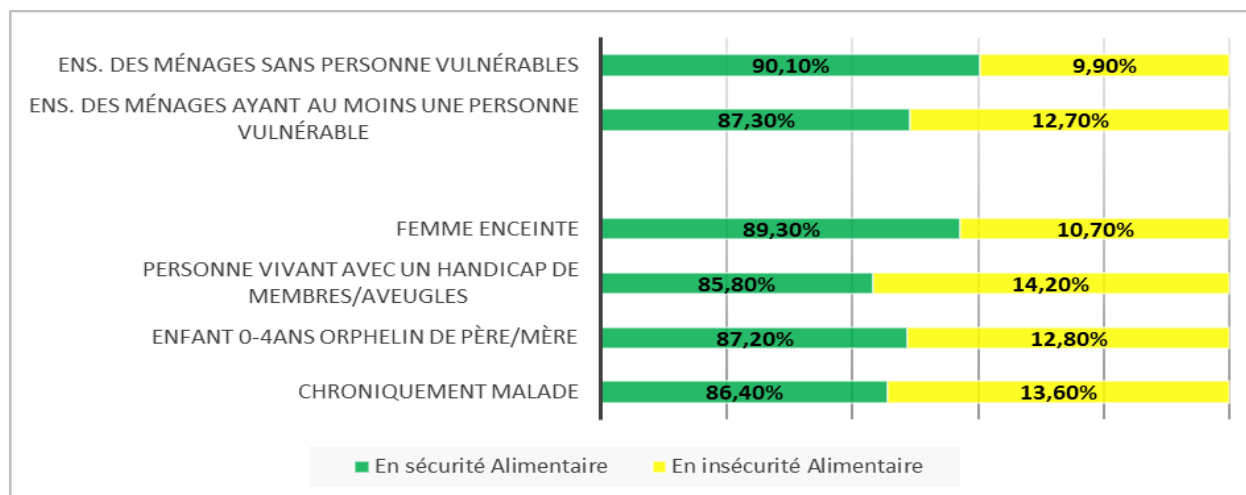
❖ Vulnérabilité des membres du ménage et insécurité alimentaire

La vulnérabilité des membres du ménage prend en compte le nombre de ménages dont certains membres sont atteints d'une maladie chronique ou comportant les enfants orphelins de père ou de mère ou des personnes vivant avec un handicap de membres/aveugles ou encore des femmes enceintes.

Selon le graphique ci-dessous, les ménages abritant au moins une personne vulnérable sont légèrement plus exposés à l'insécurité alimentaire (12,70%) que ceux dont aucune personne n'est vulnérable (9,90%).

Parmi les ménages abritant au moins une personne vulnérable, les ménages où résident des personnes vivant avec un handicap soit de membres soit de vue, les ménages vivant avec des personnes chroniquement malades et les ménages ayant des enfants 0-4 ans orphelin de père ou de mère sont plus exposés à l'insécurité alimentaire avec respectivement 14,20%, 13,60% et 12,80%. Les femmes enceintes sont les moins exposées à l'insécurité alimentaire avec 10,70%.

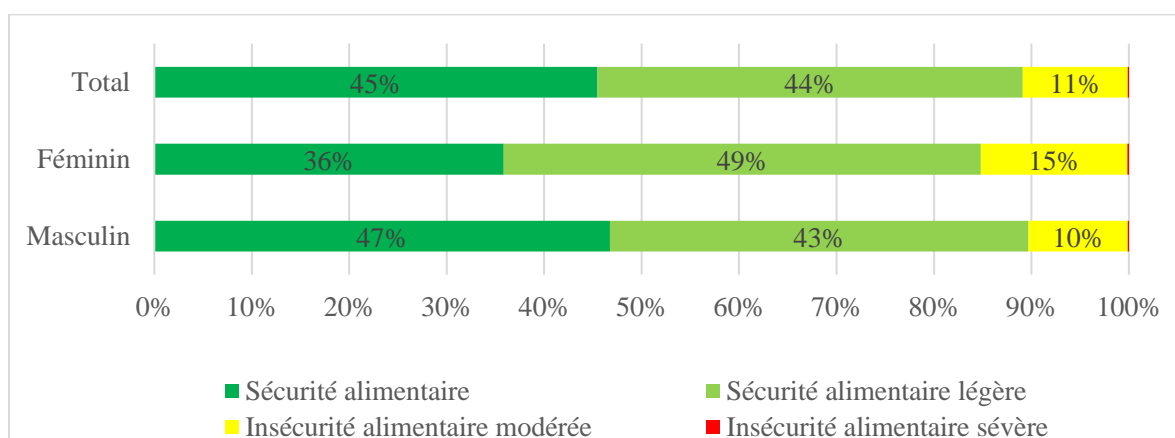
Figure 29: Niveau de sécurité alimentaire par catégories de vulnérabilité des membres du ménage



Source : SAVVA, 2018

Sexe du chef de ménage et insécurité alimentaire : La prévalence de l'insécurité alimentaire est inégalement répartie selon le sexe du chef de ménage. Ainsi, elle est plus élevée chez les ménages dirigés par des femmes (15%) que chez ceux dirigés par des hommes (10,2%). Cette même tendance est confirmée au niveau des régions où parfois la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages dirigés par les femmes est 8 fois plus élevée que ceux dirigés par les hommes (3% contre 24,8% dans la région du Tchologo).

Figure 30: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage



Source : SAVVA, août 2018

Situation matrimoniale du chef de ménage et insécurité alimentaire : L'analyse de l'insécurité alimentaire suivant le statut matrimonial du chef de ménage révèle que les ménages dont le chef est

veuf ou veuve sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire (16%) comparé à ceux dont le chef est marié ou vit maritalement (10,5%). Cela pourrait s'expliquer par le fait que la disparition du conjoint, constitue pour ces femmes un choc qui pourrait affecter leur source de revenu. Ensuite viennent les ménages dirigés par des célibataires (11%) et ceux dirigés par des séparés/divorcés (7,7%).

Education du chef de ménage et l'insécurité alimentaire : Relativement au niveau d'instruction du chef de ménage, la prévalence de l'insécurité alimentaire diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction du moins jusqu'au deuxième cycle. Ainsi, la proportion de ménages en insécurité alimentaire est plus importante parmi les ménages dirigés par un analphabète (12%) que parmi les ménages dirigés par un chef avec un niveau d'instruction supérieur (6%). Le niveau d'instruction favorise nous seulement l'accès aux aliments et aussi la diversification de l'alimentation.

L'analyse des données montre que la proportion de ménages ayant une bonne diversité alimentaire est plus importante chez les ménages dirigés par un chef avec un niveau supérieur (47%) que chez ceux dirigés par un chef analphabète (27%).

3.3.6. Dépenses des ménages et insécurité alimentaire

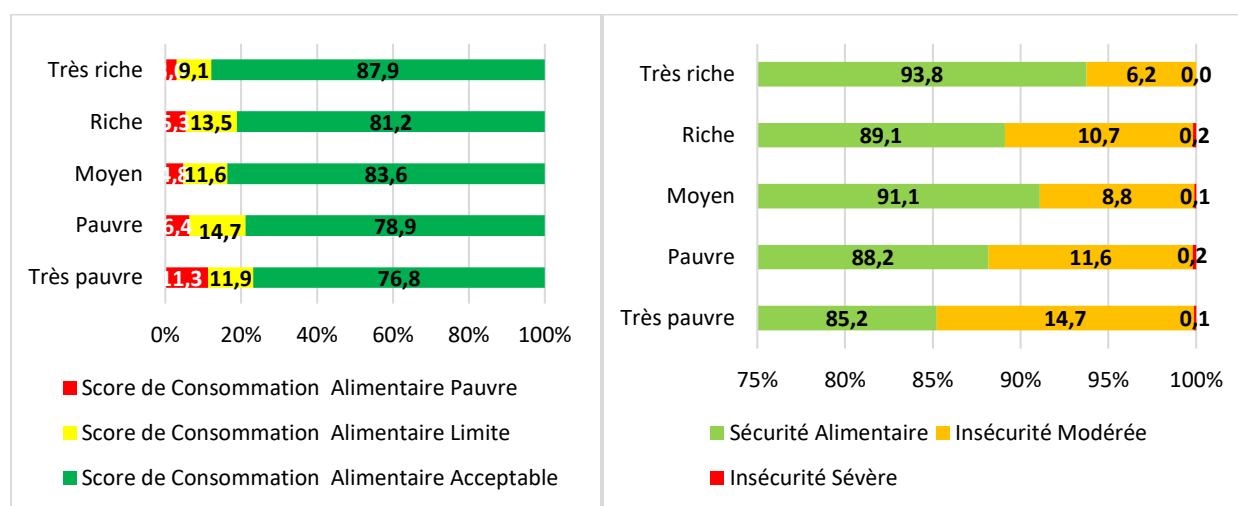
Quintiles des dépenses du ménage et insécurité alimentaire : En analysant les données sous l'angle des quintiles des dépenses à partir des valeurs mensuelles, il y a plus de ménages appartenant aux quintiles faibles (pauvres) qu'aux quintiles élevés (riches). Ce résultat confirme l'incidence élevée de la pauvreté parmi les ménages en milieu rural. Cependant, l'on note des disparités importantes entre les régions du pays.

Les ménages les plus riches ont une situation alimentaire améliorée par rapport aux ménages pauvres. En effet, les ménages les plus riches (de quintiles très élevés) ont un score de consommation alimentaire acceptable de 88,3 contre 69,83 pour les ménages du quintile plus pauvre (le plus faible). La première catégorie de ménages possède plus de bétail, de stocks alimentaires. Par contre, les ménages les plus pauvres consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'achat de nourriture. L'analyse confirme également une forte prévalence de l'insécurité alimentaire parmi les ménages des quintiles faibles et plus faibles : 20,84% des plus faibles contre 5,55% des plus élevés sont affectés par l'insécurité alimentaire.

Indice de richesse et Insécurité Alimentaire : L'enquête révèle que 47% des ménages sont pauvres (en rapport avec la possession de biens domestiques durables) dont 26% de très pauvres. On note également une forte prévalence de la pauvreté dans les régions suivantes : Sud-Comoé (61,9%), Tonkpi (55,4%), Grands Ponts (53%), La Mé (48%). Les ménages pauvres dans ces régions manquent de biens productifs durables (charrue, charrette) indispensables pour améliorer la productivité de l'agriculture et de l'élevage. Aussi, l'incidence de la pauvreté est très marquée dans les zones de moyens d'existence cultures pluviales céréalières et maraîchères, élevage et agropastoral et pêche. On note également, que les ménages pratiquant l'élevage sont plus riches que ceux qui pratiquent l'agriculture.

L'enquête a établi une relation structurelle entre la sécurité alimentaire et la pauvreté du ménage. Ainsi, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire augmente avec le niveau de pauvreté ; 85% des très pauvres sont en sécurité alimentaire contre 94% des très riches. Il en est de même pour le score de consommation, la qualité évolue avec le niveau de vie des ménages.

Figure 31: Richesse et Score de Consommation Alimentaire, Richesse et Insécurité alimentaire



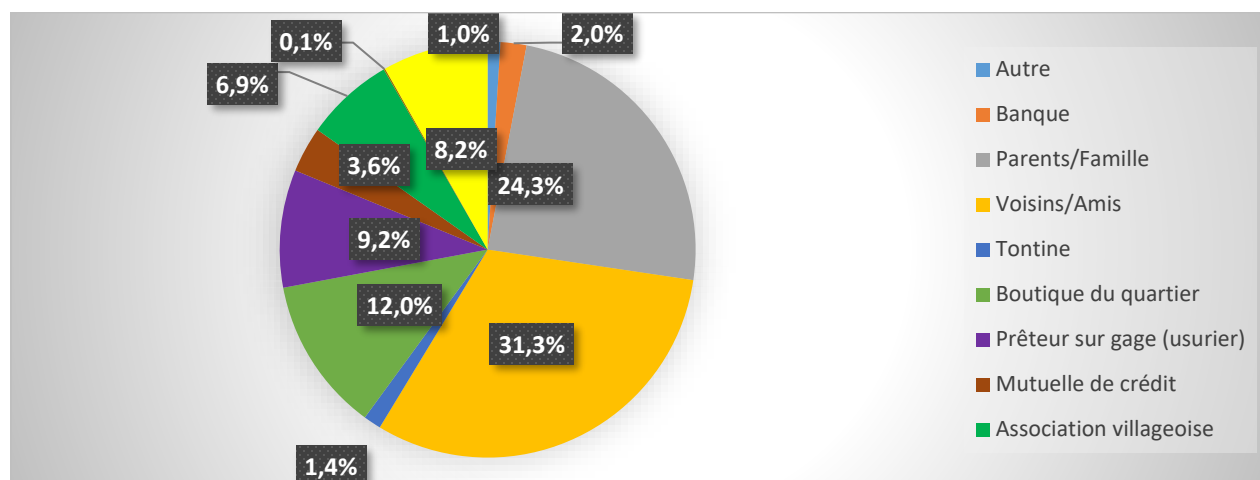
Source : SAVA, août 2018

3.3.7. Endettement des ménages et insécurité alimentaire

Selon les données de l'enquête SAVA 2018, plus de 44% des ménages ont contracté du crédit au cours des six derniers mois. Cette tendance est similaire à l'année précédente, où 44% des ménages ont effectué des emprunts au cours des trois derniers mois. Cette situation est diversifiée au niveau des régions. En effet les plus faibles niveaux d'endettement des ménages sont enregistrés dans les régions suivantes : N'Zi (15,1 %) et Hambol (17,0 %). Dans l'ensemble 47,5% des ménages ont affirmé que les dettes ont évolué comparativement aux années précédentes.

Les premières sources principales d'emprunt sont les "parents/amis". Aussi bien en 2016 qu'en 2017, à plus de 52%, ce sont les parents et amis qui sont sollicités. En 2018, 55,6% des ménages sollicitent leurs voisins, parents et/ou amis, à raison de 31,3% pour les voisins/ amis et de 24,3% pour la famille. Tout comme les années précédentes, ce sont les boutiquiers, les usuriers et commerçants qui sont les potentiels prêteurs en second lieu, avec respectivement 12%, 9,2% et 8,2%. Les associations villageoises viennent en troisième ligne (6,9%), les banques ne sont demandées par les ménages ruraux qu'à 2%.

Figure 32: Source Potentielle d'emprunt (%)



Source : SAVVA, août 2018

L'analyse de l'utilisation des sommes empruntées au cours des six derniers mois précédant l'enquête montre que le comportement des ménages est resté identique à celui de 2017. En 2018, plus d'un tiers des ménages empruntent pour l'achat des denrées alimentaires (35%). En second lieu, les ménages sollicitent un emprunt pour faire face aux frais d'éducation et de santé (28%), et en troisième position pour l'achat d'intrants agricoles (11%). L'argent emprunté a également été utilisé à un degré moindre, pour faire face à certaines dépenses sociales telles que les funérailles, baptêmes, mariages (8%), pour acheter du matériel et équipement de production (6%).

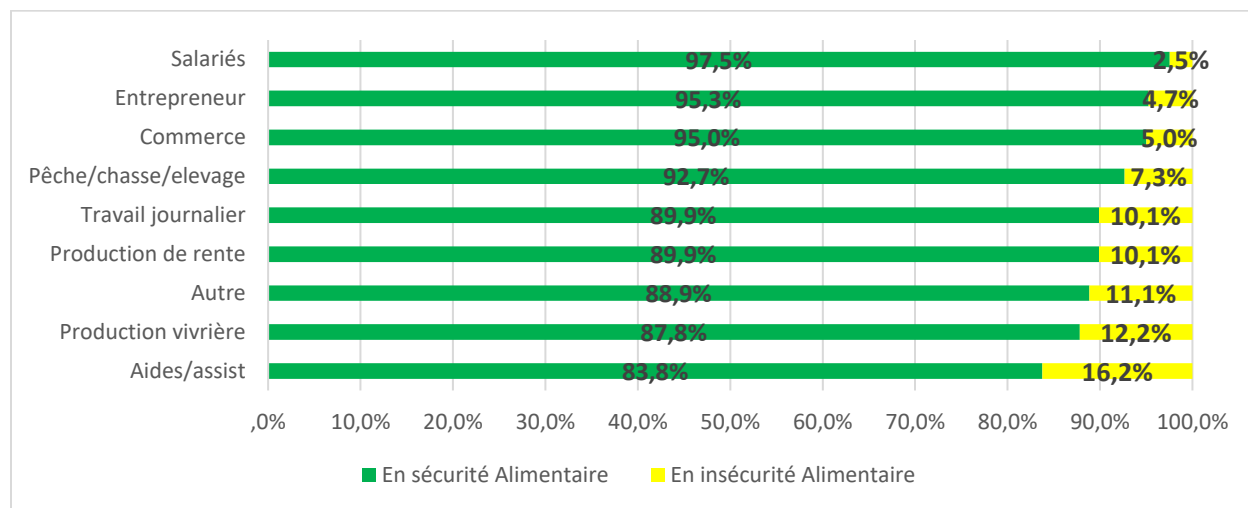
Si l'on examine la distribution du niveau d'insécurité alimentaire selon le niveau d'endettement, on note que le taux d'endettement est nettement plus élevé chez les ménages en insécurité alimentaire (49,5%) contre 43,3% pour les ménages en sécurité alimentaire. En outre le niveau d'endettement tend à être beaucoup plus élevé chez les ménages en insécurité alimentaire modérée (49,3%) que ceux qui ont un profil sévère (49,6%). Parmi ceux qui sont endettés, 45,2% des ménages en insécurité alimentaire modéré dépensent cette somme pour acheter des denrées alimentaires. Ce niveau est nettement plus élevé comparativement aux ménages en sécurité alimentaire (33,9%). En outre les ménages endettés en insécurité alimentaire modérée ont un niveau supérieur à celui des ménages qui ont un profil sévère pour les mêmes raisons.

3.3.8. Moyens de subsistance et insécurité alimentaire

Principales sources de revenu des ménages ruraux : Dans son ensemble, les ménages tirent principalement leurs revenus de la production de culture de rente (61,56%) et des cultures vivrières (20,03%). Toutefois, les sources de revenu varient sensiblement d'une région à une autre.

Sources de revenu et insécurité alimentaire : En considérant, les principales sources de revenu des ménages, il ressort que le niveau de sécurité alimentaire varie d'une source à une autre. Les ménages tirant leurs ressources principales de l'emploi salarié, le commerce, l'entrepreneuriat semblent plus en sécurité alimentaire avec respectivement 97,5%, 95,0%, 95,3% des ménages qui sont en situation de sécurité alimentaire.

Figure 33: Sécurité alimentaire et sources de revenu des ménages



Source : SAVA, août 2018

Chez les ménages vivant de l'agriculture, il ressort que 47,83% des ménages vivant des productions de rente sont en situation de sécurité alimentaire contre 32,72% chez les ménages vivant principalement des cultures vivrières.

3.3.9. Chocs subis au cours des 12 derniers mois et insécurité alimentaire

Proportion de ménages ayant subi des chocs : La proportion de ménages ayant subi au moins un choc au cours des 12 derniers mois varie d'une région à une autre. La région du GOH enregistre la plus forte proportion de ménage ayant subi un choc durant la période de référence. Un peu plus de 7 ménages sur 10, soit 70,28%, vivant dans cette région déclarent avoir subi un choc. Les régions de Boukani, Poro et Bagoué enregistrent les plus fortes proportions de ménages qui ont subi un choc en dehors du GOH ; avec respectivement 66,76%, 60,31% et 59,69%.

Nombre et types de chocs subis : D'une manière générale, les ménages rencontrent un seul choc au cours de l'année. En effet, 63,24% des ménages déclarent ne pas avoir subi de choc tandis que 29,21% mentionnent 1 choc subis au cours des 12 derniers mois et une faible proportion font cas de 2 chocs (6,61%).

En général, les chocs auxquels font face les ménages sont relatifs à des cas de maladies ou de décès d'un membre du ménage. En effet, « les cas de maladie d'un ou plusieurs membres », « le décès d'un membre » ou encore le « décès d'un actif du ménage » sont les chocs les plus évoqués avec

respectivement 34,5%, 13,5% et 7,27%. Les autres types de chocs qui sont les plus rencontrés sont liés au climat, notamment le « manque de pluies/pluies irrégulières » (4,46%) et les « inondations/fortes pluies/vents violents » (4,34%).

Chocs et insécurité alimentaire : En général, le fait de rencontrer un choc pour un ménage entraîne une diminution de son revenu (74,92% des cas) et réduit sa capacité à produire ou acheter des biens (78,2% des cas). Dans l'ensemble, plus de la moitié des ménages qui ont subi un choc (57,74%) sont en situation d'insécurité alimentaire légère. Toutefois, une part importante de ces ménages est en situation de sécurité alimentaire.

Transferts de revenus des migrants et insécurité alimentaire : Les résultats de l'enquête SAVA 2018 révèlent que 2,46% des ménages ruraux vivaient de transferts en 2017, contre 2,78% en 2018. De façon générale, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée des ménages vivant de transfert est de 17,55% en 2018, la moyenne nationale étant de 10,8%. En 2017 et 2018, 17,47% et 17,55% des ménages vivants de transfert de revenu sont en insécurité alimentaire modérée contre respectivement 10,66% et 10,60% pour ceux qui vivent des sources de revenus autres que les transferts. Globalement, dans toutes les régions, le taux des ménages vivants de transferts et en insécurité alimentaire modérée reste supérieur à celui des ménages en sécurité alimentaire.

3.3.10. Facteurs de risque d'insécurité alimentaire

Il s'agira dans cette section de faire une analyse causale unilatérale entre le risque d'insécurité alimentaire et certaines variables susceptibles d'influencer ce risque. Ainsi, certains constats relevés plus haut pourraient être justifiés ou infirmés. Par ailleurs, cette analyse nous permettra également de dresser un profil prévisionnel des ménages ivoiriens en situation d'insécurité alimentaire. Ensuite, une analyse descriptive de l'insécurité alimentaire chronique et transitoire sera faite. Enfin, nous présenterons les autres facteurs (conjoncturels, structurels) de risque d'insécurité alimentaire.

❖ Régression logistique des facteurs de la sécurité alimentaire

Afin d'évaluer l'effet de certaines variables sur la sécurité alimentaire, une régression logistique est utilisée avec comme variable à expliquer la sécurité alimentaire et comme variables explicatives les variables suivantes :

- ✓ **caractéristiques socio-démographiques :** la taille du ménage, la zone géographique, l'âge du chef de ménage, le sexe du chef de ménage, statut matrimonial, le niveau d'instruction du chef de ménage ;
- ✓ **caractéristiques socio-économiques :** la source de revenu (la principale source ou activité), quintile de revenu, mode d'accès à la terre;
- ✓ **variables d'accès économiques :** logarithme de la dépense par tête ; l'indice de stratégie de survie ; indice de richesse (biens) ; accès au crédit ;

✓ les chocs.

La sécurité alimentaire étant la situation idéale, l'analyse se focalisera sur l'insécurité alimentaire. Seules les variables significatives ont été reportées et feront l'objet d'interprétation. Le tableau suivant présente une synthèse des résultats.

Tableau 2: Synthèse des résultats de la régression logistique des facteurs de la sécurité alimentaire

Le risque d'insécurité alimentaire diminue quand	Le risque d'insécurité alimentaire augmente quand
Le ménage est moyennement riche ou riche en termes de possession de biens	La part des dépenses alimentaires est élevée
	La principale source de revenu est un travail journalier
	Adopte les stratégies de survie
La principale source de revenu du ménage est la production de cultures de rente	Pratique le métayage
	Le ménage subit un choc lié aux maladies des cultures ou du bétail
	Le ménage subit un choc lié l'indisponibilité des aliments sur le marché
	Le ménage appartient au 40% les moins riches en termes de ressource financière

Source : SAVA, août 2018

Plus la part des dépenses alimentaires augmente, plus le risque d'insécurité alimentaire croit. Ce qui traduit qu'un ménage dont les ressources financières sont majoritairement consacrées à l'alimentation a un risque élevé d'être en situation d'insécurité alimentaire.

Les producteurs de cultures de rente ont un risque élevé d'être en insécurité alimentaire contrairement aux producteurs de produits vivriers. Cependant, la vitesse à laquelle ce risque pourrait croître est faible, soit 0.67 fois la probabilité d'être en insécurité alimentaire pour un ménage producteur de vivriers. Par ailleurs, un ménage dont la principale source de revenu est un travail journalier a 2.33 fois plus de risque d'être en insécurité alimentaire qu'un ménage producteur de vivrier. Les produits de rente sont très sensibles aux fluctuations des prix sur le marché mondial.

Du point de vue de la capacité financière et matérielle des ménages, on constate que plus le ménage est riche en biens et a une grande capacité financière, plus le risque d'insécurité alimentaire baisse.

Un ménage ayant été soumis soit à une indisponibilité des aliments sur le marché, soit à des problèmes liés à la maladie de ses cultures ou de son bétail, a respectivement 2,7 et 7,4 fois plus de risque d'indisponibilité sur le marché ou de maladies de ses cultures ou du bétail tend à augmenter le risque d'insécurité alimentaire comparé à un ménage qui n'a subi aucun choc.

Plus un ménage développe des stratégies de survie (peu importe le type) face à un choc donné, plus le risque d'insécurité alimentaire s'accroît. Au fur et à mesure que la stratégie est importante, de même

le risque augmente de 3.53, 4.71 et 6.75 (respectivement pour les stratégies de stress, stratégie de crise et stratégie d'urgence).

Le mode d'accès à la terre est facteur déterminant de l'insécurité alimentaire. Un ménage qui pratique le métayage présente un niveau de risque d'insécurité alimentaire significativement plus élevé qu'un ménage propriétaire de terre. En particulier le risque est 1.73 fois plus élevé si le ménage pratique le métayage que s'il est propriétaire de terre.

En définitive, les principaux facteurs de risque d'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire sont : le mode d'accès à la terre, la part des dépenses alimentaires, l'indice de richesse, l'indice de stratégie de survie, l'activité principale. Toutefois parmi eux le mode d'accès, les chocs et les stratégies ont une très grande influence sur le risque d'insécurité alimentaire. Enfin, les caractéristiques sociodémographiques n'ont pas d'impact significatif sur le risque d'insécurité alimentaire.

3.3.11. Insécurité alimentaire chronique et transitoire

L'insécurité alimentaire est évaluée à une période donnée et très sensible à la variabilité de plusieurs facteurs. Ainsi, il paraît pertinent d'analyser la durabilité de cette sensibilité. Deux formes d'insécurité alimentaire ont été identifiées. Cette section tentera d'analyser l'insécurité alimentaire sous ces deux formes : l'insécurité alimentaire chronique et l'insécurité alimentaire temporaire.

Ne disposant pas de données sur une longue période, l'approche utilisée dans le cadre de la présente étude est dérivée de celle utilisée par la Banque Mondiale.

L'analyse a été faite sur la base d'une régression logistique couplée à une prédiction du risque d'insécurité alimentaire conditionnée par la possession d'actifs physiques, humains et économiques.

La détermination de l'insécurité alimentaire chronique et transitoire est basée sur cette première analyse en rajoutant une composante prévisionnelle qui permet de comparer le niveau d'insécurité alimentaire observé du ménage et celui qui peut être prédit en fonction de son capital physique, humain et économique.

Selon cette approche, on dira qu'un ménage est en insécurité alimentaire chronique si ce dernier est selon les résultats de l'enquête déjà en insécurité alimentaire et que la prédiction (prévision) du risque le classe encore en insécurité alimentaire. A contrario, un ménage sera dit en insécurité alimentaire transitoire si ce dernier a été déclaré en sécurité alimentaire selon la prévision sachant qu'il est en insécurité alimentaire d'après les résultats de l'enquête.

Le tableau suivant donne une simplification de cette approche

Tableau 3: Récapitulatif de l'approche simplifiée de détermination de l'insécurité alimentaire chronique et transitoire

		En insécurité alimentaire	En sécurité alimentaire
Prédiction	En insécurité alimentaire	Chronique	Vulnérable
	En sécurité alimentaire	Transitoire	Sécurité alimentaire

Source : SAVVA, août 2018

Sur les 10,9% des ménages en insécurité alimentaire, 5,57% cachent en réalité une insécurité alimentaire chronique et 5,42% une insécurité alimentaire transitoire. Les ménages en insécurité alimentaire chronique représentent 50,69% de l'ensemble des ménages en insécurité alimentaire contre 49.31% pour les ménages en insécurité alimentaire chronique.

Parmi les ménages en sécurité alimentaire, seul 9,37% sont vulnérables. Ce qui veut dire que leur niveau de consommation alimentaire observé résulte soit d'une conjoncture momentanément favorable soit de l'utilisation d'un certain nombre de stratégies d'adaptation. Ces ménages restent néanmoins sensibles aux perturbations écologiques ou économiques du système alimentaire.

Tableau 4: Probabilité prévisionnelle de la situation alimentaire des ménages ruraux

		En insécurité alimentaire	En sécurité alimentaire
Prédiction	En insécurité alimentaire	0,17	0,04
	En sécurité alimentaire	99,83	99,96

Source (SAVA, 2018)

Comme mentionné plus haut, dans la suite de cette section nous analyserons les caractéristiques des ménages en situation d'insécurité alimentaire chronique. Cette analyse se fera uniquement à partir de la région, le modèle ayant déterminé la non significativité des caractéristiques sociodémographiques sur le risque d'insécurité alimentaire. Ainsi, les politiques de réponse pourront être accentuées dans les régions les plus touchées.

L'analyse suivant les régions montre que les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire chronique sont : Worodougou (100%), Iffou (90%), Tchologo (83,6%), Boukani (86%), Agnéby-Tiassa (86,8%), Poro (79,3%) et Haut-Sassandra (78,2%). Tandis que celles ayant un nombre élevé de ménages en insécurité alimentaire transitoire sont : Moronou (100%), Tonpki (78,6%), Cavally (74,9%) et Grands-ponts (78,8%). Les régions du Worodougou et de Moronou sont les deux principales régions qui détiennent le plus grand pourcentage de ménages respectivement en insécurité alimentaire chronique et transitoire.

Cette section s'attèlera à relever les facteurs externes susceptibles d'affecter la situation d'insécurité alimentaire dans un court terme (moins d'un an).

✓ La volatilité des prix des produits agricoles

Les ménages ruraux sont en majorité producteurs de cultures vivrières ou de rente. Cependant les cultures de rente sont très sensibles aux variations du marché mondial, car les prix étant fixés par ce marché sans tenir compte du coût de production des producteurs. Ainsi, les prix de ces produits de rente évoluent en dent de scie. Ainsi, ces produits étant périssables, une variation à la baisse du prix est un risque pour les producteurs de ces cultures d'être en insécurité alimentaire. Excepté le café, les prix des cultures de rente sont à la baisse. En 2017 le prix du cacao est passé de 1000fcfa à 700fcfa.

Tableau 5: Prix au producteur des cultures de rente

Produits	Prix moyen (F CFA/Kg)								
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cacao fève	620	983	803	670	733	750	1000	1000	700
Caoutchouc sec	437	907	1277	950	867	940	
Coton masse ou Coton graine	185	175	210	265	250	238	237	250	
Noix de Cajou	124	180	275	250	200	225	410	350	
Café vert	403	398	448	526	620	620	650	670	750
Graine de palme en régime	35	49	64	63	46,6	

Source : INS

Le riz est un aliment très important dans la consommation alimentaire, il couvre 56% des besoins alimentaires nationaux et est régulièrement consommé par 85,6% des ménages en insécurité alimentaire (EASA 2009). Cependant, plus du tiers de la quantité consommée est importée et le prix à l'importation va en s'accroissant. Ce qui a pour risque de réduire le pouvoir d'achat du ménage, par ricochet sur sa consommation alimentaire.

Les termes de l'échange produit de rente/riz ont évolué positivement de 2016 à 2017 excepté celui du cacao. Cependant, cette hausse reste très faible.

Par ailleurs, on remarque de manière générale, que le prix des cultures vivrières a connu deux phases évolutives (2009-2010 et 2014-2016) et une phase d'instabilité (2011-2013) due à la crise qu'a connue le pays.

3.3.12. Productions agricoles, animales et halieutiques

❖ Caractéristiques de la campagne agricole

Les résultats de l'enquête révèlent que dans l'ensemble des régions, 85,10% des ménages pratiquent l'agriculture en 2018. Parmi les ménages agricoles du pays, 82,30% cultivent leur propre terre. Pour la pratique de leurs activités agricoles, 64,30% des ménages disposent de surfaces cultivables suffisantes. Par ailleurs, dans cette caractérisation des productions agricoles, l'enquête montre que les cultures vivrières sont pratiquées par 91,50% des ménages agricoles sur l'ensemble du territoire national contre 82,20% pour les cultures de rente. Globalement, les ménages affirment à 74,10% que la pluie a été favorable à l'agriculture au cours des six (6) premiers mois de l'année 2018.

❖ Production des cultures vivrières

Les céréales pratiquées par les populations sont essentiellement le maïs, le riz (bas-fond et pluvial) et autres céréales plus pratiquées dans le Boukani (mil, sorgho, fonio).

En ce qui concerne le maïs et le riz de bas-fond, 39,56% et 38,61% des enquêtés respectifs affirment que les récoltes seraient stables, comparées à la campagne 2017/2018.

Pour le riz pluvial, 42,83% des enquêtés affirment que les récoltes seraient en hausse, comparées à la campagne 2017/2018.

Les cultures de légumes et légumineuses rencontrées dans les activités des populations sont le piment (7,87%), l'aubergine (7,52%), l'arachide (7,49%), et le gombo (7,30%). D'autres spéculations, comme la tomate, le haricot, le concombre, la laitue et le soja sont tout aussi présentes mais peu pratiquées. Pour l'arachide, 39,88% des enquêtés affirment que les récoltes seraient stables, comparées à la campagne 2017/2018. Pour l'aubergine, 55,87% des enquêtés affirment que les récoltes seraient stables, comparées à la campagne 2017/2018. Pour le Piment, 51,61% des enquêtés affirment que les récoltes seraient stables, comparées à la campagne 2017/2018.

❖ Production des cultures de rente

Les spéculations rencontrées dans les activités des populations sont la cacaoculture (33,65%), l'anacarde (22,13%), l'hévéa (12,18%) et le café (10,00%).

❖ Productions animales

Le type d'élevage le plus pratiqué dans la plupart des villages de la Côte d'Ivoire est celui des bovins avec une moyenne de 38,90%. L'encadrement des éleveurs est généralement assuré par l'ANADER, les Vétérinaires privés et les services déconcentrés du MIRAHA. Les actions de sensibilisation à la vaccination, à la conduite des troupeaux, au parcage des animaux sont faibles sur le terrain. Dans l'ensemble des régions, 18,39% des communautés rurales affirment être encadrées par l'administration publique tandis que 81,61% affirment le contraire. Par ailleurs, dans l'ensemble des régions, 49,51% des localités rurales trouvent « acceptable », le niveau d'encadrement, quand 38,83% des localités le jugent "faible" et 11,65% des localités le jugent « bon ».

Les statistiques fournies montrent une tendance évolutive des effectifs des animaux d'élevage en 2018 dans les régions. Plus d'un village sur deux (52,32%) pensent que les effectifs ont augmenté quand un village sur quatre (25,36%) estime que ces effectifs ont diminué. Toutefois, l'on observe que la perception relative à la stabilité est quasi identique à celle de la diminution du nombre de bêtes (22,32%). Cette évolution pourrait s'expliquer par le pourcentage relativement moyen des bêtes vaccinées (41,40%), mais aussi par l'existence de sources d'abreuvement faciles d'accès (77,9%) et non tarissables.

❖ Conflits éleveurs-agriculteurs.

La cohésion sociale étant un sujet d'importance capitale, l'enquête SAVA s'y est intéressée à travers le conflit éleveur-agriculteur. Elle s'est appesantie sur son existence, son évolution par rapport à l'année 2017 et ses modes de règlement.

En moyenne 47,7% des villages confirment l'existence de conflit entre éleveur et agriculteur chez eux. Par rapport à 2017, 41,9% des villages affirment que le nombre de conflits a augmenté tandis que 36,70% pensent le contraire quand 21,3% des villages le trouvent stable.

Dans l'ensemble, 88,6% des villages disposent d'un comité de règlement des conflits. Quant au mode de règlement des conflits, ils ont pour la plupart recours à ce comité (54,80%) ou à l'amiable (40,20%) pour le règlement des conflits.

❖ Productions halieutiques

Il est à noter que la pêche est très peu pratiquée par les ménages ruraux, en moyenne moins de cinq ménages sur cent s'y prêtent soit 4,80%. Le principal produit de la pêche de tous les ménages des régions la pratiquant est le poisson avec une moyenne de 96,19%.

3.3.13. Expériences d'insécurité alimentaire (FIES)

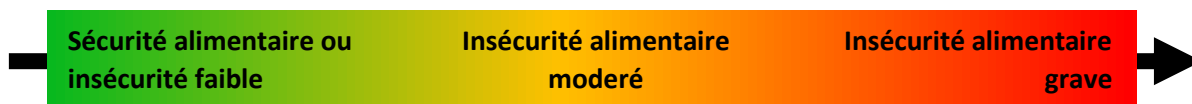
Le FIES est une échelle de sécurité alimentaire basée sur l'expérience, normalisée et valide à l'échelle mondiale, développée par la FAO pour consolider des décennies d'expériences dans l'utilisation d'outils similaires dans plusieurs pays. L'innovation clé de la méthodologie FIES est qu'elle produit des estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire :

- dont la validité et la fiabilité peuvent être formellement évaluées ; et
- qui peuvent être comparés d'un pays à l'autre.

Concepts clés et méthodes

Un concept essentiel pour les échelles d'insécurité alimentaire fondées sur l'expérience est que les items (questions) et les **répondants** (individus ou ménages) sont positionnés sur **la même échelle sous-jacente** de gravité de l'insécurité alimentaire.

Figure 34: Insécurité alimentaire dans un continuum de gravité



Les données, sous la forme de réponses binaires ("oui" / "non"), sont analysées à l'aide du modèle logistique à un paramètre (également appelé modèle **Rasch**). La probabilité qu'un répondant réponde

La probabilité de recevoir une réponse affirmative à la j -ième question du i -ième répondant d'un échantillon est donnée par:

$$Prob(X_{i,j} = \text{Oui}) = \frac{\exp(a_i - b_j)}{1 + \exp(a_i - b_j)}, \quad \forall i, j,$$

où a_i et b_j représentent, respectivement, la position du répondant et de l'item sur une échelle de gravité à une dimension.

« oui » à un élément FIES est modélisée comme la fonction logistique de la distance le long de l'échelle entre la gravité de la condition du répondant et la gravité de l'item. Plus le statut d'insécurité alimentaire du répondant est grave, plus la probabilité de réponse affirmative est élevée.

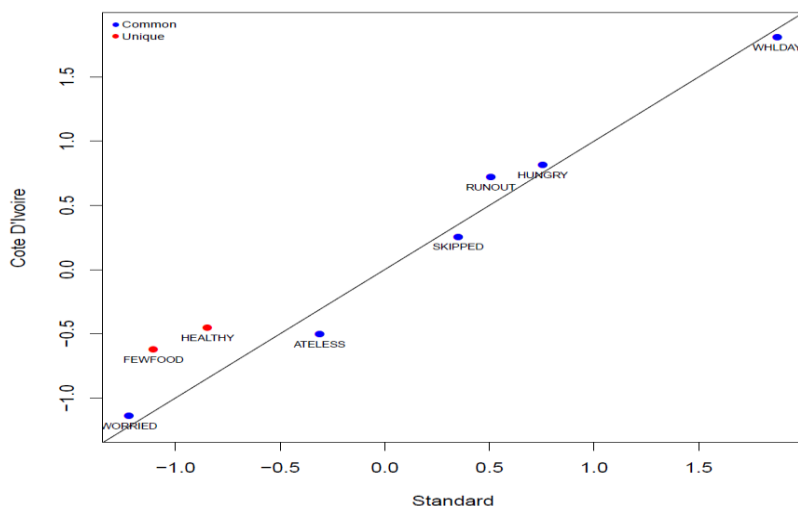
La position relative des items et des répondants sur l'échelle de gravité est exprimée par leurs **paramètres** estimés respectifs.

Notez que l'ordre des éléments FIES en termes de gravité qu'ils reflètent n'est pas donné a priori, mais est plutôt révélé par le classement relatif du paramètre d'élément estimé.

Le **score brut** d'un répondant (un nombre entier compris entre zéro et huit), c'est-à-dire la somme des réponses affirmatives données aux huit questions FIES, est la statistique la plus simple pouvant être calculée à l'aide du FIES.

L'alignement de l'échelle estimée en Côte d'Ivoire avec la norme mondiale FIES était optimal. En utilisant les données de la SAVA 2018, les niveaux de sévérité associés aux 6 éléments se sont avérés bien alignés sur les niveaux correspondants de l'échelle de référence globale. La figure montre les paramètres de sévérité des items estimés en Côte d'Ivoire en fonction de l'échelle FIES globale et ajustée à la même moyenne et à l'écart type des éléments communs.

Figure 35: Echelle FIES estimée en Côte d'Ivoire à l'aide des données SAVA 2018 contre la norme mondiale après l'ajustement



Source : SAVA, août 2018

Après l'ajustement de la norme mondiale à la métrique nationale, les seuils de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et l'insécurité alimentaire grave sont respectivement de -0,64 et 2,67.

Les colonnes P1 et P2 du tableau correspondent à la probabilité d'être au-delà de ces deux valeurs, si la gravité des répondants est distribuée normalement autour du paramètre de gravité estimé, avec l'écart type égal à l'erreur type estimée.

Tableau 6: Proportion pondérée des cas pour chaque score brut en Côte d'Ivoire en 2018

Score brut	Proportion pondérée des cas
0	0.18
1	0.08
2	0.07
3	0.09
4	0.1
5	0.12
6	0.1
7	0.1
8	0.16

Source : SAVVA, août 2018

En multipliant P1 et P2 par la proportion pondérée des individus représentés pour chaque score brut et en additionnant les probabilités pondérées résultantes, on obtient les taux de prévalence annuelle de l'insécurité alimentaire modéré ou grave, et de l'insécurité alimentaire grave pour la population rurale totale. Comme le SAVVA est conçu pour être représentatif au niveau des ménages, les poids d'échantillonnage des individus sont calculés en utilisant les poids d'échantillonnage des ménages pour les tailles des ménages (nombre des individus pour chaque ménage). Les taux de prévalence au niveau de la population totale sont dérivés par les étapes suivantes :

- Les poids d'échantillonnage sont calculés comme :

$$pd_{tot} = pd_{menage} * T_{menage}$$

où pd_{tot} sont les poids de la population rurale totale, pd_{menage} sont les poids des ménages fourni par l'enquête et T_{menage} sont le nombre des individus dans les ménages.

- P₁ et P₂ sont pondérés par la distribution calculée à l'étape précédente, et ensuite additionnés pour obtenir les taux de prévalence de la population rurale vivant en situation d'insécurité alimentaire.

Tableau 7: Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire dans la population rurale totale en Côte d'Ivoire

	Modéré ou grave (IA _{mod+grav})	Grave (IA _{grav})
Population rurale totale	59.3%	17.6%

Source: SAVVA, 2018

Les résultats montrent que **59.3% de la population rurale en Côte d'Ivoire ont été touchés par une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2018**. Cela correspond aux personnes vivant dans des ménages où au moins une personne a très probablement été forcée, à certains moments de l'année, de réduire la qualité de leur régime, en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources, et avaient au moins une probabilité de cinquante pour cent d'avoir également réduit la quantité de nourriture consommée. **Le chiffre inclut les 17.6% estimés être affectés par une grave insécurité alimentaire**, qui représente des personnes vivant dans des ménages où le répondant a presque

sûrement réduit la quantité de nourriture consommée et avait au moins une probabilité de cinquante pour cent d'avoir passé une journée entière sans manger, à cause du manque de moyens pour obtenir de la nourriture.

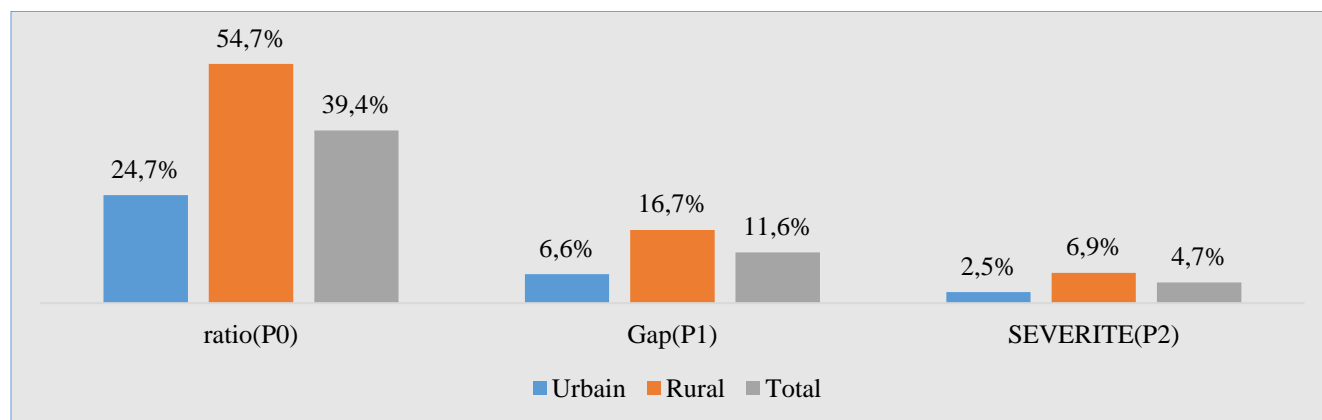
3.4. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages

3.4.1. Niveau et caractéristiques de la pauvreté

En Côte d'Ivoire, l'Enquête harmonisée sur les Conditions vie des Ménages réalisée en 2018 établit le taux de pauvreté monétaire à 39,4%. Le seuil de pauvreté se situe à 345 520 FCFA par an et par tête. Le seuil de pauvreté est le niveau de consommation en deçà duquel tout individu est considéré comme pauvre.

Pauvreté selon le milieu de résidence : Comme l'ont montré les études antérieures menées en Côte d'Ivoire, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. En 2018, la pauvreté dans le milieu rural était de 54,7% contre 24,7% dans le milieu urbain soit un ratio du simple au double. Par ailleurs, la profondeur de la pauvreté (P1) montre qu'en milieu rural les pauvres ont en moyenne un déficit de dépense de 16,7% du seuil de pauvreté contre 6,6% dans le milieu urbain. Ainsi, le coût par habitant pour éliminer la pauvreté dans le milieu rural s'élève à 57 615 FCFA par an.

Figure 36: Ratio, Gap et Sévérité de la pauvreté en 2018



Source, INS, EHCVM2018

La figure ci-dessous présente la répartition spatiale de l'indice de pauvreté. Elle montre que la pauvreté est plus forte dans les régions frontalières du Nord-Ouest au Nord-Est (allant du Tonkpi au Bounkani) et plus faible dans les régions frontalières de l'Est au Sud-Ouest (allant du Gontougo au Cavally). Ces régions subissent encore sans doute l'impact des événements ou crises militaro politiques qui ont secoué le pays en 2000 et 2011. Les régions intérieures (non frontalières) ont un niveau de pauvreté intermédiaire entre ces deux extrêmes. Ainsi, la pauvreté est inégalement répartie entre les régions de

Caractéristiques sociodémographiques des ménages pauvres : L'analyse de la pauvreté croisée avec les caractéristiques du chef de ménage ou du ménage permet de dresser le profil type du ménage pauvre en 2018. Il s'agit d'un ménage de grande taille (plus de 11 membres), de type marié polygame ou divorcé/séparé, dont le chef est un homme qui n'est pas instruit ou a un faible niveau d'instruction (primaire), et dont l'âge se situe entre 46 et 55 ans.

Pauvreté et éducation : Le taux d'alphabétisation se situe en 2018 à 48,5%. Les hommes sont plus alphabétisés que les femmes en règle générale. En effet le taux d'alphabétisation est de 54,3 % et 42,8 % respectivement chez les hommes et chez les femmes. Le constat général est que moins on est instruit, plus on a des chances d'être pauvre quel que soit le milieu.

Pauvreté et santé : Les pauvres qui ont été confrontés à un problème de santé représentent 34,0% de la population. Relativement à l'hospitalisation, la proportion des pauvres concernée est de 23,5%. Ici encore, la part du milieu rural reste plus élevée (33,7%) contre le milieu urbain (21,4%) ; Abidjan enregistrant un pourcentage de 4,2%. A première vue, les principaux problèmes rencontrés concernent : la diarrhée (42,5%), la paludisme (35,7%), le problème d'estomac (36,4%), le problème de la peau (35,3%), les accidents et blessures (33,1%), et les affections liées au rhume et à la toux (31,9%).

S'agissant de l'utilisation de la moustiquaire, les résultats de l'enquête indiquent que parmi la population, ce sont 45,1% des individus pauvres qui ont dormi sous la moustiquaire durant la nuit ayant précédé l'enquête contre 25,4%. Entre milieu urbain et rural, l'on constate que la moustiquaire est plus utilisée en campagne (55,3%) qu'en ville (37,9%).

Par rapport au handicap tout niveau, les individus pauvres handicapés représentent 30,1% de la population totale. Le milieu rural reste la zone qui enregistre le plus de personnes pauvres avec handicaps (43,1%).

Les raisons de la non consultation de la population selon le statut de pauvreté et selon le milieu. La première raison invoquée par la population reste avant tout l'automédication (46,4%), secondairement c'est le manque d'argent (31,7%), et en troisième position, elle estime qu'il n'est pas nécessaire (14,8%). Que la population soit pauvre ou non, en ville ou au village, le classement décrit reste valable : d'abord l'automédication, ensuite le manque d'argent, et enfin les individus déclarent qu'il n'est pas nécessaire de se faire consulter. Le lieu de prédilection de la consultation demeure avant tout le centre de santé rural ou dispensaire rural (34,7%). Mais, il faut également noter que c'est en milieu rural qu'il a été constaté le plus de problème de santé au sein de la population, comparativement au milieu urbain. Secondairement c'est l'hôpital général qui est sollicité (18,6%), et troisièmement c'est le centre de santé urbain (14,5%). A l'évidence, la population rurale consulte principalement dans les centres de santé rural (49,2%), et accessoirement dans les hôpitaux généraux (14,4%) et centre de santé urbain (12,9%).

3.4.2. Pauvreté et conditions de vie

Caractéristiques du logement : Le type de logement le plus fréquent, dans la structure de l'Habitat en Côte d'Ivoire est la cour commune. Il ressort que dans l'ensemble 33,7% des ménages habitent les logements de type cour commune. L'EHCVM 2018 soutient que de manière générale, dans l'ensemble du pays, les ménages sont majoritairement propriétaires des logements qu'ils occupent (51,8%). (30,2%) le sont sans titre ou acte de propriété et (19,4%) le sont avec titre ou acte de propriété. (29,0%) des ménages sont en location et (16,4%) sont logés gratuitement par un parent, ami.

Au plan national, plus de la moitié des maisons (53,5%) ont des murs construits en ciment/Béton/Pierres taillées. Les maisons construites en banco améliorés et en briques cuites suivent avec respectivement (16,7%) et (16,2%). Les maisons dont les murs sont construits en paille ne sont pas en reste avec (11,9%).

En Côte d'Ivoire, (82,2%) des logements ont une toiture en tôle. (8,4%) des logements ont des toitures en pailles, (4,7%) de dalle en ciment. Les préférences des ménages, qu'ils soient pauvres ou non pauvres sont les mêmes selon qu'on se trouve dans différents milieux de résidence.

Principal matériau de revêtement du sol : L'EHCVM 2018 permet d'établir qu'en Côte D'Ivoire, (70,4%) des ménages utilisent le ciment/bâton comme matériau de revêtement du sol. (16,3%) d'entre eux utilisent les carreaux/marbre et (13%) la terre battue.

Accès à l'eau potable : En Côte D'Ivoire, selon L'EHCVM 2018, le taux d'accès à l'eau potable est de 78.5% contre 65% en 2015 selon l'Enquête sur le Niveau de Vie (ENV 2015). L'accès considéré ici prend en compte les robinets (dans le logement, dans la cour/concession, public, du voisin), les puits couverts, les forages et les sources aménagées.

Accès à l'électricité : Selon l'EHCVM2018, (62%) des ménages ont accès à l'électricité dont (50,6%) alimentés directement par l'opérateur national chargé de distribution de l'électricité. (12,6%) des ménages sont connectés chez leur voisin. Et malgré tous les efforts du gouvernement pour permettre à tous les ménages d'être connectés au réseau électrique, (37%) des ménages n'ont pas accès au réseau électrique.

Combustibles de cuisine : En Côte D'Ivoire, (52,6%) des ménages utilisent en premier choix comme combustible le bois ramassé. (27,7%) des ménages préfèrent le gaz comme combustible de premier choix et (13,5%) optent pour le charbon de bois comme premier choix de combustible de cuisine.

Lieu d'aisance des ménages : Au plan national, l'on note que (19,8%) des ménages n'ont aucune toilette. Ils satisfont donc leur besoin dans la nature. (15,3%) des ménages utilisent des fosses rudimentaires/trou et (15,1%) des latrines dallées simplement. (12,2%) des ménages possèdent des WC intérieurs avec chasse d'eau, (10,4%) des latrines ECOSAN (dallées couvertes). Cette répartition traduit un certain équilibre par les ménages de l'utilisation de ces commodités. Au plan national,

(45,8%) des ménages évacuent leurs excréments par les fosses septiques, (36,4%) par les fosses simples.

Evacuation des ordures ménagères : En majorité, les ménages se débarrassent de leurs ordures dans des dépotoirs sauvages, c'est à dire à l'air libre (56,5%) ; seulement pour 37,7% des ménages, les ordures sont enlevées et traitées dans des endroits adéquats, dont 18,9% qui sont déposés dans des dépotoirs publics.

Le statut de pauvreté induit des différences dans le mode d'évacuation des ordures. Globalement, les ménages pauvres se débarrassent des ordures dans des dépotoirs sauvages (72,9%), quand ceux des ménages non pauvres le font dans les dépotoirs publics (21,4%), ou par le ramassage (27,4%).

Actifs du ménage : Dans l'ensemble, il y'a seulement trois actifs que les ménages pauvres possèdent de plus que les ménages non pauvres. Il s'agit des bicyclettes, des fusils de chasse (51,3) et les pirogues (59,2%). On distingue aussi une panoplie d'actifs possédés par les deux catégories de ménages mais avec une forte dominance des ménages non pauvres.

3.4.3. Dépenses de consommation des ménages et inégalités

Structure des dépenses de consommation des ménages ivoiriens : L'analyse de la structure générale des dépenses de consommation des ménages ivoiriens fait ressortir divers résultats intéressants. Dans un premier temps, plus du tiers des dépenses de consommation des ménages ivoiriens sont orientés vers les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées soit plus de 36% des dépenses de consommation. Ainsi, par an un ménage ivoirien dépense en moyenne environ 972 000 FCFA pour cette fonction de dépense avec la moitié des ménages ivoiriens qui dépensent plus de 814 000 FCFA par an pour l'achat des produits alimentaires.

Après les produits alimentaires, les fonctions de dépenses des ménages les plus importantes portent sur les dépenses dans l'hôtellerie et la restauration (14,7%) et les dépenses portant sur le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et les autres combustibles (14,3%). Les ménages ivoiriens dépensent en moyenne plus de 380 000 FCFA par an pour ces deux fonctions soit deux fois moins que la dépense moyenne en produits alimentaires.

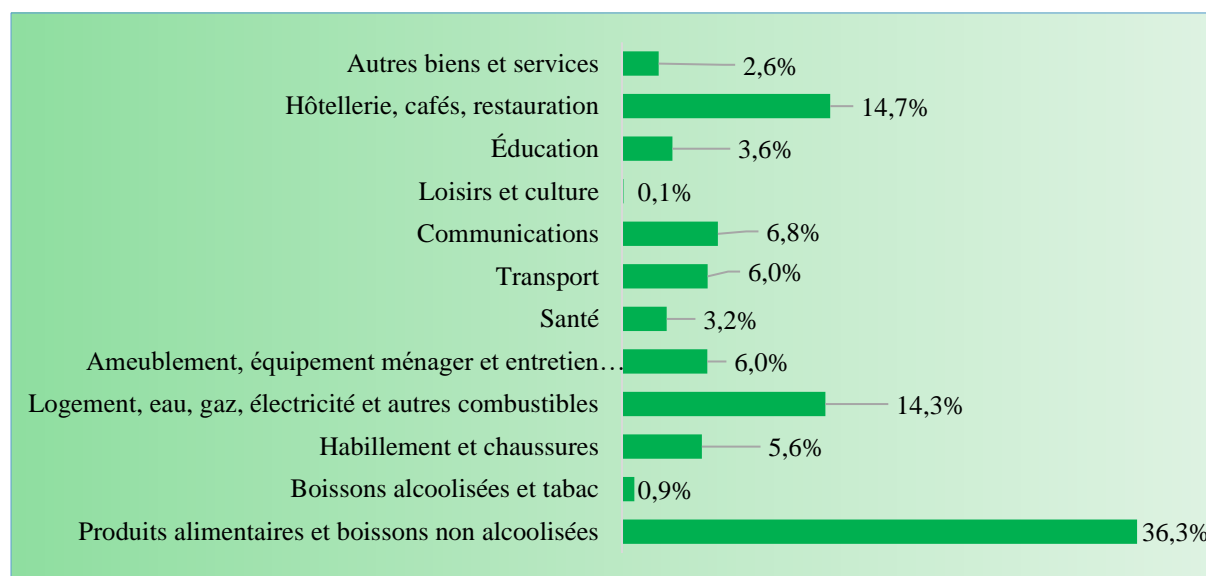
Par ailleurs, un troisième groupe de fonctions de dépenses peut être mis en exergue. Ce groupe est composé des dépenses en communication avec une part de près de 7% dans l'ensemble des dépenses de consommation, les dépenses de transport et les dépenses en équipements du ménage avec chacun une part de 6% dans l'ensemble des dépenses et enfin les dépenses en habillement (5,6%). Les ménages consacrent en moyenne entre 150 000 FCFA et 200 000 FCFA en moyenne comme dépenses annuelles pour ces différents postes.

En outre, il convient d'observer que les ménages en Côte d'Ivoire accordent relativement une faible importance en termes de dépenses annuelles aux loisirs et aux boissons alcoolisées avec une part dans les dépenses totales de moins de 1%.

Globalement, il faut noter que les principales dépenses des ménages en Côte d'Ivoire sont orientées vers les besoins primaires c'est-à-dire l'alimentation, le logement, la communication et le transport.

La section suivante permettra d'appréhender si les grandes observées dans cette section sont influencées par les caractéristiques des chefs de ménage en d'autres termes l'on regardera si le profil du chef de ménages augmente ou diminue l'importance relative des différents postes de dépenses.

Figure 38: Structure générale des dépenses de consommation des ménages ivoiriens



Source : INS, EHCVM 2018

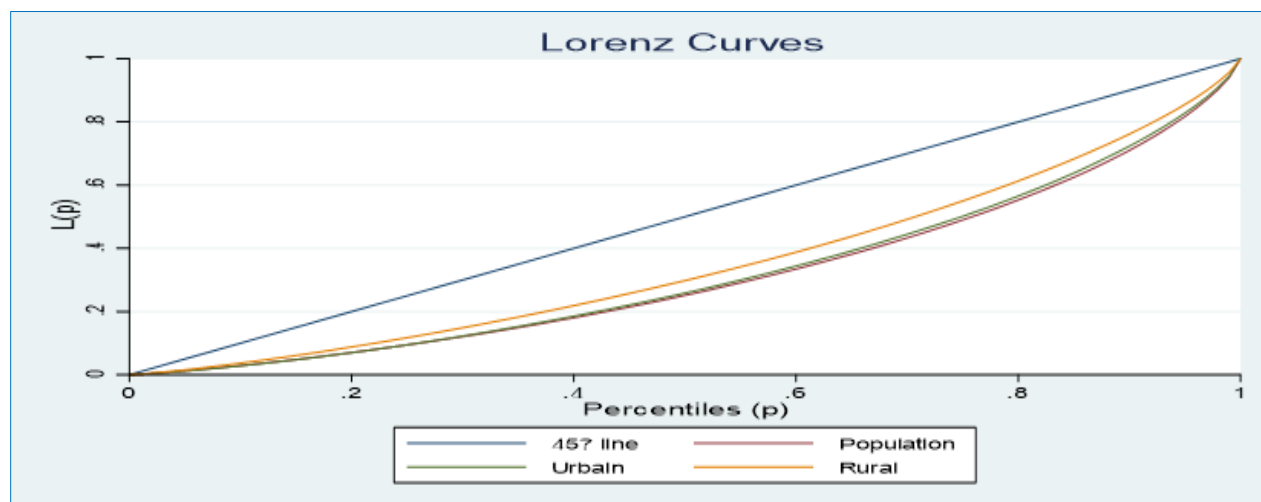
Structure de consommation des ménages et pauvreté monétaire : La structure des dépenses de consommation selon le statut de pauvreté du ménage montre que les ménages pauvres consacrent 45,6% de leurs dépenses à l'alimentation contre 33,2% pour les ménages non pauvres. Ainsi, les ménages pauvres consacrent une part relativement plus importante que la situation d'ensemble soit 36,3%.

Par ailleurs, en termes de montant alloués, il ressort que les ménages pauvres dépensent en moyenne 782 538 FCFA par an en alimentation contre près de 1 100 000 FCFA pour les ménages non pauvres.

Analyse de l'inégalité des dépenses par tête des ménages en Côte d'Ivoire : De manière visuelle, la courbe de Lorenz des dépenses par tête des ménages en Côte d'Ivoire présente une situation d'inégalité plus importante dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, les ménages urbains ayant une consommation relativement plus importante influencent significativement la situation dans l'ensemble du pays. Ces premières intuitions sont confirmées par des mesures numériques comme l'indique le tableau suivant L'indice de Gini correspondant pour l'ensemble du pays se situe à 0,370 avec une valeur de 0,359 en milieu urbain et 0,297 en milieu rural. Les indices d'entropies généralisés confirment également cette tendance. Dans la même veine, le ratio inter percentiles montre que dans

l'ensemble du pays 10% des ménages les plus consommateurs dépensent 5 fois plus que les ménages les moins consommateurs et cette situation est similaire en milieu urbain. En milieu rural, le gouffre est moins prononcé et le ratio se situe à 3.

Figure 39: Courbe de Lorenz des dépenses de consommation par tête des ménages en Côte d'Ivoire selon le milieu de résidence



Source : INS, EHCVM 2018

Dans un premier temps, le milieu de résidence accentue les inégalités entre les ménages en ce sens que la contribution relative des inégalités au sein du milieu urbain est de près de 70%. Cela signifie que l'écart entre les ménages urbains s'accroît et influence les inégalités de l'ensemble des ménages.

Ensuite, le sexe du chef de ménage contribue significativement à la constitution des inégalités en particulier les ménages dont les chefs sont des hommes.

Par ailleurs, en ce qui concerne le niveau d'instruction les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction contribue le plus à la persistance des inégalités entre les ménages selon le niveau d'études de leurs chefs.

Au niveau de la branche d'activités, il ressort que les chefs de ménage exerçant dans l'agriculture ou le commerce à leur propre compte contribue significativement à la formation des inégalités entre les ménages.

Il convient de retenir que le niveau des inégalités entre les ménages ivoiriens est moyen. Les ménages ruraux sont plus pauvres du point de vue monétaire mais ne sont pas confrontés à de fortes disparités entre eux ce qui est le contraire des ménages urbains. Aussi, les activités exercées généralement à son propre compte telles que l'agriculture ou le commerce font partie des causes des inégalités entre les ménages. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les chefs de ménage exerçant dans ses domaines profitent de revenus de subsistances moins conséquent que les emplois salariés.

3.4.4. Emploi et pauvreté

Description de la population en âge de travailler : La population en âge de travailler (c'est-à-dire les individus âgés de 16 ans et plus) s'établit à près de 14 Millions de personnes en 2018, et représente 54,8% des personnes vivant en Côte d'Ivoire. Cette population est relativement jeune, à l'instar des pays en voie de développement. De fait, 55,4% ont un âge compris entre 16 et 34 ans.

Selon le genre, on note que la proportion des femmes (51,7%) est plus élevée que les hommes (48,3%). La population en âge de travailler est faiblement instruite. En effet, 51,7% est sans instruction, 17,4% ont le niveau d'étude du primaire, et 3,8% seulement ont le niveau d'études du supérieur. Cette population réside majoritairement dans les centres urbains du pays (54%), et 46% pour le milieu rural. Sur une population de près de 14 Millions de personnes en âge de travailler, 59,8% sont en emploi contre 40,2% qui sont hors emploi.

Suivant le sexe, manifestement, les hommes sont en plus grande proportion en emploi (74,3%) contrairement aux femmes (46,2%). Relativement à l'âge, deux groupes sont majoritairement hors emploi : les personnes plus jeunes, entre 16 et 24 ans (68%), parce encore sur les "bancs de l'école", et les plus âgées (plus de 64 ans, 60,2%), sûrement pour des départs à la retraite.

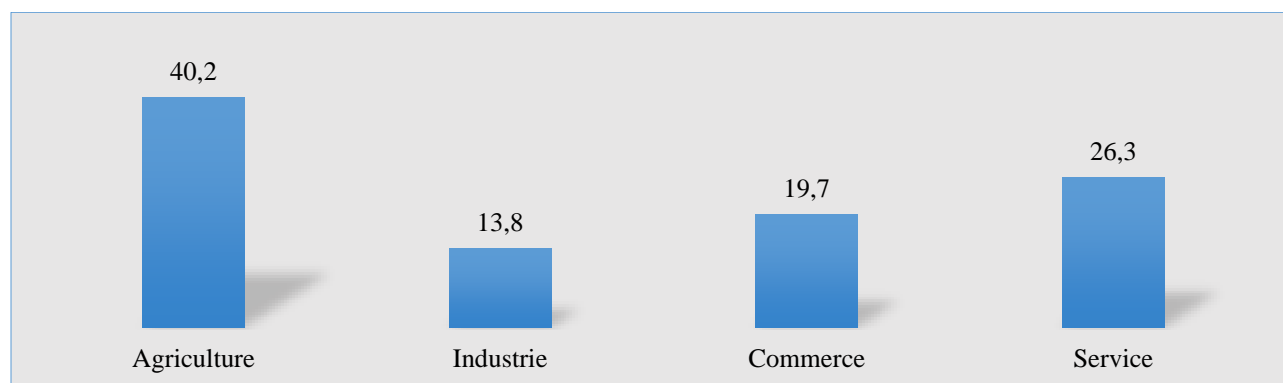
Suivant le niveau d'instruction, les personnes en emploi sont par ordre d'importance ceux du niveau d'études du primaire (68,7%), ceux du supérieur (66,7%), sans instruction (61,1%), et ceux du secondaire (50,5%).

La dimension spatiale suggère que le milieu rural enregistre un peu plus de personnes en emploi (61%), contrairement au milieu urbain (58,7%).

Répartition de l'emploi selon le type : Même si les emplois informels sont majoritaires, la part de l'emploi informel reste encore plus prononcée suivant le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et même le milieu de résidence. En effet, l'emploi informel est un peu plus élevé pour les femmes (95,4%) que pour les hommes (91,2%). En fonction de l'âge, ce sont les plus jeunes (entre 16 et 24 ans), et les plus âgés (plus de 65 ans) qui ont un taux d'emploi informel plus élevé (respectivement 98,8% et 98%). Quant au niveau d'instruction, globalement la proportion d'emploi informel est plus élevés pour les personnes faiblement ou moins instruites. Ainsi, le taux d'emploi informel des personnes sans instruction est 98,3%, 98,6% pour celles du primaire et tombe à 83,4% pour ceux du secondaire. Les individus du supérieur enregistrent un taux de 49,3%, soit la moitié de celui des personnes du primaire. Le milieu de résidence également apporte des différences dans le taux d'emploi informel. De fait, le taux d'emplois informel est particulièrement plus prononcé en milieu rural (97,4%) que dans les villes (88,8%).

Emploi par secteur d'activités : Globalement c'est le secteur de l'agriculture qui abrite l'essentiel des emplois (40,2%), il est suivi par les services (26,3%), le commerce (19,7%). Les emplois dans l'industrie ne représentent que 13,8% de l'ensemble des emplois.

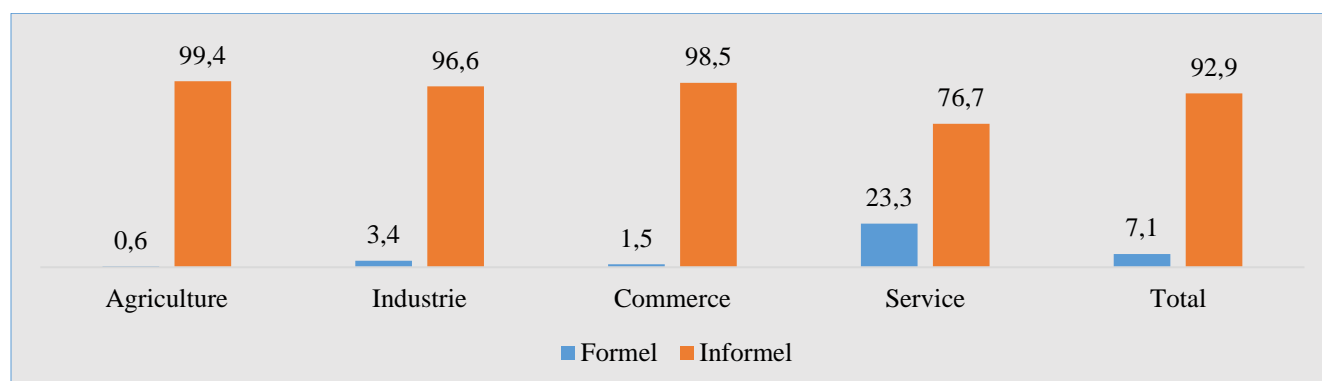
Figure 40: Répartition (%) des emplois selon le secteur d'activité



Source : INS, EHCVM 2018

L'emploi est dominé par les emplois informels (92,9%). Quel que soit le secteur d'activité, l'emploi informel reste majoritaire (à plus de 76%). Dans le secteur de l'agriculture, la quasi-totalité des emplois sont informels. C'est dans le secteur des services que l'on enregistre une part plus importante des emplois formels.

Figure 41: Répartition (en %) des emplois par type selon le secteur d'activité



Source : INS, EHCVM 2018

Emploi salarié et emploi non salarié : Pour les personnes qui ont été dans un emploi principal au cours des 12 derniers mois en Côte d'Ivoire, la proportion des salariés est de 28,9%. La faiblesse de ce taux s'explique en grande partie par le nombre important des activités indépendantes dans le pays. Ce taux est variable en fonction de l'âge, du sexe, du niveau d'instruction, du milieu de résidence et de la région.

Il est évidemment plus élevé chez les hommes (36,4%) que chez les femmes (17,5%), chez les plus instruits (70,3% pour le supérieur) que chez les moins instruits (18,7% aucun niveau), en ville, particulièrement à Abidjan (50,7%) plus qu'au village (15%).

Le revenu moyen annuel des individus en emploi est de 1350925 FCFA, soit 113000 FCFA par mois. L'on note une disparité des revenus selon le secteur d'activité, mais aussi selon la catégorie des

individus. C'est dans le secteur des services que l'on enregistre le revenu annuel le plus élevé (1653290 FCFA), alors que dans l'agriculture il est plus faible (615159 FCFA).

Population en âge de travailler (en emploi et sans emploi) et pauvreté : La pauvreté semble être corrélée avec l'absence d'emploi pour les personnes. De fait, 36,8% des individus sont sans emploi sont pauvres, quand ce chiffre est de 30,2% pour ceux en emploi, le taux de pauvreté moyen des personnes de 16 ans et plus étant de 32,9%. La pauvreté touche plus les femmes (35,1%) que les hommes (30,5%). Et elle tend à prendre des proportions de plus en plus grandes pour les personnes sans emploi, et plus encore pour les femmes, 38,2% contre 33,7% pour les hommes. Sans surprise, on constate que la pauvreté est particulièrement marquée en milieu rural, 47,9% nettement au-dessus de la moyenne nationale (39%) ; en ville elle est de 20,1%.

La pauvreté en milieu rural est encore plus perceptible lorsqu'on constate que, même pour les personnes en emploi, le taux de pauvreté reste suffisamment élevé, en comparaison à la moyenne (44,1%).

3.4.5. Déterminant de la pauvreté

❖ Approche méthodologique

On ne peut analyser la pauvreté sans ouvrir une lucarne sur ses déterminants. Un modèle explicatif est donc d'une importance capitale, afin de les vérifier.

Pour analyser les déterminants de la pauvreté, l'approche plus directe consistant à régresser directement sur l'indicateur de pauvreté les caractéristiques des ménages, est choisi. En effet, la méthode utilisée pour le calcul de l'indicateur de la pauvreté ne dissocie pas l'individu de son ménage. L'individu sera dit pauvre lorsque les dépenses de consommation de son ménage seront inférieures au seuil de pauvreté. Régresser l'indicateur de pauvreté sur les caractéristiques individuelles entraînerait donc le risque de faire une régression fallacieuse. Ainsi, un modèle logit binaire a été performé sur la population constituée des différents ménages. La variable dépendante sera notée y et prendra 1 si le ménage est pauvre et 0 sinon.

❖ Interprétation

Dans le cadre de ce rapport, trois modèles logit ont été estimés. Ces différents modèles prennent comme variable à expliquer, la variable y spécifiée ci-dessus, mais différentes variables explicatives. Ces trois modèles ont ensuite été comparés pour choisir le meilleur qui fera l'objet de l'interprétation.

Un certain nombre de variables ont été identifiés à l'aune des statistiques descriptives effectuées plus haut et de la littérature. La première étape a été d'identifier lesquels de ces variables ont un effet significatif sur la variable dépendante. Une bonne approche pour s'en assurer est d'utiliser une méthode par étapes (stepward) pour estimer la régression logistique prenant l'ensemble des variables.

Le premier modèle qui a été estimé, ne prend donc en compte que les variables choisies à l'aide de cette méthode.

Au-delà des variables choisies par la méthode stepward, certaines variables peuvent sembler être intéressantes à introduire par rapport aux intuitions qu'on fournit la statistique descriptive ou par rapport à la littérature quand bien même leur effet peut être non significatif sur la variable dépendante.

A cet effet, le second modèle estimé comprend les variables sociodémographiques du chef de ménages. Il s'agit du sexe, de l'âge, de la situation de handicap, du niveau d'alphabétisation, du niveau d'instruction du chef de ménage et de la taille du ménage.

Le dernier modèle comprend à la fois ces variables, mais prend également en compte des variables pouvant avoir un lien direct avec la situation économique du chef de ménage. Ces variables qualifiées de socio-économiques sont le statut dans l'emploi au cours des sept (7) derniers jours, la catégorie socio-professionnelle, la branche d'activité, le secteur institutionnel du chef de ménage et le milieu de résidence.

Les critères de AIC, BIC, de Speudo-R2 et de maximum likelihood ont été utilisé pour choisir le meilleur modèle. Au regard des critères, le troisième modèle, c'est-à-dire le modèle comprenant à la fois les variables sociodémographiques de base et les variables économiques caractérisant le ménage. Ce modèle sera donc celui qui fera l'objet d'interprétation.

Les résultats de ce modèle indiquent que le statut de pauvreté d'un ménage est lié entre autres au sexe, à l'âge, à la catégorie socioprofessionnelle, au secteur institutionnel, à la taille, la situation matrimoniale, au niveau d'alphabétisation du chef de ménage et au milieu de résidence du ménage.

❖ Variables sociodémographiques

En effet, la probabilité d'être en situation de pauvreté du ménage croit avec sa taille. Les ménages de plus grandes tailles sont ceux qui ont la plus grande probabilité d'être pauvres (les ménages composés de plus de 10 personnes ont 28,72 fois plus de chance que ceux qui ont un ménage constitué de moins de 4 personnes). En outre, les ménages dirigés par les femmes ont plus de probabilité d'être en état de pauvreté (1,78 fois).

Les ménages dont l'âge du chef excède 26 ans ont moins de chance de se retrouver dans un épisode de pauvreté. Aussi moins le chef de ménage est jeune plus le ménage a de chance d'échapper à une situation de pauvreté. Les chances pour le ménage d'être pauvre sont toutefois identique pour les ménages dont le chef appartient à la classe d'âge 36 à 45 ans ou 46 à 55 ans.

Le niveau d'instruction du chef du ménage joue également sur la probité du ménage de se retrouver en état de pauvreté. Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, moins le ménage encourt le risque de pauvreté comparativement aux ménages dont le chef est sans niveau d'instruction. Toutefois le fait que le ménage soit dirigé par un individu du primaire n'influence pas sa probabilité d'être pauvre.

Le statut matrimonial du chef de ménage occupe une place importante dans la définition du statut de pauvreté. Les ménages dont le chef de ménage est polygame ou en union libre ou ceux dirigés par les monogames, les veufs ou les divorcés et les séparés sont plus exposés à la pauvreté relativement aux

ménages dont le chef est célibataire, avec des chances plus grandes pour les divorcés et les séparés (2,467).

Le niveau d'alphabétisation du chef de ménage influe sur la probabilité de se retrouver en situation de pauvreté. Elle est d'autant plus faible que le chef de ménage est alphabétisé.

Par ailleurs, les ménages dont le chef n'est pas en situation de handicap ont 0,604 fois moins de chance d'être pauvre.

❖ Variables socioéconomiques

Suivant le secteur institutionnel, à par les ménages dont le chef travaille dans les Ménages comme employeur de personnel domestique, appartenir à un secteur institutionnel n'a aucun effet sur la probabilité d'être pauvre comparativement à travaillant pour l'état ou la collectivité. Ainsi, les ménages dont le chef est employé dans les Ménages comme employeur de personnel domestique ont plus de chance (2,572 fois) de se retrouver en situation de pauvreté monétaire que les ménages dont le chef travaille pour l'état ou la collectivité.

Suivant le milieu de résidence, plus on se déplace vers le milieu rural, plus la chance de se retrouver en situation de pauvreté augmente. Les ménages vivant dans les villes autres que Abidjan ont 3,893 plus de chance que ceux résidant à Abidjan d'être pauvre. Aussi, les ménages ruraux ont 5,427 fois plus de chance de se retrouver en situation de pauvreté.

Par ailleurs, le fait que le chef de ménage appartienne à une branche d'activité particulière influe sur les chances d'appartenir à un ou l'autre statut de pauvreté. Aussi, Les ménage dont le chef est inséré dans le commerce ont le moins de chance de se retrouver dans un épisode de pauvreté comparativement à ceux du tertiaire (0,451 fois). A contrario, la situation en emploi au cours des 7 dernier jours du chef de ménage n'a d'impact significatif sur la situation de pauvreté du ménage.

❖ Vulnérabilité et sécurité alimentaire

Selon la FAO, une personne est en situation d'insécurité alimentaire lorsque cette dernière n'a pas un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs nécessaires à une croissance et un développement normal et une vie active et saine. Dans le cadre de cette étude l'indicateur retenu est le score de consommation alimentaire (SCA). L'indicateur de mesure de l'insécurité alimentaire, le SCA, repose sur un rappel des 7 derniers jours sur les groupes d'aliments et la fréquence de consommation à partir de données collectées auprès des ménages.

❖ Combien de ménages sont en insécurité alimentaire ?

Selon le Score de Consommation Alimentaire (SCA), en Côte d'Ivoire, 7,6% des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire. Globalement, 2,2% des ménages en insécurité alimentaire sont classés en situation d'insécurité alimentaire sévère du fait d'une alimentation pauvre. La zone urbaine est celle qui abrite le plus de ménages en insécurité alimentaire sévère avec une proportion de 2,8% contre 1,5% en milieu rural.

Les familles dont le chef est célibataire sont plus susceptibles d'être victimes de l'insécurité alimentaire (19,6%). Elles sont suivies par les familles dont le chef est en union libre (15,3%) ou encore en situation de divorce (14,1%). La forme sévère de l'insécurité alimentaire présente la même structure en ce qui concerne la situation matrimoniale du chef de famille avec respectivement : célibataire (10,1%), union libre (6,6%) et divorcée (5,7%). Les résultats soulignent que plus le ménage est de petite taille, plus celui-ci est affecté par l'insécurité alimentaire.

Par conséquent, la proportion de ménages en insécurité alimentaire est plus importante dans les ménages de petite taille (1 à 4 personnes) (12,1%) comparés à ceux de grande taille (plus de 10 personnes) (4,6%). La forme sévère de l'insécurité alimentaire touche plus les ménages de moins de 5 personnes (5,0%) comparativement à ceux de 5 personnes et plus (entre 0,4% et 0,8%).

3.4.6. Perception de la pauvreté

❖ Perception générale de la situation économique en Côte d'Ivoire

A la question de savoir si les ménages pensent que la Côte d'Ivoire est un pays pauvre, environ 1 répondant sur 4 est affirmatif. Les nationaux ivoiriens sont en proportion (29%) les plus nombreux comparativement aux ressortissants africains à penser que leur pays est pauvre. Quant aux ressortissants de la CEDEAO, moins d'un répondant sur cinq considère que la Côte d'Ivoire est un pays pauvre. En effet, 21% des chefs de ménages burkinabais estiment que la Côte d'Ivoire est un pays pauvre, 19% des béninois, 17% des maliens, 10% des togolais et encore moins pour les autres ressortissants de la CEDEAO.

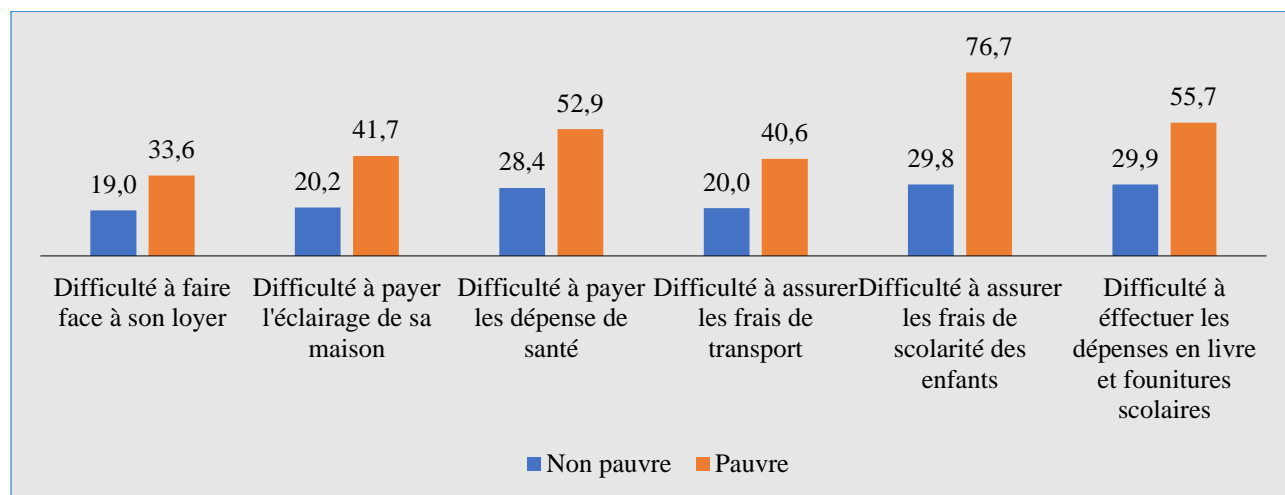
Ce point de vue suppose que la majorité des ménages résidant en Côte d'Ivoire ont le sentiment que la Côte d'Ivoire n'est pas un pays pauvre. En effet, La Côte d'Ivoire a fait d'énormes progrès depuis la sortie de la crise en 2012, ce succès économique avec une croissance soutenue d'environ 8% du PIB par an soit un PIB / Habitant de 948 572 F CFA en 2018 donne un aperçu de la richesse moyenne créée ces dernières années.

Généralement, les ménages estiment que leur niveau de vie est difficile (41%) ou supportable (40%). Les personnes qui sortent d'une union (veuves, divorcées ou séparées) estiment vivre difficilement (60% difficile et 30% passable). Dans le cas particulier des femmes veuves, cette situation pourrait s'expliquer par la perte de leur époux qui assurait l'essentiel des besoins économiques du ménage. À l'opposé, 4,7% des ménages estiment vivre bien. Selon le milieu de résidence, le sentiment d'être pauvre ou pas est plus marqué. En effet, les habitants des zones rurales s'estiment pauvre (57%) ou très pauvre (11%). Tandis que les citadins se sentent plus de la classe moyenne (39%) ou pauvre (52%).

Quel que soit le poste de dépense, les ménages pauvres qui déclarent avoir des difficultés à y faire face sont proportionnellement plus nombreux que ceux des ménages non pauvres. Selon le poste de dépense, 20 à 30% des ménages non pauvres déclarent avoir des difficultés à y faire face contre 28 à 77% des ménages pauvres. L'éducation et la santé, les deux principaux services sociaux de base, sont aussi les deux principales sources de difficultés des ménages. En effet, 77% des ménages pauvres ont

des difficultés à assumer la scolarité de leurs enfants, 56% ont des difficultés pour acheter les fournitures scolaires et 53% ont des difficultés à faire face aux dépenses de santé. C'est environ 30% des ménages non pauvres qui ont des difficultés relativement aux dépenses d'éducation et de santé.

Figure 42: Proportion de ménages ayant des difficultés selon leur perception du statut pauvreté de leur ménage (%)



Source : INS, EHCVM 2018

Entre autres aspects de la perception de la pauvreté, l'EHCVM a été l'occasion de s'intéresser à la perception que les ménages ont des causes liées à ce phénomène. Les chefs de ménages ont été invités à choisir dans une liste de onze affirmations, les trois qu'ils estiment être les principales causes de la pauvreté dans l'ordre. Il apparaît qu'au niveau national, selon les déclarations des chefs de ménage, les trois principales causes de pauvreté les plus fréquemment citées en première sont, par ordre décroissant, le manque d'emploi (43%), la cherté de la vie (19%) et la mauvaise gestion ou la corruption (7%).

3.5. Traçage des dépenses sur les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en Côte d'Ivoire en 2017 et 2018

Les résultats de l'exploitation du fonds documentaire du STP-CNN et les résultats primaires issus de la collecte des données auprès des administrations publiques et des Partenaires techniques et financiers sont présentés ci-dessous.

3.5.1. Exploitation de fond documentaire des structures gouvernementales pour les années 2017 et 2018

L'exploitation du fond documentaire budgétaire portant sur les dépenses affectées aux interventions nutritionnelles dans le cadre de la revue à mi-parcours du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN 2016-2020) a permis d'obtenir le Budget du PNMN, les engagements et les allocations budgétaires par ministère. Ces ressources sont composées des fonds propres de l'Etat, des dons et des emprunts.

Le budget du plan national multisectoriel de nutrition et les engagements de l'Etat sont résumés ci-dessous.

Tableau 8: Rappel Budget du plan national multisectoriel de nutrition

Libellés	2017	2018	Total
Budget du PNMN	76 095 012 150	59 103 926 616	135 198 938 767
Engagement du gouvernement (15% du budget du PNMN)	11 414 251 823	8 865 588 992	20 279 840 815

Source : STP-CNN

Le Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) a été élaboré pour opérationnaliser la politique de nutrition. Le coût global de ce plan est de 267 milliards FCFA dont 15% sont à financer par l'Etat ivoirien et 85% à mobiliser auprès des partenaires au développement. Pour les années 2017 et 2018 ; le budget du PNMN s'élève respectivement à 76 095 012 150 F CFA et 59 103 926 616 F CFA.

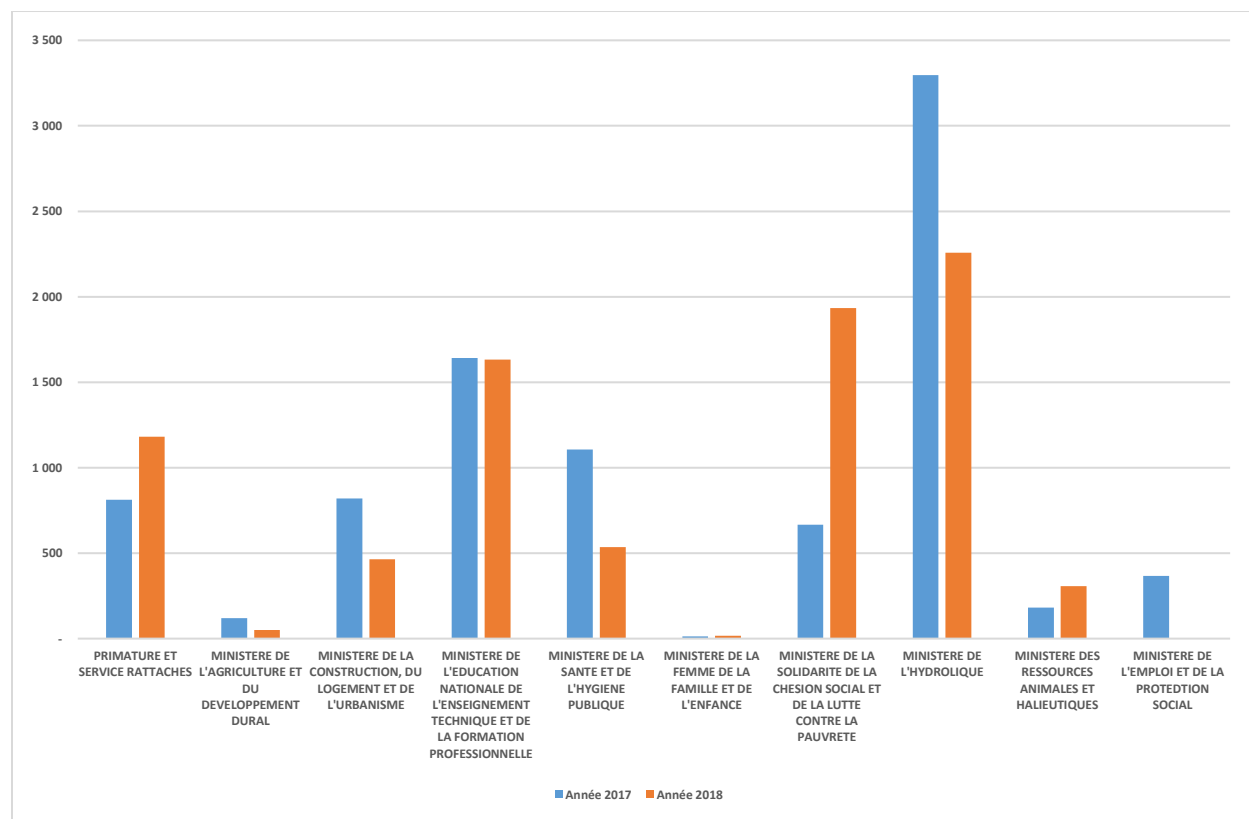
3.5.2. Les ressources mobilisées par le gouvernement

Les allocations sont l'ensemble des ressources inscrites dans le budget de l'Etat. Ce sont les montants autorisés par le législateur ivoirien. Dans le cadre de cette étude, trente-deux (32) projets ou programmes ont été répertoriés pour les années 2017 et 2018 comme des programmes qui contribuent entièrement ou partiellement à la nutrition.

Les programmes sont mis en œuvre par dix (10) structures étatiques que sont : (i) la Primature et les service rattachés ; (ii) le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, (iii) le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme ; (iv) le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ; (v) le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ; (vi) le Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfance ; (vii) le Ministère de

la Solidarité de la Cohésion Social et de la Lutte Contre la Pauvreté ; (viii) le Ministère de l'Hydraulique ; (ix) le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et (x) le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale.

Figure 43 : Répartition de la contribution globale de l'Etat au programme de Nutrition 2017-2018 par ministère (en million de FCFA)



Source : données du STP-CNN

L'analyse des dotations obtenues montre que les ministères en charge de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Education Nationale, d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et de la Protection Sociale ont reçu les proportions les plus élevées en matière de dotation budgétaire. En effet, ces ministères ont respectivement bénéficié des financements étatiques à hauteur de 37%, 21% et 7% sur la période analysée.

Les financements des partenaires techniques et financiers qui ne sont pas inscrits au budget de l'état ne sont pas comptabilisé dans cet exercice.

Tableau 9: Les ressources mobilisées

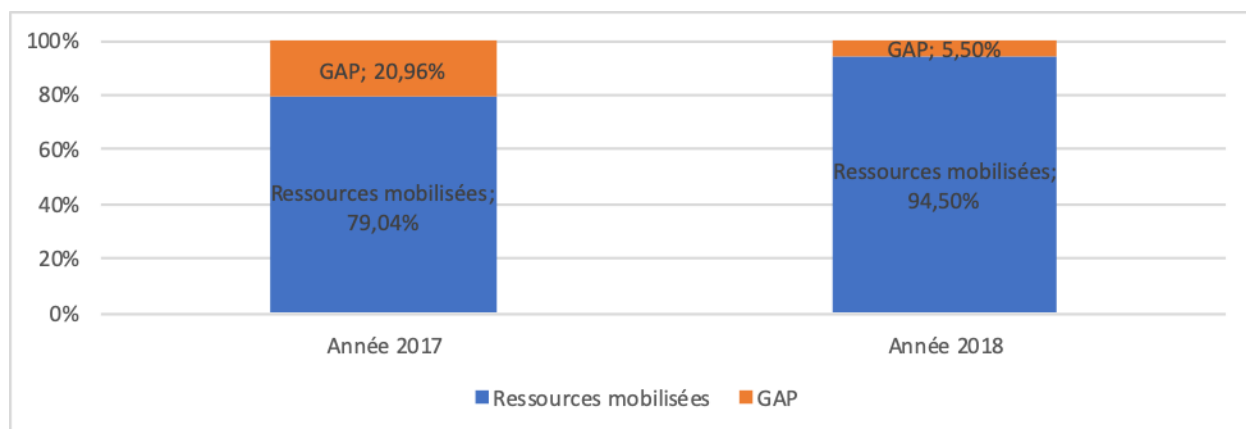
Libellés	2017	2018
Engagement du gouvernement	11 414 251 823	8 865 588 992
Ressources mobilisées	9 022 367 683	8 377 635 031
% des ressources mobilisées	79,04%	94,50%
GAP	2 391 884 140	487 953 962
% GAP	20,96%	5,50%

Source : STP-CNN

En 2017, au titre des dépenses normales et d'investissements, l'Etat ivoirien a mobilisé 9 022 367 683 F CFA à travers la loi de finance, puis en 2018, ce sont 8 377 635 031 F CFA qui ont été mobilisés. Cette mobilisation, certes en baisse (en volume), reste tout de même élevée au regard des ressources souhaitées.

En comparant les taux de mobilisations de ressources, on constate que la mobilisation de ressource faite en 2018 soit 94,50% est supérieure à celle réalisée en 2017 qui de 79,04%. Cela pourrait s'expliquer par le fait que 2017 fait partie des premières années de mise du PNMN. En outre, il faut souligner que les objectifs de mobilisation de 2018 (8,9 milliards de F CFA) sont en légère baisse par rapport à ceux de 2017 (11,4 milliards de F CFA).

Figure 44: Proportion des ressources mobilisées



Source : STP-CNN

Dans l'ensemble, les allocations budgétaires de l'Etat restent globalement orientées vers le financement des actions sensibles à la nutrition (environ 80% par an sur les deux années d'étude). Cette allocation s'élève à 79,17% et 82,31% respectivement en 2017 et en 2018.

Les taux d'absorption des interventions spécifiques (94% en 2017 et 87% en 2018) sont nettement supérieurs à ceux des interventions sensibles (34% en 2017 et 67% en 2018). Toutefois, sur les deux années, le taux d'absorption global (47% en 2017 et 70% en 2018) est inférieur à 75%.

3.5.3. Exploitation des données issues de la collecte auprès des Partenaires

Cette sous-section présente les allocations et dépenses effectuées par les partenaires techniques et financiers, les ONG nationales et internationales ainsi que les Organisations internationales. Les données présentées ici portent sur l'UNICEF, ACF, PAM et HKI.

L'état ivoirien s'étant engagé à mobiliser 15% du montant global tandis que les Partenaires techniques et financiers devraient appuyer le gouvernement à mobiliser le reste ; soit les 85%. Le budget du plan national multisectoriel de nutrition et les contributions souhaitées des partenaires (non inscrit dans la loi de finance) sont résumés ci-dessous.

Tableau 10: Rappel Budget du PNMN par rapport non inscrit dans le budget de l'Etat

Libellés	2017	2018	TOTAL
Budget du PNMN (en F CFA)	76 095 012 150	59 103 926 616	135 198 938 767
Contributions souhaitées des partenaires (non inscrit au budget de l'état) en F CFA	64 680 760 328	50 238 337 624	114 919 097 952

Source : STP-CNN

Le budget du PNMN s'élève à 76 095 012 150 F CFA et 59 103 926 616 F CFA respectivement pour les années 2017 et 2018. En supposant que les engagements des partenaires restent inchangés (en proportion) sur toutes les années de mise en œuvre du programme, les contributions financières attendues de ceux-ci pour les années 2017 et 2018 sont respectivement 64 680 760 328 F CFA et 50 238 337 624 F CFA.

Tableau 11: Répartition de la contribution globale au programme de Nutrition 2016-2020 par partenaire

Libellés	Année 2017	Année 2018	Total général
ACF	155 065 516	140 601 836	295 667 352
UNICEF	3 406 239 711	6 811 268 428	10 217 508 139
PAM	223 485 934	57 417 788	280 903 722
HKI	54 393 747	91 406 438	145 800 185
Total général	3 839 184 908	7 100 694 490	10 939 879 398

Source : Fiches collectées

En appliquant la pondération aux montants, les contributions des partenaires pour les années 2017 et 2018 sont estimées à 295 667 352 F CFA pour Actions Contre la Faim (ACF), à 10 217 508 139 F CFA

pour le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), à 280 903 722 F CFA pour le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) et enfin à 145 800 185 FCFA pour le compte de Helen Keller International (HKI).

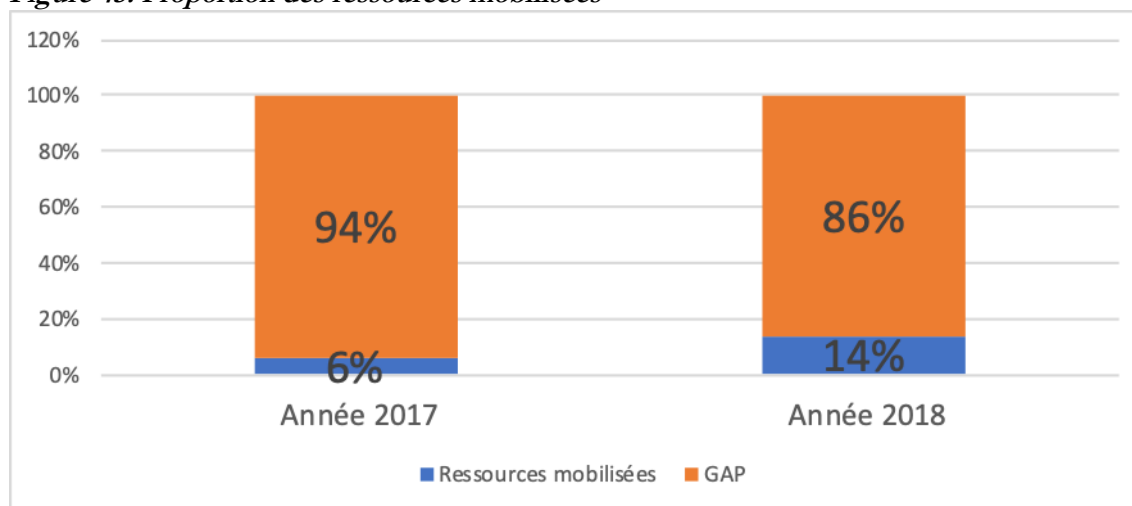
Tableau 12: Résumé des ressources mobilisées par les partenaires techniques et financiers

Libellés	2017	2018
Engagement des partenaires	64 680 760 328	50 238 337 624
Ressources mobilisées	3 561 305 227	6 951 870 264
% des ressources mobilisées	6%	14%
GAP	61 119 455 100	43 286 467 360
% GAP	94%	86%

Source : STP-CNN

En comparant les taux de mobilisations de ressources, l'on constate que celui 2018 soit 14% est supérieur à celui de 2017 qui de 6%. Cela pourrait s'expliquer par le fait que 2016 et 2017 sont des premières années de mise du PNMN ; ce qui voudrait dire qu'il s'agit de la période de mise en place des outils de mobilisation de ressources.

Figure 45: Proportion des ressources mobilisées



Source : STP-CNN

Tableau 13: Taux d'absorption des ressources mobilisées

	Allocation budgétaire 2017	Dépenses réelles 2017	Taux de consommation de 2017	Allocation budgétaire 20178	Dépenses réelles 2018	Taux de consommation de 2018
Sensible	10 012 162 184	5 654 712 786	56%	12 793 849 571	10 530 952 864	82%
Spécifique	2 849 390 407	2 847 703 233	100%	2 684 479 949	2 502 694 191	93%
Total général	12 861 552 591	8 502 416 019	66%	15 478 329 520	13 033 647 055	84%

Source : STP-CNN, Fiches collectées

L'analyse de la structure de l'allocation budgétaire montre que 77,85% de l'allocation budgétaire de 2017 est dédié aux actions sensibles à la nutrition. Cette proportion est passée à 80,80% en 2018, soit une hausse de 2,95 points de pourcentage.

En combinant les données du gouvernement ivoirien, de HKI, de ACF, du PAM et de l'UNICEF, on note que pour l'année 2017, le taux général de décaissement (de consommation) des ressources est de 66%. Ce taux est quasiment de 100% pour les interventions spécifiques et 56% pour les interventions sensibles.

Pour l'année 2018, le taux de décaissement (consommation) est supérieur à celui de 2017, avec 84% pour le taux général. Cependant, les taux de décaissement sont de 93% pour les interventions spécifiques (en baisse par rapport à 2017) et 82% pour les interventions sensibles (en hausse par rapport à 2017).

3.5.4. Résultats de l'analyse qualitative

Les tendances générales de l'analyse qualitative montrent que la part du budget consacrée à la nutrition (hors frais de fonctionnement pour les interventions) varie entre 1% et 33% pour les partenaires techniques et financiers et entre 1% et 10% pour les structures étatiques.

Les budgets des structures étatiques sont également financés par les partenaires techniques et financiers (en moyenne 75% du budget) et à seulement 25% en moyenne par le Gouvernement.

Concernant les partenaires techniques et financiers et les ONG, leur budget est majoritairement financé par eux-mêmes (entre 65% et 100%). Il convient de noter qu'il existe des ONG qui bénéficient du financement de l'Etat à hauteur de 30% en général.

Des gaps de financement sont observés chez tous les acteurs. Au niveau des structures étatiques et des ONG, les gaps de financement sont principalement le fait de manque de mobilisation des ressources devant provenir de l'Etat. Au niveau des partenaires techniques et financiers, il convient de noter l'existence de gaps liés au manque de financement.

Les difficultés de mobilisation des ressources sont généralement liées à :

- La destination des financements : le fait que les financements soient orientés majoritairement aux activités d'urgence rend difficile la mobilisation des ressources ; et ce quand la source doit être étatique.
- La priorisation des activités : certaines activités liées à la nutrition ne sont pas perçues comme prioritaires. Il s'agit entre autres des activités liées à la collecte et à la coordination ; ce qui rend difficile la mobilisation des ressources nécessaires à la conduite de celles-ci.

Au regard des difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources pour le financement des actions en faveur de la nutrition, les acteurs étatiques, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les ONG interviewées recommandent :

- La diversification des sources de financement à travers :
 - La mobilisation du secteur privé
 - La conception et la gestion de projets de financement innovant
- Le développement de synergies d'actions entre les acteurs du SNU
- Le plaidoyer auprès du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

3.5.5. Plan stratégique de mobilisation des ressources

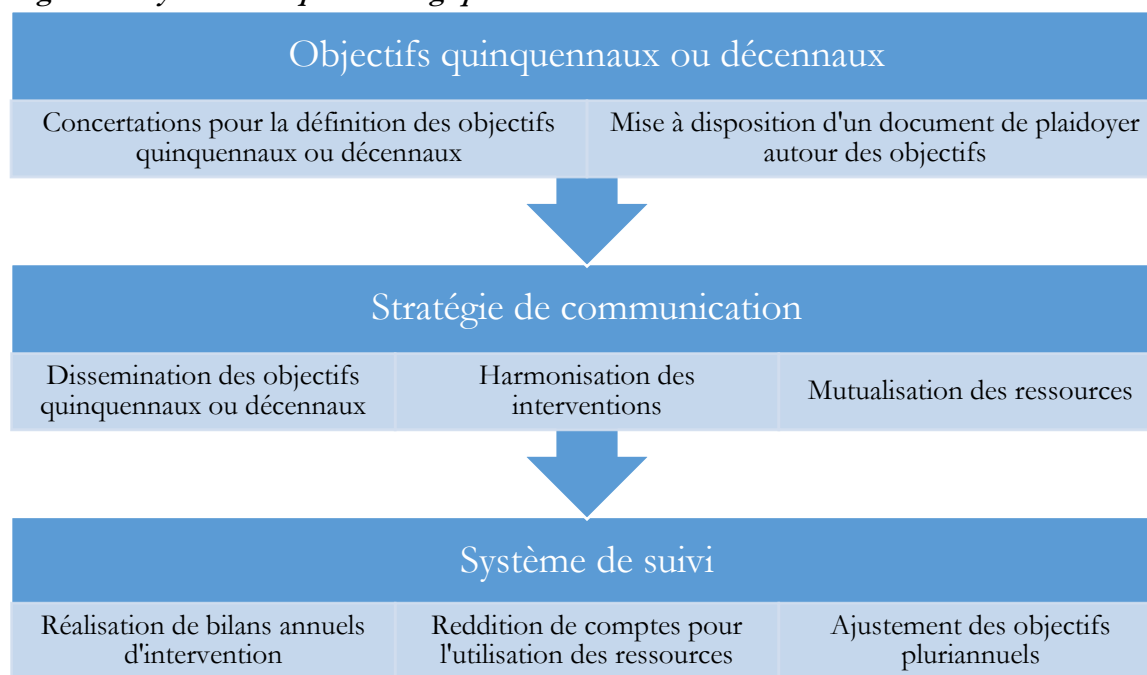
Les analyses effectuées révèlent d'importants gaps de mobilisation des ressources pour le financement des dépenses de nutrition en Côte d'Ivoire. Ces gaps sont d'au moins 86% des engagements pris par chaque acteur. Ce résultat impose la définition d'un plan stratégique pour la mobilisation des ressources qui permettra de réduire voire d'éliminer ces gaps de financement.

L'analyse qualitative réalisée auprès des différents acteurs a fait ressortir que le manque de mobilisation des ressources pour le financement des dépenses de nutrition est majoritairement lié au fait que ces dépenses ne sont pas souvent perçues comme prioritaires. De plus, du fait de la nature urgente des dépenses de nutrition laisse un timing très serré pour la mobilisation des ressources à allouer.

Sur la base des résultats des analyses effectuées, un plan stratégique pour la mobilisation des ressources pour le financement des dépenses de nutrition a été élaboré. Ce plan se décline en trois (3) grands points et se base sur l'existence d'un cadre de gestion et d'une politique de gouvernance déjà définis et fonctionnels. Ces trois (3) grands points sont :

- Elaborer une série d'objectifs détaillés associés à des actions prioritaires pour une période de cinq (5) voire dix (10) années :
- Mettre en œuvre un plan de communication autour des objectifs quinquennaux ou décennaux définis plus haut :
- Mettre en place un système de reddition de compte qui implique chaque acteur :

Figure 46: Synthèse du plan stratégique de financement



Source : STP-CNN

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ces études ont permis d'avoir une image de la situation nutritionnelle du pays et l'analyse des principaux indicateurs nutritionnels mesurés. Elle a en outre montré que la situation nutritionnelle du pays reste encore préoccupante tant au niveau national qu'au niveau de la plupart des régions. Au regard des principaux résultats mentionnés ci-dessus les recommandations suivantes ont été formulées:

Pour la malnutrition aiguë, la malnutrition chronique et l'insuffisance pondérale :

Passer à échelle la prise en charge de la malnutrition aiguë modérées renforcer les capacités des prestataires dans toutes les régions. Renforcer les interventions spécifiques de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) surtout dans la partie nord du pays. Mettre l'accent sur la sensibilisation au cours des 1000 premiers jours comme moyen de prévention du retard de croissance et de la malnutrition aiguë sous toutes ses formes.

Pour la couverture vaccinale contre la rougeole, la supplémentation en vitamine A et le déparasitage qui n'atteignent pas les taux recommandés par l'OMS :

Renforcer l'administration communautaire de la vitamine A et de déparasitant, à travers des stratégies fixes, avancées, et mobiles. Encourager l'utilisation des services de santé préventifs et curatifs, (vaccination complète, surveillance de croissance).

Concernant le surpoids et l'obésité élevés,

Sensibiliser les femmes sur les risques de la consommation d'aliments riches en graisses et d'aliments et de boisson riches en sucres et promouvoir la pratique de l'activité physique. Sensibiliser sur le risque de maladie cardiovasculaire lié au surpoids et à l'obésité. Déterminer les facteurs culturels et alimentaires encourageant la prise de poids de façon à définir une stratégie ciblée et efficace de lutte.

Au niveau de la population

Promouvoir les approches communautaires et multisectorielles pour l'amélioration de la nutrition de l'enfant. Renforcer la mobilisation et l'implication communautaire dans la lutte contre la malnutrition. Promouvoir les bienfaits des pratiques de nutrition appropriées pour les bébés et les jeunes enfants au niveau communautaire

Enfin pour mieux suivre, l'évolution de la situation nutritionnelle et apprécier les impacts des activités nutritionnelles dans les zones enquêtées,

Renforcer la supervision des partenaires de mise en œuvre dans les régions à crise nutritionnelle. Déterminer de façon précise les facteurs qui contribuent au faible taux de la malnutrition aiguë dans certaines régions afin de les répliquer dans les autres régions pour la réduction et la prévention de la malnutrition

L'Assistance alimentaire

La situation actuelle de sécurité alimentaire ne nécessite pas une intervention alimentaire d'urgence. Cependant, pour répondre efficacement aux problèmes d'accès et de diversité alimentaire, les transferts monétaires aux ménages les plus vulnérables pendant la période de soudure restent pertinents. La mise en place d'un programme de renforcement de capacité des petits producteurs permettra d'améliorer leur pouvoir d'achat.

L'éducation nutritionnelle des populations

L'une des causes de l'insécurité alimentaire est la non diversification alimentaire alors que les ménages produisent pour la plupart, l'ensemble des groupes alimentaires. Il faudra donc penser à un grand programme d'éducation nutritionnel des populations, l'appui à la mise en place de jardins potagers pour les populations les plus vulnérables. Cela permettra d'opérer un changement des habitudes alimentaires en faveur de la diversité alimentaire.

La structuration des filières

Le secteur agricole est confronté à de nombreux défis majeurs liés à la détérioration des conditions climatiques, à la réduction des superficies cultivées, au vieillissement des vergers. Certaines filières souffrent d'un manque d'organisation et les producteurs ne sont pas protégés contre la forte volatilité des prix. Des appuis aux filières, notamment pour leur structuration en interprofessions devraient être envisagés pour améliorer la situation dans les différentes filières agricoles.

Le renforcement du Dispositif de suivi de la Sécurité alimentaire (DISSA)

Le renforcement des capacités du DISSA s'avère nécessaire en vue de disposer d'informations régulières au moment opportun pour orienter les interventions des différents acteurs, sur les populations les plus vulnérables. Le PAM, la FAO, le CILSS et les autres partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire devraient jouer un rôle important dans cette nouvelle dynamique.